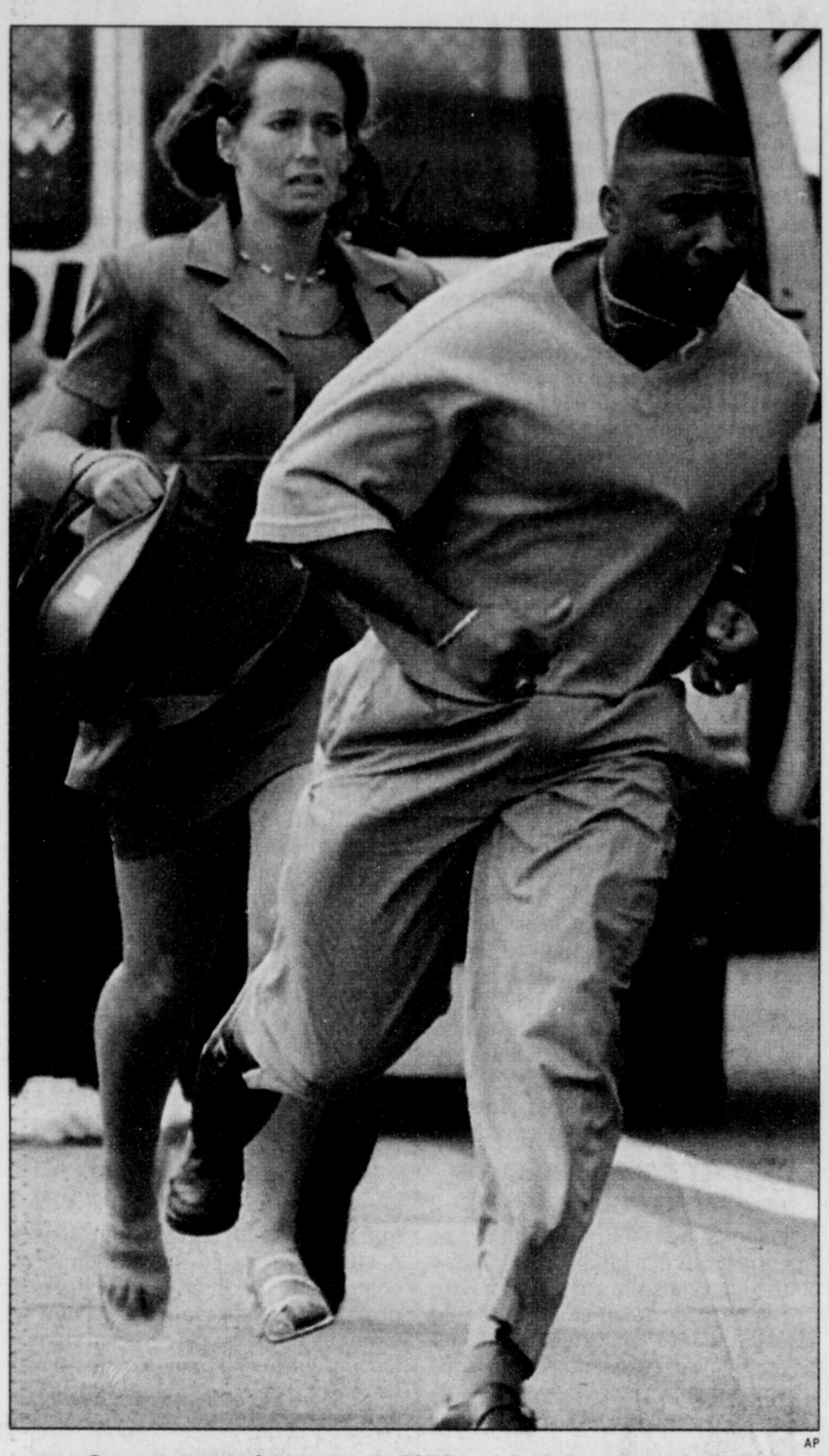
LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE VENDREDI 30 JUILLET 1999 www.lesoleil.com



AP

Ces gens sortent à la course de l'édifice où le tireur a ouvert le feu.



AP

Cette femme a vécu la fusillade de près.

Tuerie à Atlanta

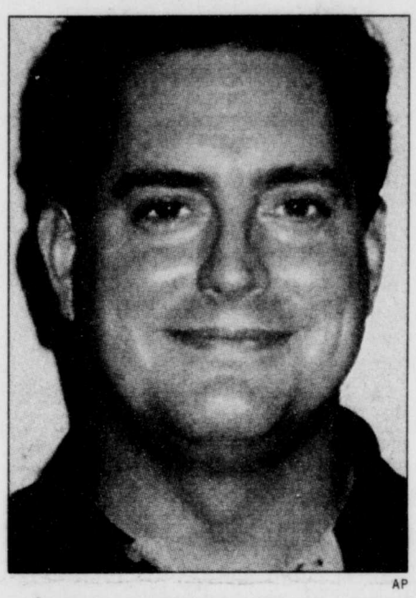
Un spéculateur boursier ouvre le feu dans une maison de courtage; 12 morts et 12 blessés

■ ATLANTA (d'après AFP et AP) — Un spéculateur boursier, qui aurait assassiné sa femme et ses deux enfants, a ouvert le feu hier dans deux sociétés financières d'Atlanta tuant neuf personnes, avant de se donner la mort au terme d'une vaste chasse à l'homme.

Selon la police locale interviewée à la télévision, la femme de Mark Barton, 44 ans et ses deux enfants, une fille de huit ans et un garçon de dix ou 11 ans, ont été battus à mort. Leur décès serait intervenu avant les fusillades de l'après-midi.Une lettre a été trouvée sur place.

Mark Barton avait été suspecté dans le meurtre, jamais élucidé, de sa première femme, elle aussi battue à mort il y a quelques années, a rapporté la chaîne de télévision Fox.

Hier en début d'après-midi, le tireur, Mark Barton, 44 ans, était entré successivement dans deux sociétés d'investissements d'un quartier huppé d'Atlanta pour évoquer la baisse du



AP

Également soupçonné d'avoir tué sa femme et ses deux enfants, Mark Barton s'est donné la mort au terme d'une vaste chasse à l'homme.

Voir TUERIE en A 2 ➤

AUTRES TEXTES

❑ **De grosses pertes** Page A 3
❑ **Le «day-trading»** Page A 3
❑ **CNN s'est fait doubler** Page A 3
❑ **34 000 morts par arme à feu aux États-Unis, en 1996** Page A 3

SONDAGE SOM-LE SOLEIL

QUESTION
Est-ce que le gouvernement devrait faire des exceptions et offrir une augmentation plus élevée (que le 5 % proposé) aux travailleurs suivants :

	OUI
Infirmières	56,7 %
Employés d'hôpitaux	49,6 %
Enseignants	37,3 %
Policiers	18,2 %
Fonctionnaires	15,4 %
Hydro-Québec	14,2 %

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

NÉGOS PUBLIQUES

Infirmières en tête du palmarès

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — Les Québécois pensent que le gouvernement Bouchard doit offrir plus que 5% d'augmentation aux infirmières. Mais pas question pour eux que Québec fasse preuve de la même largesse pour les fonctionnaires, les policiers ou même les enseignants. Et surtout pas au détriment d'une éventuelle baisse des impôts.

Les revendications des infirmières ont fait mouche dans l'opinion publique, selon un sondage SOM/LE SOLEIL/The Gazette. Réalisée cette semaine, l'enquête confirme que les infirmières ont conservé l'appui de la population malgré la grève illégale et les problèmes qu'elle a engendrés.

Les demandes des infirmières ont fait mouche

Voir NÉGOS en A 2 ➤

AUTRE TEXTE

❑ **Bouchard évite les dégâts, mais l'option écope** Page A 7

Le théâtre de l'Île fermé jusqu'à nouvel ordre

LAURA-JULIE PERREAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Si vous avez en mains des billets pour la pièce *6 palmiers* qui devait être présentée au théâtre de l'île d'Orléans jusqu'en août, vous ne verrez ni le spectacle, ni la couleur de votre argent. Le producteur de la pièce, Dick Dumas, confirmait au SOLEIL que le compte en banque de sa compagnie à numéro est vide.

«Ça peut me mettre dans la rue cette affaire-là. Je vais fermer la compagnie», clamait-il haut et fort lorsque LE SOLEIL a réussi à le joindre chez lui hier après-midi.

«J'ai dû rembourser beaucoup de billets car la pièce est triste. L'été, les gens veulent voir une pièce drôle. Ils ont trouvé la comédienne excellente mais ils n'ont pas aimé le spectacle. Il faudrait que la comédienne fasse des concessions. Si elle avait attendu, nous aurions peut-être fait de l'argent en août», se défendait M. Dumas. Pourtant, l'affiche annonçait bien une comédie dramatique.

La comédienne en question, Thérèse Perreault, affirme que Dick Dumas ne l'a jamais contactée pour tenter de trouver des arrangements. Presque tous les chèques qui ont été émis à son nom par la compagnie de M. Dumas ont tous été retournés pour insuffisance de fonds. Elle n'a reçu un cachet que pour la première des 10 représentations qu'elle a données.

Un soir, alors qu'elle s'apprêtait à jouer, la régisseuse lui a annoncé que M. Dumas avait annulé le spectacle. «Je n'ai pas voulu arrêter. J'ai

Voir FERMÉ en A 2 ➤



LE SOLEIL, STEVE DESCHENES

André Ferland, le propriétaire du théâtre de l'île d'Orléans depuis 1971, entend se montrer patient envers le producteur de la pièce «6 palmiers», Dick Dumas, même si ce dernier ne lui a pas encore donné un sou des 13 000 $ qu'il lui doit. Il lui laisse le mois d'août pour renflouer ses dettes.

EXCLUSIF

Autorisés par la cour

Le juge Vézina permet l'avortement et la ligature des trompes d'une femme handicapée

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une handicapée mentale de 37 ans a subi hier matin un avortement thérapeutique et une ligature des trompes, autorisés par la cour supérieure.

Le juge Paul Vézina a acquiescé la semaine dernière à la demande du centre hospitalier Robert-Giffard qui demandait que de telles interventions puissent être pratiquées. Des soins requis par l'état de santé de la dame, et dans son intérêt, a-t-on avancé devant le tribunal.

La décision du juge Vézina est considérée comme sans précédent au pays. Les soins à apporter aux personnes inaptes à décider par elles-mêmes, et les questions entourant l'avortement sont des sujets délicats qui n'ont pas fini de faire couler de l'encre, a dit le magistrat avant de faire part de ses conclusions.

Une décision considérée comme sans précédent au pays

Voir COUR en A 2 ➤

LES SPORTS



8 à 1!

Steve Green a réussi le match de sa vie en conduisant l'équipe canadienne de baseball à une éclatante victoire sur Cuba.

PAGE C 1

LA MÉTÉO



Maximum 27, minimum 17

60% de probabilités d'averses, et risque d'un orage en après-midi. Demain, ensoleillé avec passages nuageux. Détails **page B 2**

QUÉBEC,
103e ANNÉE, Nº 206

FLORIDE, 1,75 $ US

MONTRÉAL,
OTTAWA 70¢ PLUS TAXES

60¢ PLUS TAXES

VENDREDI

LES RETOURNES

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale ..... 3 à 6
Le Québec et le Canada ..... 7 à 10
Le Monde 11
Questions d'argent ..... 12 à 18
Bourses ..... 14 et 55
Opinions 17

CAHIER B

Week-end Magazine ..... 1 et 2
Arts et spectacles ..... 3 à 10
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Annonces classées ..... 6 à 8
Décès ..... 8 et 9

CAHIER C SPORTS

André-A. Bellemare 5
Statistiques ..... 2 et 4
Divertissements. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet ..... www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

155 jours



avant l'an 2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication — Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE
tirage du 99-29-07
5-9-0
7-1-9-6

EXTRA
582328

BANCO
tirage du 99-29-07
12-15-16-21-24-32-33-40-43-47
48-49-52-53-54-56-59-64-68-69

RÉFLEXION

L'humour n'est pas fait pour humilier l'être humain, mais pour lui rappeler son humilité.

(George Orwell)

C'ÉTAIT HIER

1990 — Le député conservateur Ian Gow, fervent partisan du maintien de la présence britannique en Irlande du Nord, est tué dans l'explosion de sa voiture. — Le premier ministre de l'Ontario, David Peterson, annonce la tenue d'un scrutin provincial pour le jeudi 6 septembre. L'opposition l'accuse d'en appeler inutilement au peuple, trois ans seulement après son élection.

1989 — Ouverture à Paris d'une conférence internationale sur le Cambodge.

1987 — Un avion mexicain s'écrase: 37 morts. — Mutinerie dans la prison de Sao Paulo, au Brésil: 28 morts.

1986 — Bill Vander Zalm devient chef du Crédit social de la Colombie-Britannique, remplaçant le premier ministre Bill Bennett qui a pris sa retraite.

1985 — Un bateau chavire près de Matane: cinq personnes se noient.

1984 — Un cœur est greffé à une fillette de neuf jours, à Londres.

1982 — Grève totale à la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal.

1980 — Le Parlement israélien vote une loi faisant de Jérusalem la capitale de l'État hébreu.

1978 — Le nageur John Kinsella établit un record de la traversée du lac Saint-Jean.

1976 — Un incendie détruit le dôme du marché Bonsecours à Montréal. — Tremblement de terre dans le nord-est de la Chine: la ville de Tangshan est détruite. On fait état de 100 000 morts.

1975 — L'ex-président du Syndicat des métallos américain Jimmy Hoffa disparaît alors qu'il tente de reprendre le contrôle du syndicat. On n'a jamais su ce qu'il lui est arrivé. — La Canadienne Cindy Nicholas, 17 ans, établit un record féminin de traversée à la nage de la Manche.

1974 — L'explosion d'une grenade au camp militaire de Valcartier fait six morts et 40 blessés parmi les cadets. — Le bill 22 sur la langue est adopté à Québec.

1971 — Les astronautes américains David Scott et James Irwin, de la cabine Apollo XV, se posent sur la Lune.

1968 — Après avoir donné tout son contenu, les Beatles ferment leur boutique de Londres, en Angleterre.

1967 — Tremblement de terre à Caracas au Venezuela.

1962 — Ouverture de la Transcanadienne.

NÉGOS
Cruel

Suite de la Une

De façon générale, plus de la moitié des Québécois (53%) jugent que l'offre de 5% d'augmentation faite aux 400 000 employés de l'État est suffisante. Mais 57% d'entre eux affirment du même souffle que le gouvernement doit faire exception pour les infirmières.

Cet appui n'est pas aussi massif que certains l'ont cru, mais il est important. Surtout lorsqu'on le compare au faible niveau de sympathie que recueillent les autres groupes de syndiqués qui se préparent à une confrontation avec le gouvernement.

Pour les fonctionnaires, le jeu de la comparaison est carrément cruel. Seulement 15% des personnes interrogées souhaitent que le gouvernement bonifie l'offre de 5% qu'il leur destine. À l'autre bout du spectre, 61% déclarent que les fonctionnaires doivent se contenter de 5% et 17% affirment que cette hausse est encore trop généreuse.

Il n'y a que pour cette catégorie de syndiqués qu'on trouve plus de gens en faveur d'une augmentation de moins de 5% qu'on en trouve pour dire qu'elle devrait être plus élevée.

À ce chapitre, même les policiers de la SQ s'en tirent mieux: 18% des citoyens croient en effet que les agents devraient avoir plus de 5%, contre 15% qui pensent le contraire. Mais ces 18% font évidemment pâle figure à côté des 57% recueillis par les infirmières.

Comme les policiers et les fonctionnaires, les employés d'Hydro-Québec sont au fond du baril. Seulement 14% des gens sont en faveur d'offres supérieures à 5% pour eux.

Les enseignants se détachent du lot, mais sans pouvoir recueillir une majorité d'appuis comme les infirmières. Moins de 38% des gens pensent que Québec devrait leur offrir davantage que ce qu'il a mis sur la table.

Peut-être motivés par les difficultés qui confrontent l'ensemble du réseau de la santé, on trouve également 47% des citoyens pour dire que les «employés d'hôpitaux» devraient aussi recevoir plus que l'offre du gouvernement.

Au sujet du conflit avec les infirmières, 61% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles étaient en désaccord avec le gouvernement, contre 32% qui ont avoué un penchant contraire.

De la même façon, 60% jugent que Québec a eu tort d'adopter une loi spéciale et d'imposer des pénalités et de fortes amendes aux grévistes.

Pour sa part, la tactique du Parti québécois qui a cherché à noyauter les tribunes publiques pour dénoncer la grève des infirmières se solde par un match nul. Il y a autant de Québécois qui estiment qu'elle a diminué leur confiance envers le PQ qu'il y en a pour affirmer qu'elle n'a rien changé (43%).

Si Lucien Bouchard veut convaincre une majorité de Québécois qu'il a raison de s'en tenir à son offre de 5% pour les infirmières, il devra leur prouver qu'en se montrant plus généreux avec elles il sera obligé de l'être avec tous les autres.

Car si une chose est claire pour les citoyens, c'est qu'ils ne sont pas prêts à sacrifier une baisse des impôts pour les employés de l'État. À la question «Accepteriez-vous que la réduction d'impôt prévue l'an prochain soit moins élevée afin d'offrir des augmentations plus généreuses aux employés de l'État?», 55% ont fait savoir que non.

La promesse d'une réduction des impôts est d'ailleurs l'argument massue que prépare le gouvernement pour contenir les demandes des syndiqués qui cognent à sa porte. Le Conseil du trésor a promis de mettre tous les chiffres sur la table cet automne.

Ce qui l'aidera est que 68% des gens estiment que les salaires des employés de l'État sont supérieurs ou comparables à ceux du secteur privé. Malgré tout, 69% invitent Québec à négocier les salaires avec tous ses employés plutôt qu'à les décréter (25%).

Cette enquête SOM, qui confortera les infirmières québécoises et déprimera les autres syndiqués, a été menée du 23 au 28 juillet auprès de 1003 adultes.

Hydro: grève au recouvrement

Les 139 agents de recouvrement d'Hydro-Québec déclencheront à leur tour un arrêt de travail à compter de lundi prochain, le 2 août. L'arrêt de travail des agents de recouvrement permettra aux clients d'Hydro qui sont sur le point d'être débranchés parce qu'ils n'ont pas acquitté leur facture d'obtenir un sursis jusqu'au règlement du conflit. D'autre part, les syndicats d'Hydro n'ont pas l'intention de déclarer forfait dans leur volonté d'amener les répartiteurs à faire la grève. Ils présenteront au Conseil des services essentiels un nouvel avis de grève pour le 12 août De l'avis des dirigeants syndicaux, la grève des techniciens et des employés de bureau commence à faire mal aux exportations d'Hydro. (PC)

COUR
Délire

Suite de la Une

La dame souffre de schizophrénie paranoïde, c'est-à-dire accompagnée d'un délire, a témoigné le psychiatre Pierre Dorion. La maladie a commencé à se manifester vers l'âge de 24 ans, et ne guérit pas malgré les soins et les médicaments, précise le médecin. La dame est considérée inapte depuis 1994. Elle ne peut pas s'occuper d'elle, et encore moins d'un enfant, a ajouté le médecin.

Le fait d'accoucher, de voir le bébé et de se le faire enlever par la suite empirerait la situation mentale de la dame, a témoigné le psychiatre. Son délire risquerait d'être alimenté par de tels événements.

Le bref témoignage de la dame a permis de constater l'objet de son délire.

Dans son délire, la dame affirme être enceinte «depuis sept ans»

Elle a parlé du fait qu'elle est enceinte depuis «sept ans». Elle a dit au juge qu'elle comprenait le sens des procédures devant le tribunal et qu'elle perdrait son bébé. Ce qui peut être interprété comme un accord de sa part.

Un accord toutefois nuancé par les propos du psychiatre. Une journée elle consent, et le lendemain elle refuse, a-t-il dit.

La dame mène une vie sexuelle active, et cela peut tout aussi bien se passer à Robert-Giffard même que lors des sorties de la dame à l'extérieur de l'institution. Elle en est à sa cinquième grossesse. Elle a mis au monde deux enfants avant d'être atteinte par la maladie. Elle était enceinte à l'automne, mais a perdu l'enfant de façon naturelle.

DROIT DU FŒTUS

Me Pierre Gagnon, procureur de Robert-Giffard, a cité en jurisprudence les quelques cas où la Cour suprême s'est prononcée sur les droits du fœtus.

Dans tous les cas, de mentionner Me Gagnon, le plus haut tribunal du pays a décrété que le fœtus n'avait aucun droit. Le fœtus n'a pas de personnalité juridique, a-t-il ajouté. L'avocat affirme également que la Charte québécoise des droits et libertés n'accorde aucun droit au fœtus.

La décision du juge a été facilitée par le fait que personne ne s'opposait à la demande de Robert-Giffard. Dans deux lettres distinctes, le curateur public donnait son approbation à l'avortement et à la ligature, à la condition qu'un tribunal se prononce sur la question.

La dame était représentée par une avocate qui ne s'est pas vraiment opposée. Elle s'est contentée de faire remarquer au juge que Robert-Giffard adressait au tribunal une requête en soins, et que des soins supposent des maladies. Or, la fertilité et la grossesse ne sont pas une maladie, a-t-elle dit, sans expliquer davantage le sens de son intervention.

Compte tenu du caractère urgent de la situation, la dame étant enceinte de 12 semaines, le juge a rendu sa décision immédiatement, autorisant les deux interventions demandées par Robert-Giffard.

FERMÉ
Contrat

Suite de la Une

joué jusqu'au 10 juillet et je me suis présentée jusqu'au 14». Mais entre le 10 et le 12, explique-t-elle, M. Dumas est venu chercher la console de son.

Embarrassée de voir le public se présenter, Mme Perreault a écrit sur le poster «représentation suspendue jusqu'à rémunération de l'artiste». Cette affiche a été arrachée la semaine dernière.

Mme Perreault, qui interprète avec succès cette comédie dramatique depuis déjà quelques années, a décidé d'impliquer ses avocats dans l'affaire. Une mise en demeure a été émise envers Dick Dumas qui avait signé un contrat avec elle pour 46 spectacles.

Elle affirme qu'elle a elle-même déboursé des sommes pour payer les affiches, les droits d'auteur et pour rémunérer quelques employés. M. Dumas croit de son côté qu'il sera impossible de s'acquitter de cette dette, qui s'élève à plus de 7000$.

AUTRES DÉBITEURS

Mme Perreault n'est pas la seule personne lésée dans cette histoire. André Ferland, le propriétaire du théâtre, situé au 342, avenue du Galendart à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, attend lui aussi son argent. «Nous avons signé un contrat pour trois ans. Cette année, il devait me donner 13 000$».

Après l'appel du SOLEIL, Dick Dumas a recontacté M. Ferland, lui demandant de ne pas le poursuivre. «Il m'a dit que de toute manière la compagnie allait faire faillite.» Il a ensuite fait part au propriétaire de sa volonté de présenter un spectacle d'imitateurs en août afin de pouvoir le payer.

«Je n'ai pas confiance en lui du tout, mais je n'ai pas tellement le choix. Mon été est perdu de toute façon», disait M. Ferland hier après-midi. Il donne une période de grâce au producteur afin que ce dernier fasse ses preuves.

DÉTENTEURS DE BILLETS OUBLIÉS

Quelques détenteurs de billets ont eux aussi fait des pieds et des mains pour comprendre ce qui s'était passé. Une détentrice de billet, Marie-Paule Bisson, a été amèrement déçue lorsqu'elle s'est présentée au théâtre le 24 juillet pour voir la pièce.

Son billet avait été émis le 12 juillet sur les presses du bar-spectacle et le paiement de 48$ avait été pris sur une carte de crédit. Lorsqu'elle a contacté le théâtre pour être remboursée, la ligne téléphonique était déjà coupée. Elle a ensuite tenté de rejoindre M. Dumas. «La femme qui a répondu m'a dit de ne pas faire de harcèlement», raconte-t-elle, ébahie par si peu de respect envers les clients. Une autre personne a déposé une plainte à l'Office de protection du consommateur. Toutes deux n'ont abouti à rien pour l'instant.

Les responsables de l'Office de protection du consommateur et la Chambre de commerce de l'île d'Orléans ont tenté en vain de rejoindre M. Dumas. Ce dernier est aussi directeur du bar-spectacle Le D'Auteuil. «Ça fait quinze ans que je produis des gros spectacles», expliquait-il hier après-midi.

TUERIE
Une terrible tragédie

Suite de la Une

marché boursier avant de tirer sur le personnel, a indiqué le maire d'Atlanta Bill Campbell. «Neuf personnes ont perdu la vie. C'est une terrible tragédie», a-t-il déclaré.

Il y a aussi «12 personnes blessées, dont sept par balles», a précisé le maire. Quatre sont dans un état grave. «C'est un courtier et un ancien chimiste», a-t-il ajouté.

Douze blessés, dont quatre dans un état critique

Environ cinq heures après les fusillades dans les sociétés d'investissement, il s'est suicidé dans sa voiture dans une station-service près d'Atlanta après avoir été repéré par la police qui l'avait pris en chasse.

«Il a été contraint de s'arrêter, puis s'est suicidé», a déclaré Bill Campbell. Deux armes ont été retrouvées sur les lieux.

«Cela conclut cette journée tragique», a dit le maire, ajoutant que «l'identification des victimes» et la «notification aux familles» était en cours, une tâche «très difficile».

Harvey Houtkin, le président de la société de courtage All-Tech investment, où s'est nouée une partie du drame, a déclaré sur CNN que M. Barton était l'un de ses clients.

Selon le maire, le tireur «a simplement manifesté sa présence, il a évoqué la baisse du marché boursier et a ensuite dégainé ses pistolets et commencé à tirer sans aucune provocation extérieure». «Pour le moment nous ne connaissons pas» les motivations du suspect, a-t-il dit. Le maire a pourtant évoqué de possibles importantes pertes boursières.

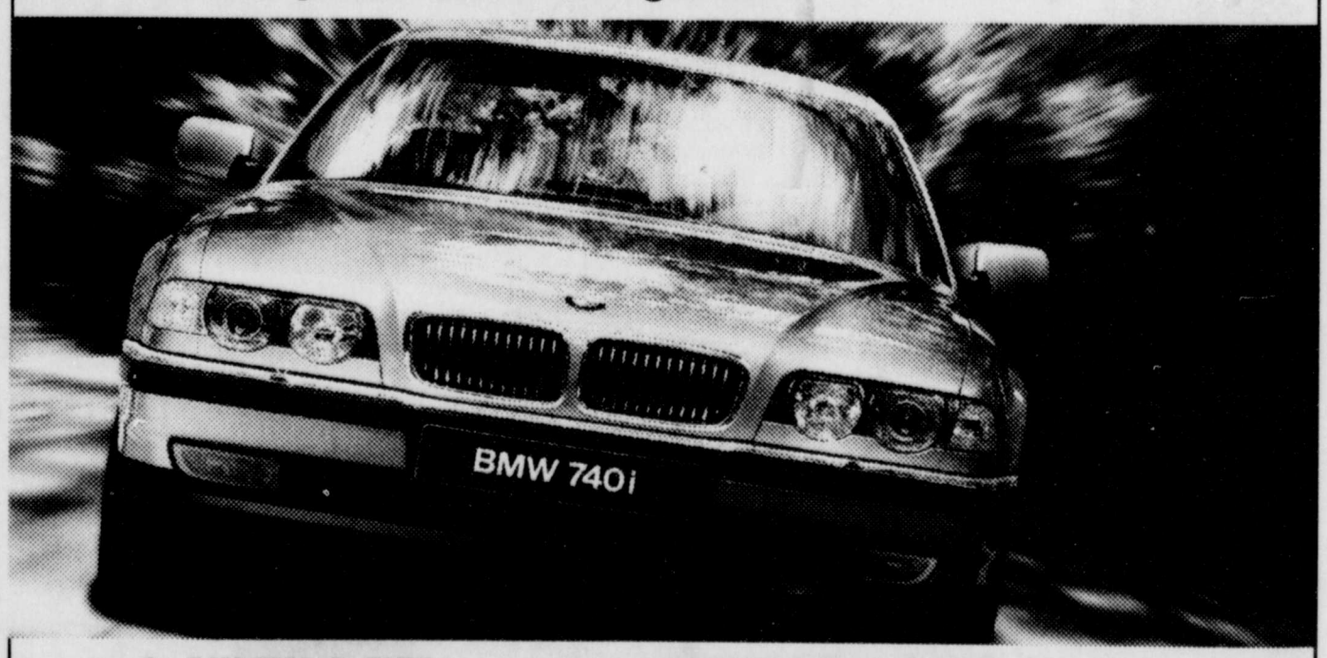
Le président de la société All-Tech a déclaré que Barton était un de ses clients

FOUILLE

Tous les immeubles du quartier ont été activement fouillés et une vaste chasse à l'homme de plusieurs heures a été lancée. Le vice-président Al Gore avait aussi proposé l'aide du FBI, a indiqué le maire d'Atlanta.

Le tueur, qui portait deux armes de poing, a d'abord tué quatre personnes dans une société de courtage boursier, avant d'en blesser plusieurs autres. Puis il a traversé la rue pour tuer cinq personnes et en blesser d'autres, a raconté le maire. Il a ensuite pris la fuite. Certaines personnes se cachaient encore dans les bureaux trois heures après la fusillade, alors que les policiers fouillaient tous les bâtiments étage par étage, bureau par bureau.

Ne vous laissez pas séduire par les imitations Entrez plutôt dans la légende.



La 740i 2000 de BMW. Lorsque d'autres fabricants de voitures tentent d'imiter la Série 7, nous sommes flattés. Cela nous confirme que les consommateurs et les membres de l'industrie reconnaissent la définition d'une voiture de luxe selon BMW. Mais toujours, nous nous interrogeons : est-il humainement possible d'imiter la BMW 740i ? Appelez-nous pour connaître les caractéristiques légendaires qui font de la 740i une voiture unique au monde.

Automobiles Jalbert
1885, boul. Central
Québec
(418) 687-4840

Le plaisir de conduire.MC

Taux de location
2,9%*
BMW 740i

L'illustration peut comporter de l'équipement offert en option. *Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW, et sont disponibles auprès des concessionnaires participants conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités sont de 840$ (36 mois) pour les modèles 740i. Les exemples tiennent compte d'un versement initial ou d'une valeur de reprise de 10 000$, avec option de rachat. L'équipement optionnel, les taxes de même que les frais relatifs au transport 895$, à la préparation, à l'administration du contrat (475$), au permis, à l'immatriculation et aux assurances sont en sus. Un dépôt de garantie équivalant au premier versement sera exigé. Des frais maximums de 0,20$/km s'appliquent à la portion du kilométrage excédant 20 000 km par année. Le preneur à contrat n'acquiert aucun droit de propriété à l'égard du véhicule à moins de se prévaloir de l'option de rachat. L'offre est conditionnelle à la disponibilité des véhicules; le concessionnaire peut proposer un prix de location inférieur. Cette offre s'applique à tous les modèles 740i neufs et ne peut être jumelée à aucune autre. La livraison doit avoir lieu au plus tard le 30 septembre 1999. BMW Canada Inc. «BMW», le logo «BMW» et «Le plaisir de conduire» sont des marques de commerce de BMW/AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc.

Visitez notre site Web: www.bmw.ca

1438426

SPÉCIAL

LES Fêtes DE LA Nouvelle-France
• Québec • DU 4 AU 8 AOÛT 1999 •
(418) 694-3311 · www.nouvellefrance.qc.ca

TUERIE À ATLANTA

Le suspect aurait perdu gros

Se livrant au « day-trading », il misait des sommes considérables sur des titres à risque très élevé

■ NEW YORK (AFP) — Les « day-traders » (spéculateurs d'un jour), dont l'un d'eux a tué hier au moins neuf personnes à Atlanta (Géorgie), jouent à la minute sur les variations du prix des actions dans l'espoir de réaliser des gains instantanés.

Contrairement aux investisseurs, inspirés par le milliardaire américain Warren Buffett, qui placent leur argent à long terme dans une action après en avoir étudié les données fondamentales, le « day-trader » ne s'intéresse qu'à la variation du prix de l'action, sans tenir compte de ce qui la provoque.

Leur nombre s'est considérablement accru avec la généralisation des opérations boursières effectuées par des particuliers via l'Internet.

Selon Marc Friedfertig, coauteur du livre *The Electronic Day Trader*, ce type de spéculation peut s'avérer très lucratif. « Mais si vous voulez en vivre, il faut un petit capital de départ, de l'ordre d'au moins 75 000 dollars, dont 10 000 à 15 000 seront perdus en apprenant », affirme-t-il.

Mark Barton, 44 ans, a ouvert le feu hier après-midi dans les bureaux de deux sociétés financières d'Atlanta faisant au moins neuf morts et 12 blessés, dont quatre dans un état grave, a indiqué le maire d'Atlanta, Bill Campbell.

M. Barton serait également impliqué dans le décès de trois autres personnes survenu le même jour, a précisé le maire. Selon les médias locaux, il s'agirait de sa femme et de ses deux enfants.

Le tireur « a simplement manifesté sa présence, il a évoqué la baisse du marché boursier et a ensuite dégainé ses pistolets et commencé à tirer sans aucune provocation extérieure ». « Pour le moment nous ne connaissons pas » les motivations du suspect, a indiqué le maire.

Selon la télévision financière américaine CNBC, citant des témoignages, Mark Barton, aurait connu des revers boursiers en se livrant au « day-trading ».

Les autorités boursières américaines ont déjà mis en garde à plusieurs reprises contre les dangers de ce type de spéculation. « Le day-trading est une activité très spéculative et très risquée. Il s'agit d'un travail très qualifié qui n'offre pas de place aux investisseurs inexpérimentés ou à la recherche d'un passe-temps », prévient Nancy Smith de la Commission des opérations en bourse (SEC) américaine.

Le « day-trader » joue sur l'effet masse en plaçant de fortes sommes d'argent sur une action et vendant ou achetant dès lors que celle-ci montre une petite variation. En cas de mauvais pari, la perte peut se révéler importante.

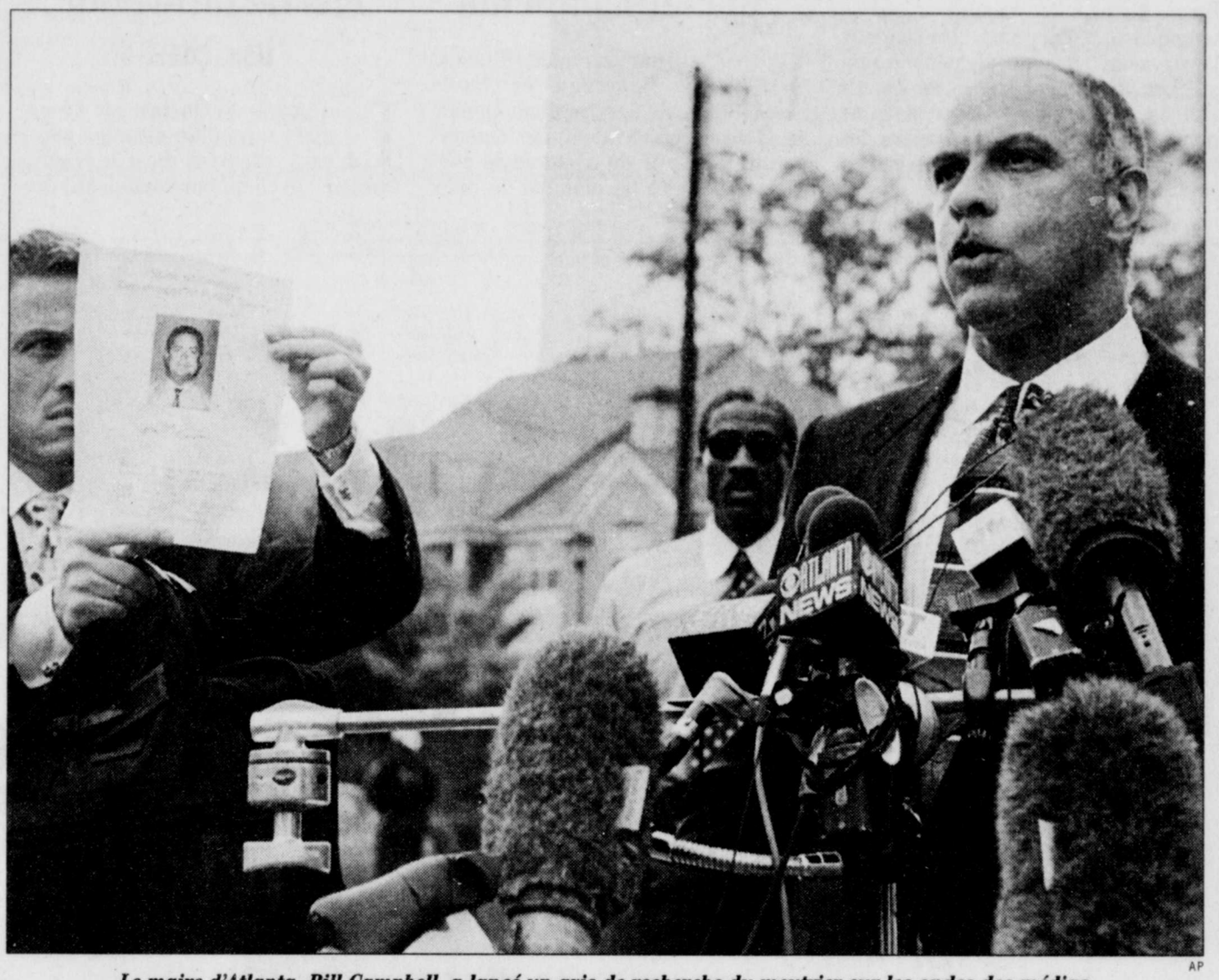
Harvey Houtkin, président de All Tech Investment Group, l'une des sociétés financières visées hier par Mark Barton, a souligné, dans des déclarations à la chaîne de télévision CNBC, que son but est d'offrir aux adeptes du « day-trading» des outils technologiques leur permettant d'accéder directement au marché boursier sans passer par un courtier et d'effectuer leurs transactions instantanément.

Ironie du sort, au moment où Mark Barton se livrait à sa tuerie hier, le NASD, l'autorité de régulation de la bourse électronique américaine Nasdaq, annonçait des mesures de contrôle pour le « day-trading».

Celles-ci visent notamment à obliger les firmes financières qui recommandent et facilitent cette activité à prévenir leurs clients « des risques associés à ce type de spéculation », selon un communiqué du NASD (National Association of Securities Dealers).

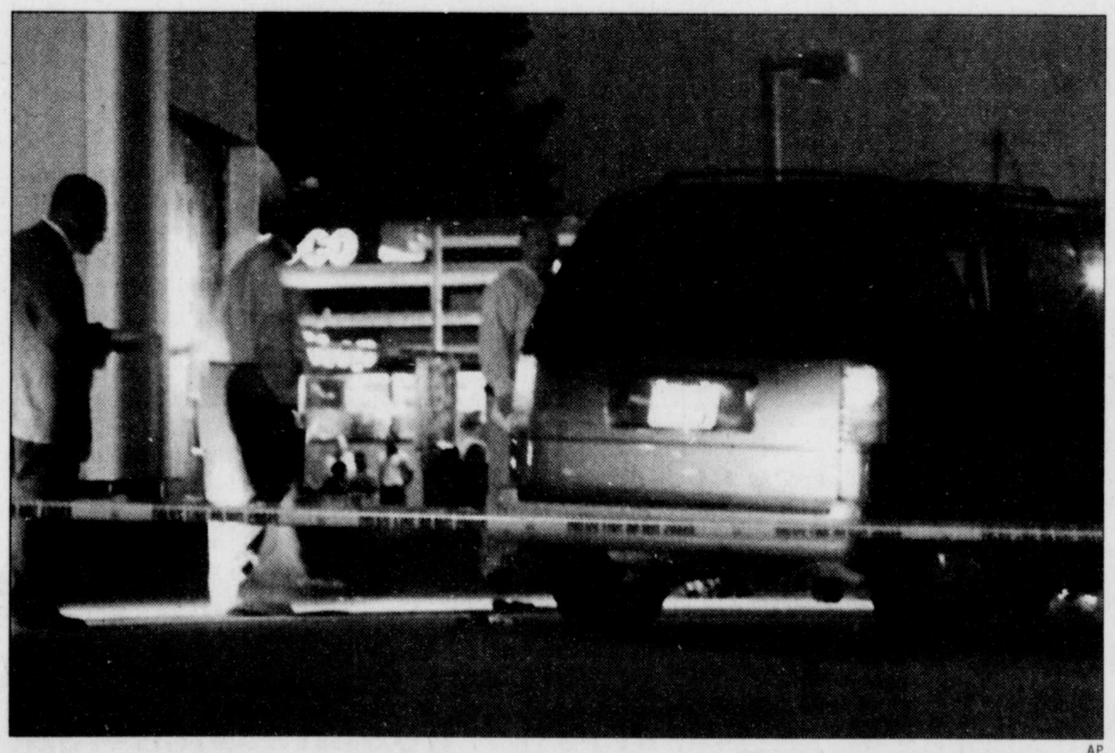
« Le day-trading ne requiert pas seulement un capital adéquat mais aussi une compréhension poussée des mécanismes des marchés financiers et de leur dynamique ainsi que du choix des actions et du moment auquel elles doivent être vendues ou achetées », souligne le NASD.

Depuis 1995, la bourse américaine a progressé de 170%. Mais des baisses passagères peuvent se révéler dévastatrices pour les spéculateurs à courtterme et le Nasdaq, qui concentre les petites valeurs chères aux « day-traders », a perdu près de 8% depuis ses records de la mi-juillet.



AP

Le maire d'Atlanta, Bill Campbell, a lancé un avis de recherche du meutrier sur les ondes des médias quelques heures avant que ce dernier ne se suicide.



AP

Les inspecteurs examinent le véhicule du meutrier après y avoir découvert son corps

ALL-TECH

L'une des plus importantes entreprise de « day-trading »

■ ATLANTA (AP) — All-Tech Investment Group, basée à Montvale dans le New Jersey, est l'une des plus importantes entreprises américaines de transactions boursières journalières, avec 22 bureaux répartis dans 15 États.

All-Tech, qui gère actuellement 1500 portefeuilles boursiers, a été créée en 1988 à partir d'une précédente entreprise, alors que les transactions journalières étaient balbutiantes.

Harvey Houtkin, qui a intégré l'entreprise en 1991 et en est le président et le pdg depuis 1993, s'est qualifié lui-même de « père des transactions électroniques journalières » et a fait passer son message via des livres et des séminaires.

Les « traders » journaliers achètent et vendent des actions, des obligations et d'autres titres sur une base instantanée, utilisent généralement des terminaux informatiques reliés aux plus importants réseaux boursiers.

À la différence de la plupart des investisseurs qui possèdent des actions à long terme, les traders journaliers essayent de capitaliser sur les hausses et les baisses quotidiennes du marché au moyen d'achats et de ventes rapides.

Dans l'entreprise, chaque « trader » journalier place au moins 50 000 dollars de fonds propres pour ouvrir un compte et la plupart d'entre eux paient 5000 dollars pour assister au stage de formation de 30 jours assuré par All-Tech.

Ils font des affaires en bourse avec leur propre argent. S'il leur est facile de le faire fructifier, il est tout aussi aisé d'en perdre. All-Tech emploie en conséquence un psychothérapeute d'entreprise .

ÉTATS-UNIS

34 040 morts par arme à feu

ATLANTA (AFP) — Les armes à feu ont tué 34 040 personnes en 1996, dont 4643 jeunes de moins de 20 ans, qu'il s'agisse d'homicides, de suicides ou de morts accidentelles, selon un rapport publié conjointement par les départements du Trésor et de la Justice le 14 juin.

Parmi ces morts, les homicides représentent 42% et les suicides 53%.

Ce chiffre est en baisse par rapport à 1995, année pendant laquelle 35 500 personnes avaient été tuées par arme à feu.

Près du quart des meurtres par arme à feu (24%) sont commis par des jeunes âgés de 18 à 20 ans, selon ce même rapport. Les trois quarts (74%) des meurtres attribués à cette tranche d'âge sont perpétrés avec une arme à feu.

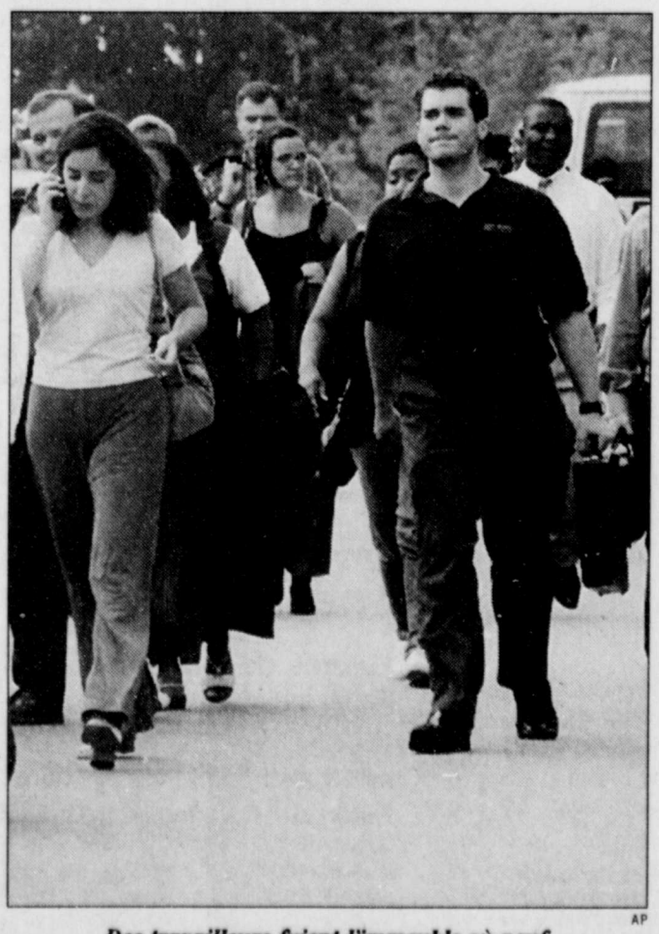
Un tiers des foyers américains disposent chez eux, ou dans leur voiture, d'au moins une arme à feu, et dans 21,5% des cas, ces armes sont chargées et conservées dans un endroit non fermé à clé, selon une étude parue au mois de juin dernier dans la revue *Archives of pediatric and adolescent medicine.*

TAUX DE MORTALITÉ

Les blessures par arme à feu sont la deuxième cause de mortalité des Américains âgés de 10 à 34 ans. Le taux de décès par arme à feu chez les enfants de 0 à 14 ans est près de 12 fois supérieur aux États-Unis que dans l'ensemble des pays industrialisés, selon un rapport publié en 1997 du Centre de surveillance des maladies.

Les blessures par arme à feu sont la deuxième cause de mortalité chez les américains de 10 à 34 ans

Le second amendement de la Constitution des États-Unis d'Amérique est l'argument principal avancé par les défenseurs des armes à feu. Il stipule : « Une milice régulière, étant nécessaire à la sécurité d'un État libre, le droit du peuple à garder et à porter des armes, ne devra pas être attaqué ».



AP

Des travailleurs fuient l'immeuble où neuf personnes ont été tuées.

CNN s'est fait doubler

NEW YORK (AP) — Basée à Atlanta, CNN n'a cependant annoncé qu'un homme avait ouvert le feu hier dans un immeuble de bureaux de la ville que bien après ses deux chaînes d'informations rivales.

CNN a déclaré avoir eu des informations contradictoires fournies par des stations locales sur la fusillade survenue dans un immeuble de bureaux et avoir privilégié la précision à la précipitation. Des informations données plus tôt par MSNBC et Fox News Channel se sont pourtant avérées exactes.

« Notre choix éditorial a été d'être précis avec les informations que nous diffusions, plus que de vouloir être les premiers », a déclaré le porte-parole de la chaîne.

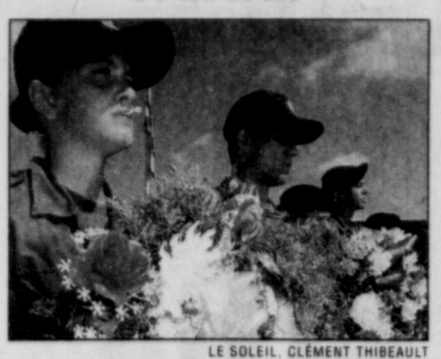
MSNBC a annoncé la fusillade en premier, à 15h43 locales, soit près de trois quarts d'heure après le début de l'action du forcené. À 15h47, la chaîne a diffusé une vue d'hélicoptère du bâtiment, situé dans le sud d'Atlanta, avec la permission de sa filiale locale WXIA-TV.

Fox News Channel a suivi à 15h50, diffusant huit minutes plus tard une vidéo réalisée par sa filiale WAGA-TV.

Ce n'est qu'à 15h57 que CNN, dont le siège est situé à quelques kilomètres des lieux du drame, dans le centre d'Atlanta, a informé ses télespectateurs de la fusillade et a diffusé des images de la vidéo aériennes réalisée par WXIA-TV.

CNN est affiliée à quatre stations d'Atlanta dont elle a le droit de diffuser des images.

Valcartier se souvient



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Le 29 juillet est synonyme de deuil et de souvenir au Centre d'instruction d'été des cadets de l'Armée à Valcartier. En 1974, six cadets avaient accidentellement été tués par l'explosion d'une grenade. Sous les drapeaux en berne, une cérémonie suivie d'une bénédiction ont été organisées à la mémoire des six victimes. En plus de rappeler une page tragique de l'histoire des cadets, l'événement permet également de sensibiliser les jeunes à la sécurité. Depuis l'année de l'accident, les cadets ne manipulent plus de grenades lors des périodes d'instruction. L'audiovisuel a pris la relève. **M.M.**

Militaire blessé

Un réserviste qui s'entraînait à la base militaire de Valcartier a été blessé à un oeil, en fin d'après-midi hier, alors qu'une balle a explosé dans son arme. L'homme se trouvait sur le champ de tir avec plusieurs autres militaires. Effectuant des tirs de précision, il a appuyé sur la gachette de son fusil, mais la balle n'est jamais sortie. Une déflagration s'est produite à l'intérieur, faisant voler des éclats et de la poussière de carbone qui lui ont causé des blessures à un oeil. Il a été traité à l'hôpital de la base militaire où il reposait toujours hier soir. Sa vie n'est pas en danger. Une enquête sera menée afin de déterminer la cause exacte de l'accident. Les militaires veulent notamment vérifier si la balle ou l'arme était défectueuse. **F.S.**

Policiers blanchis

Les agents Raynald Bisson, Denis Falardeau et David Filion, de la Sûreté municipale de Québec, qui avaient été amenés devant le comité de déontologie policière à la suite de plaintes de deux membres des Hell's Angels, ont été blanchis d'allégations d'avoir détenu et fouillé de manière abusive les deux motards. S'appuyant sur le contexte de la guerre des motards qui sévissait à l'époque, le comité a rejeté tous les chefs qui pesaient sur les trois policiers. **F.S.**

Brûlés à l'acide

Deux jeunes employés de la charcuterie Bilopage à Vanier ont subi des brûlures au visage vers 5h30 hier en nettoyant un contenant avec de l'acide caustique. La substance corrosive a éclaboussé les deux hommes après qu'ils aient utilisé un boyau d'arrosage pour accélérer le nettoyage. Ils ont été conduits à l'unité des grands brûlés de l'hôpital Saint-Sacrement. La CSST mènera une enquête. **I.M.**

Pas de pitié pour les bus

La police de Québec est désormais sans pitié avec les autocars circulant dans le Vieux-Québec. Un chauffeur conduisant des touristes français l'a appris à ses dépens hier matin lorsqu'il a stationné son mastodonte devant l'hôtel de ville de Québec, dans une zone qui lui était interdite. Résultat, 37$ d'amende et beaucoup de grogne chez les cousins venus de l'Hexagone qui ont dû patienter avant de commencer leur visite. **I.M.**

Un horticulteur comparaît

Stéphane Plante, le cultivateur de marijuana arrêté hier, lors de la perquisition qui a permis aux policiers de la SQ de mettre la main sur environ 1000 plants dans une ferme désaffectée de Sainte-Agathe de Lotbinière, célébrera son 31e anniversaire, aujourd'hui, derrière les barreaux. L'individu a comparu hier, au palais de justice de Thetford Mines, pour faire face à six chefs d'accusation reliés à ses activités horticoles. La Couronne s'étant opposée à sa remise en liberté, il devra revenir au tribunal mardi. Aucune autre arrestation n'a été effectuée hier relativement à cette opération policière. Les policiers auraient cependant plusieurs autres personnes dans leur mire. Le modus operandi des cultivateurs laisse croire aux agents que cette installation est reliée à un groupe de motards criminalisés. La valeur totale de la saisie est estimée à 1,3 million$. **F.S.**

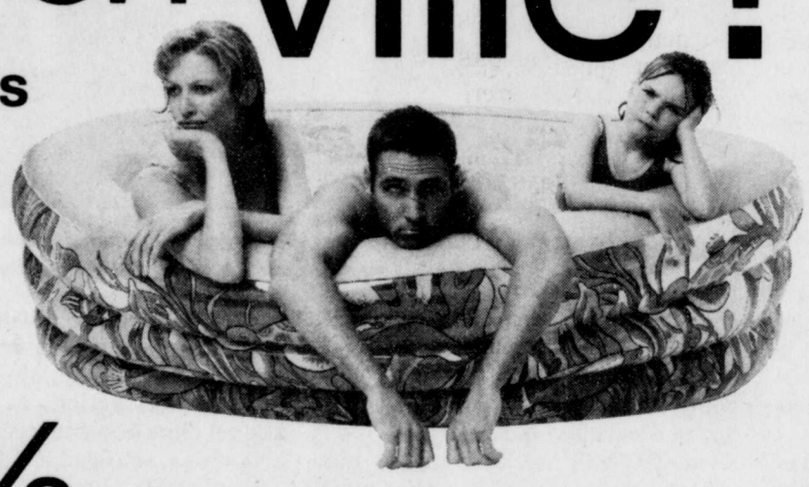
Vivre des fruits de la prostitution

Claude Cayer a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir vécu entièrement ou en partie des fruits de la prostitution. Cayer est cet homme de 46 ans chez qui une mère de famille, avec son rouleau à pâte à la main, s'est rendue pour fracasser les vitres du logement. Ça se passait la semaine dernière, au 549 de La Salle. La mère de famille en avait assez de voir les prostituées rôder dans les environs. L'homme a reconnu qu'il louait des chambres aux prostituées pour qu'elles accueillent les clients. Sa cote était de 5$ par client. Le juge Narcisse Proulx l'a condamné à cinq mois de prison. L'homme, qui compte plusieurs antécédents en matière de crimes, sera aussi soumis à une probation de deux ans. G.B.

Débute le vendredi 30 juillet

L'été en ville?

Profitez de super aubaines pour toute la famille!



50% de rabais sur tenues d'été et maillots de bain
- tous les shorts, T-shirts, débardeurs et chemises sport à manches courtes pour hommes, femmes et enfants
- tous les maillots de bain pour hommes et une sélection de maillots de bain pour femmes et enfants

Plus d'autres aubaines sur articles à prix de liquidation

50% de rabais supplémentaire
- tenues de nuit, peignoirs et tenues de détente en réduction finale

40% de rabais supplémentaire
- tenues printemps-été en réduction finale pour hommes, femmes et enfants
- sélection de chaussures à prix de liquidation pour hommes et femmes
- lingerie en réduction finale (modèles Calvin Klein compris)

70% de rabais
- toutes les robes printemps-été pour femmes

60% de rabais
- vêtements d'extérieur printaniers pour hommes, femmes et enfants
- pulls printemps-été pour hommes
- tous les articles en acrylique, nappes, napperons et serviettes pour l'été

50% de rabais
- tous les articles Star Wars pour enfants
- pulls printemps-été pour femmes
- toutes les blouses printemps-été pour femmes
- tous les couverts 5 pièces Royal Albert
- sélection de produits pour le bain et de soins corporels (comprend chandelles, gels de bain, lotions pour le corps, trousses à maquillage et miroirs compacts)

40% de rabais
- collections de vêtements de golf pour hommes et femmes (comprend Liz Claiborne, Karen Kane et Koret pour elle ainsi que PGA, Firethorn et Nike pour lui)
- toutes les tenues Levi's pour enfants
- chapeaux d'été pour enfants
- tous les soutiens et les culottes en boîte (emballages doubles non compris)
- sélection de soutiens et de culottes sur cintre
- bas, collants et chaussettes Vanity Fair
- tenues de nuit, peignoirs et tenues de détente printemps-été

30% de rabais
- tous les chapeaux, ceintures et écharpes printemps-été
- tous les sacs à main
- tous les articles de cuisson au four Eaton Home et Chantal en stock

25% de rabais
- toutes les montres Lorus, Cardinal et Caravelle
- sélection de literie designer en stock (comprend Ralph Lauren, Tommy Hilfiger, Nautica et Esprit)
- sélection de petits articles en cuir pour femmes

Heures de magasinage estivales
Eaton à Place Ste-Foy
Lundi, mardi et mercredi, 9h30 à 17h30;
jeudi et vendredi, 9h30 à 21h;
samedi, 8h30 à 17h; dimanche, 12h à 17h.
Eaton aux Galeries de la Capitale
Lundi, mardi et mercredi, 9h30 à 18h;
jeudi et vendredi, 9h30 à 21h;
samedi, 8h30 à 17h; dimanche, 12h à 17h.

EATON
Les temps changent.

Offres en vigueur du 30 juillet au 1er août 1999. La sélection varie d'un magasin à l'autre. Solderie des manufacturiers et centres de liquidation non compris. Achats en personne seulement. Les rabais s'appliquent sur les prix étiquetés d'origine sauf indication contraire. Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre.

LABORATOIRE DE PCP

Sentence de 14 ans pour Daniel Robitaille

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — Daniel Robitaille, considéré comme le cerveau du quatuor qui dirigeait un laboratoire de PCP à Lac-Beauport, a écopé d'une sentence de 14 ans de prison. Son aide de camp, Jean-Claude Larocque, écope pour sa part de six ans de prison.

Les deux accusés ont décidé, hier après-midi, de couper court à leur procès, commencé lundi. Robitaille, 40 ans, de Beauport, a plaidé coupable aux accusations de complot, de fabrication de PCP, de possession dans le but d'en faire le trafic, de possession d'une arme sans détenir de permis, soit un magnum .357, et de recel de la même arme, puisqu'il s'agit d'un objet volé.

Les accusations pour lesquelles Larocque, 50 ans, de Québec, s'est reconnu coupable, sont moins nombreuses. Il s'agit d'accusations de complot, de production et de possession de PCP. De plus, les antécédents judiciaires dans le cas de Larocque sont moins nombreux que dans celui de Robitaille.

Le juge Marc Dufour a prononcé les sentences en se rendant aux suggestions communes du procureur de la Couronne, Me François Huot, et de l'avocat de la défense, Me Lawrence Corriveau. Les deux complices sont détenus depuis leur arrestation, le 12 novembre dernier.

Cette nuit-là, vers 3 h, les policiers de la Sûreté du Québec ont intercepté quatre individus dans deux voitures, qui venaient à peine de quitter le chemin Fleming à Lac-Beauport. Le quatuor venait de rater la recette de PCP, ce qui avait provoqué un léger incendie dans le chalet.

Ce laboratoire de PCP est considéré comme le deuxième plus important démantelé au pays depuis 1977. Les policiers ont notamment découvert deux kilos de PCP et 4,5 kilos de PCC, une composante du PCP. Avec tous les produits retrouvés, les quatre individus auraient pu mettre sur le marché de la drogue pour une valeur de 10,5 millions$.

ÇA JOUE DUR

L'harmonie ne règne pas au sein du quatuor depuis les arrestations. Au moment de son procès, Johnny Daigle, qui doit connaître sa sentence ce matin, a fait une déclaration incriminante pour ses trois complices.

Le quatrième membre du groupe, Tony Bélanger, qui a plaidé coupable plus tôt cette semaine, a témoigné contre Robitaille et Larocque. Ce qui lui aurait valu des menaces. Bélanger aurait appris à son retour au centre de détention, mercredi, que sa tête était mise à prix. Des enquêteurs de la SQ ont confirmé qu'il y aura enquête dans cette affaire.

AFFAIRE ROGER PELLETIER

Contre-offensive

RIMOUSKI — L'avocat de l'agent de la SQ, Martin Laverdière, a réagi hier en affirmant au SOLEIL que son client ne craignait nullement d'éventuelles poursuites au civil à la suite des conclusions du rapport du coroner Gilles Perron sur le décès de Roger Pelletier. Le policier, selon Me Yvan Bujold, n'a rien à se reprocher.

« Mon client a agi en situation de légitime défense. Le coroner dit sans aucune hésitation que rien ne pouvait minimiser l'ampleur du geste irréfléchi et inexcusable de M. Pelletier malgré toute la sympathie qu'on peut avoir à l'égard de sa famille. Il a été l'artisan et le seul et unique responsable de cette situation », soutient Me Bujold.

Au sujet d'éventuelles poursuites au civil contre un agent de la part de la famille, Me Bujold a rétorqué qu'il n'y avait aucune possibilité de poursuite au civil, son client n'ayant pas commis de faute. « Le coroner est très clair, le premier responsable est M. Pelletier qui a choisi de confronter les policiers avec une arme à feu ».

L'avocat de la famille Pelletier, Gervais Turbide, a annoncé en début de semaine, son intention d'engager des poursuites en dommages et intérêts contre la Sûreté du Québec et un agent non identifié.

L'avocat Turbide, s'interroge sur l'interprétation, par la Sûreté du Québec, du rapport du coroner sur la mort de Roger Pelletier. Selon l'avocat de la famille du défunt, « la SQ banalise l'événement et maintient une apparence de transparence dans ce dossier. Je compte d'ailleurs discuter de cet aspect particulier de l'affaire avec le substitut du procureur général afin de rassurer le public. » Roger Pelletier est mort le 27 décembre 1997, 36 jours après avoir été atteint de 4 balles tirées par des agents de la SQ. **C.T.**

ACCIDENT DE SAINT-MICHEL DE BELLECHASSE

La citerne sous la loupe des ingénieurs

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

■ CHARNY — L'inspection de la citerne du poids lourd de la compagnie Bulk Carriers pourrait en dire long sur le carambolage qui a fait quatre morts et 11 blessés samedi à Saint-Michel de Bellechasse.

Au premier jour de l'expertise menée par la compagnie Camtech dans les garages du ministère des Transports à Charny, l'ingénieur Jean Grandbois a confié aux journalistes que c'est vraisemblablement sur la citerne, vieille de 11 ans, qu'il risque de trouver des défaillances plutôt que sur le tracteur du camion, flambant neuf.

Accompagné des enquêteurs de la SAAQ et de la Sûreté du Québec, Jean Grandbois devrait terminer aujourd'hui l'examen de la transmission, des pneus et surtout du système de freinage du mastodonte. « On va pouvoir faire un estimé du pourcentage de freinage qui été fourni par rapport à ce qui aurait dû être fourni normalement, explique l'ingénieur. Est-ce que c'était 100 %, 90 % ? »

Après avoir rapidement passé en revue le camion, l'ingénieur se montrait très optimiste. « Il n'est pas trop accidenté, on ne devrait pas avoir de problèmes à trouver nos données. »

PRÉCIEUSE BOÎTE NOIRE

L'étude de la « boîte noire » du poids lourd révélera avec exactitude ce qui s'est passé durant les 30 secondes qui ont précédé l'impact. « L'ordinateur de bord va nous donner beaucoup d'informations sur la vitesse du camion et la décélération », détaille Jean Grandbois.

C'est la compagnie Cummins, le fabricant du moteur du camion, qui a fait le prélèvement de l'ordinateur de bord et qui analysera les données qu'il contient.

Cette expertise mécanique sera déterminante pour la suite de l'enquête, même si elle est plus approximative que celle qu'avait fait l'ingénieur Grandbois sur l'autobus responsable de la tragédie des Éboulements.

Lorsque Jean Grandbois aura remis son rapport à la Sûreté du Québec, probablement la semaine prochaine, un procureur de la Couronne décidera si des accusations de négligence criminelle ou encore de conduite dangereuse seront déposées contre le camionneur Jason Fisher.

Le coroner Martin Toussaint attend lui aussi les résultats techniques pour poursuivre son enquête.



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES
Jean Grandbois, ingénieur chez Camtech, inspecte le véhicule sous toutes ses coutures

TERRAINS DE JEUX DE SAINTE-FOY

Aider les jeunes handicapés sans hausser les coûts

Andrée Boucher dit chercher une solution

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — La mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, n'a pas l'intention d'augmenter les coûts d'inscription au terrain de jeux pour fournir des accompagnateurs aux enfants handicapés. Mais elle désire trouver un autre moyen pour aider ces jeunes à joindre le camp de jour à peu de frais.

En entrevue au SOLEIL mercredi, la mairesse a indiqué qu'elle voulait procéder à certaines analyses avant de prendre position à ce sujet. Mais contrairement aux conseillers indépendants, qui réclament une décision lors de la prochaine réunion du conseil, Mme Boucher estime qu'il faut prendre le temps de bien cerner le problème avant de trouver une solution.

Et selon elle, le problème pourrait bien résider dans le manque d'équité du gouvernement provincial. « Nous avons fait une demande de subvention pour fournir des accompagnateurs aux enfants handicapés et on nous l'a refusée. Je veux savoir pourquoi, et je veux savoir si le gouvernement en a donné à d'autres municipalités. Si les autres ont eu des subventions et pas nous, le gouvernement devra fournir des explications », a-t-elle indiqué.

PAS D'AUGMENTATION

Par contre, s'il est prouvé que le gouvernement a agi de façon équitable, la mairesse tentera de trouver une autre façon de financer un programme d'accompagnateurs pour les enfants handicapés qui désirent s'inscrire au terrain de jeux. « Mais il n'est pas question d'augmenter les frais d'inscription. Car c'est un service de base et si c'était possible, le terrain de jeux serait gratuit pour tous », a-t-elle soutenu.

Mme Boucher considère que les parents qui inscrivent leurs enfants au terrain de jeux ne devraient pas devoir payer pour permettre aux handicapés d'avoir accès à ce service. Car à ses yeux, il s'agit d'une responsabilité collective qui devrait être assumée par le gouvernement, ou du moins, par l'ensemble de la population de Sainte-Foy. Elle compte donc regarder les solutions qui s'offriront à elle lors de l'adoption du prochain budget et n'écarte pas la possibilité de hausser légèrement les taxes.

« Il faudra que (les conseillers indépendants) soient logiques. Ils se sont *boqués* comme une bande de chameaux contre une augmentation de taxes de 10 $, l'an dernier, mais voudraient hausser aujourd'hui les frais d'inscription au terrain de jeux », a-t-elle lancé, en faisant référence aux commentaires des conseillers, rapportés hier dans LE SOLEIL.



Andrée Boucher

SILLERY

Par ailleurs, le maire de Sillery, Paul Shoiry, souligne que les enfants handicapés ont accès aux camps de jour de la municipalité, contrairement à ce qu'affirmait mardi l'Association régionale pour les loisirs des handicapés de Québec. Selon lui, les parents d'enfants ayant des besoins particuliers peuvent demander à la municipalité de leur fournir un accompagnateur.

« Tous les cas qui nous été soumis ont été acceptés, sauf un. Et c'est la municipalité qui paie la différence si le service demandé occasionne des frais plus élevés. Mais nous n'avons pas de programme précis pour l'intégration des handicapés. C'est du cas par cas », a expliqué M. Shoiry.

Les policiers attendent pour sanctionner le Carol

Un jugement favorable serait le coup d'envoi

FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les policiers de Sainte-Foy n'attendent qu'un jugement favorable pour faire cesser les danses-contacts au cabaret le Carol, dont la propriétaire Céline Pomerleau est accusée d'avoir tenu une maison de débauche. En attendant le verdict, qui devrait tomber en octobre, les procureurs au dossier ont suggéré au corps policier de ne pas intervenir.

Mercredi, Johanne Dolbec, reconnue coupable des mêmes accusations relativement à une descente policière au cabaret l'Entre-Nous de Val- Bélair en mai 1993, dénonçait le fait que les autorités laissent le Carol présenter de tels spectacles. Il s'agit selon elle, d'une concurrence déloyale.

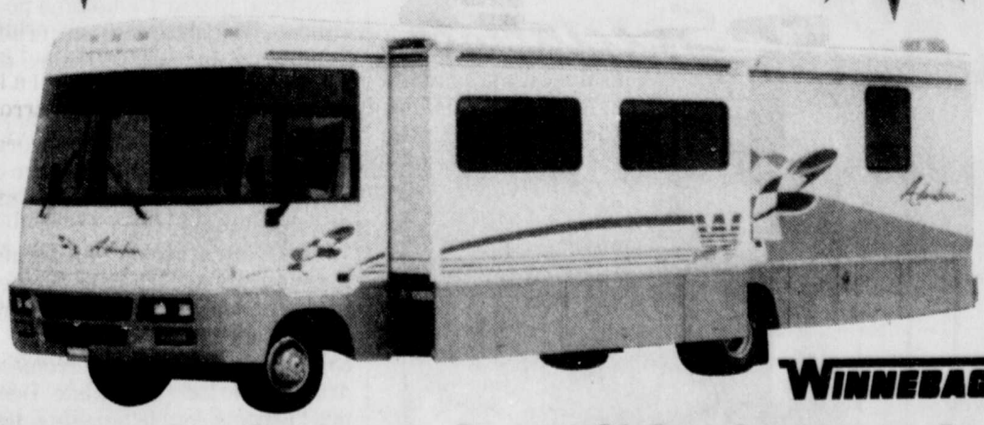
« Pour l'instant, tant qu'un verdict ne nous dit pas que c'est illégal, nous ne pouvons pas faire grand-chose. Même si nous y retournions à répétition, ça ne donnerait rien. Mais nous ne laisserons pas traîner les choses si le jugement nous est favorable », a promis le lieutenant André Filion, porte-parole de la police de Sainte-Foy.

Les procureurs qui ont piloté ce dossier sont les mêmes qui ont obtenu, la semaine dernière, un verdict de culpabilité contre le propriétaire du club échangiste l'Orage, de Montréal, qui a été considéré comme une maison de débauche.

« Nous ne laisserons pas traîner les choses »

Les derniers témoins au procès de Mme Pomerleau ont été entendus le 26 février dernier. Les procureurs des deux parties devaient remettre leurs plaidoiries écrites au juge André Plante avant la fin juin. Ce dernier devrait rendre son verdict le 14 octobre.

Ce procès fait suite à une opération policière menée au Carol en mars 1997. En plus de la propriétaire, 14 personnes, clients et employés, avaient été interpellés. Ils ont été accusés d'avoir tenu une maison de débauche ou de s'être trouvés dans une maison de débauche.

MOTORISÉS
LEBLANC
DEPUIS 1968
Neuville
Besoin urgent d'usagés
Excellente allocation d'échange
Gagnant
Prix Excellence pour le service après-vente
PRIX COUPÉS SUR LES MODÈLES 1999
ÉCONOMISEZ DES MILLIERS DE $$$
Adventurer
Winnebago
seulement 3 en inventaire
Faites vite!

WINNEBAGO
Les prix de tous les véhicules neufs et usagés sont réduits – Hâtez-vous!
financement à taux préférentiel
Newmar Corp.
WINNEBAGO
Royal Citation Flair Bounder
CHEZ LEBLANC, C'EST RASSURANT
Québec: en bordure de l'aut. 40, sortie 281 Nord, Neuville
À 15 min. de Québec
(418) 876-3316, 1 800 854-3316
L4386318

SAISON
DES SOLDES
Jusqu'à
70%
de réduction
sur toute la mode

Avec la mode pour homme, femme et enfant à ce point soldée, un conseil avisé : agrandissez vite garde-robes et placards !
MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537
PLACE STE-FOY (418) 652-4537
www.lesailes.com
AILES
LES AILES DE LA MODE
Je me fais plaisir

Perquisitions à l'abri des indiscrets

Dorénavant, la SQ écartera les médias des lieux de «descentes»

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Prenez le temps de bien observer cette image de perquisition policière, croquée récemment à Sainte-Agathe dans Lotbinière. Elle pourrait devenir une pièce de collection...

C'est que, à l'aube de la saison des récoltes de marijuana, la Sûreté du Québec a décidé d'appliquer à la lettre sa consigne de ne plus fournir aux médias le lieu des saisies de stupéfiants, d'alcool frelaté, d'armes illégales et tutti quanti...

Encore mieux, les journalistes, photographes et cameramen ne pourront plus poser le pied sur les propriétés visées à moins que les policiers n'aient en main des mandats d'arrestation en plus de leurs mandats de perquisition.

De récentes décisions des tribunaux poussent la Sûreté du Québec à faire preuve d'une prudence de Sioux.

Dans l'arrêt West, rendu en Colombie-Britannique, la cour avait en effet acquitté une personne entre autres parce que la police avait permis aux médias de pénétrer dans sa résidence au moment de son arrestation.

«On doit faire de plus en plus attention pour ramasser de la preuve qui va aller devant les tribunaux et ne pas laisser de porte ouverte aux criminels», précise le caporal Ronald Boudreault de la direction des communications de la SQ à Montréal

La SQ veut se conformer le plus possible à l'article 487.2 du Code criminel qui interdit formellement de diffuser l'information qu'une personne ou un endroit a été l'objet d'une perquisition policière tant qu'il n'y a pas d'accusation criminelle.

Cet article de loi a été déclaré inconstitutionnel par le juge Jacques J. Lévesque de la cour supérieure du Québec en février 1998 lors d'une poursuite intentée par les Soeurs de la Charité de Québec contre le relationniste de la SQ Réal Ouellet, après une perquisition menée à leur couvent en 1993.

Cette contestation de l'article de loi sera maintenant débattue devant la Cour suprême du Canada.

Les policiers ne cachent pas qu'une autre raison qui les incite à mettre la pédale douce sur les relations publiques, c'est qu'ils se sont fait reprocher de se servir de la couverture médiatique pour mousser leurs activités.



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAULT

Cette photo publiée hier dans LE SOLEIL risque d'être l'une des dernières du genre puisque la SQ a décidé de ne plus permettre aux médias de venir sur les lieux d'une perquisition, sauf quand des mandats d'arrestation auront été émis au préalable.

«Ça avait un peu débordé, confie le caporal Boudreault. Les médias filmaient les installations des producteurs de drogue, mais aussi leur salon, leur chambre à coucher!

«Lorsqu'on a commencé à en parler, il avait été question de ne plus parler des perquisitions du tout, mais la consigne vise pour le moment la non-publication des adresses, assure Ronald Boudreault. C'est sûr que c'est moins intéressant pour les médias télé et les photographes, mais pour la radio, ça ne changera rien parce qu'on ne cachera pas les informations.»

En guise de consolation, le caporal Boudreault ajoute que si les journalistes dénichent par eux-mêmes le lieu de la perquisition, les policiers ne les empêcheront certainement pas de faire leur travail!

HERBE À POUX

Un arrachage dont on ne peut mesurer les effets

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — Même après dix ans de lutte contre l'herbe à poux, il est encore difficile d'en évaluer l'impact contre la principale responsable du rhume des foins. Néanmoins, on ne trouve plus de terrains infestés comme avant!

C'est le constat de l'Association de lutte contre l'ambrosia (ALCA) et de la CUQ. Même si l'indice de pollen dans l'air n'est pas une donnée vraiment fiable, on croit que les campagnes d'arrachage ont bien fini par produire leur petit effet.

«On n'en trouve presque plus sur les terrains privés. Et même sur les grands terrains vacants, il faut la chercher si on veut faire des corvées d'arrachage», se réjouit Jean Guyart, directeur de l'aménagement du territoire à la Communauté urbaine de Québec.

Ce n'étaient pourtant pas les terrains infestés qui manquaient, il y a quelques années, dans nos parcs industriels et dépôts à neige plus ou moins légaux.

«En 1989, peu de gens connaissaient l'herbe à poux. À vrai dire, peu de gens se souciaient de cette plante», rappelait Gertrude Morency, présidente de l'ALCA, en reprenant infatigablement son bâton de pèlerin au lancement de la campagne, cette année. Ainsi, ses démarches auprès du ministère des Transports ont porté fruit: des expériences pilotes sur des tronçons d'autoroute permettent de penser que des fleurs sauvages peuvent remplacer avantageusement l'herbe à poux.

«On a fait beaucoup de sensibilisation. Il y a des régions, comme Lanaudière, où l'ambrosia a été presque éliminée», observe Denis Gauvin, un biologiste du Centre de santé publique de Québec. Mais il avoue qu'on ne dispose pas de mesures vraiment précises pour le prouver.

Dans certaines régions, l'ambrosia a été presque éliminée

Ainsi le rapport sur l'indice de pollen des cinq dernières années de la CUQ indique que l'été 1994 fut le pire de tous avec un indice de pollen «très élevé» de plus de 38 grains au mètre cube deux semaines durant contre une seule semaine, l'été dernier, avec un indice de 24 grains. Les autres années, les pointes oscillaient autour de 15 grains, un indice néanmoins «élevé» durant deux ou trois semaines.

«Les méthodes d'échantillonnage ne sont pas précises. Ça varie beaucoup avec les conditions climatiques», prévient M. Gauvin. Aussi cette année, la CUQ croisera-t-elle ses indices avec ceux diffusés par Météomédia.

Les efforts des municipalités varient beaucoup. Québec, Charlesbourg et Sillery s'impliquent davantage, bien que Sainte-Foy et Beauport participent très activement cette année, observe-t-on. Mais c'est la Nation Huronne-Wendat qui a mérité le méritas provincial Elzéar-Campagna pour ses efforts systématiques pour éradiquer l'ambrosia sur son territoire depuis quelques années.

D'ici deux semaines, les dépôts à neige municipaux feront encore l'objet d'une attention particulière et même, quelle ironie, le nouveau Corridor des cheminots!

«On l'a fait arracher l'an dernier par le cadets mais elle a partiellement repoussé avec l'engrais et l'humidité des dernières semaines car nous avons fait de l'ensemencement hydraulique le long de la piste. Des équipes l'arracheront la semaine prochaine», assure M. Guyart, bien déterminé à en venir à bout.

«L'herbe à poux est la principale responsable de la rhinite allergique, le rhume des foins», affirme Denis Gauvin du Centre de santé publique. Un citoyen sur huit souffre de cette allergie. Cette année, on tentera même de comparer l'indice pollinique de la CUQ avec les demandes de consultations médicales.

Pour en savoir plus sur l'herbe à poux, cette plante qui ressemble étrangement à des feuilles de carottes, un stand d'information sera installé au marché de Sainte-Foy le 31 juillet.

Hors réseau, pas de sonnerie

Bell refuse son service à deux Charlevoisiennes

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
Collaboration spéciale

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS — Bell Canada refuse de fournir le service à une résidence de la rue Principale à Petite-Rivière-Saint-François dans Charlevoix, alléguant que celle-ci se trouve trop loin du réseau principal. La compagnie téléphonique conseille plutôt à la propriétaire de se munir d'un appareil cellulaire Bell Mobilité.

«J'ai l'impression qu'on rit de moi en voulant me faire dépenser une fortune dans l'utilisation d'un cellulaire, portant la marque de Bell Mobilité, par-dessus le marché. Je suis propriétaire d'une entreprise qui crée quatre emplois et le fait de ne pas avoir de ligne téléphonique à la maison nuit à mon commerce», conteste Julie Bouchard, une jeune entrepreneure de 25 ans. «Ça brime aussi ma vie privée parce que mes amis et ma famille ne peuvent me rejoindre», ajoute-t-elle.

Mme Bouchard et sa sœur, qui est aussi sa voisine, vivent le même problème. Leurs demeures sont à 1000 mètres du réseau qui passe sur la route 138. Selon la Loi sur Bell Canada, la compagnie n'est pas tenue de fournir le service à une résidence située à plus de 165 mètres.

«Le conseil municipal croit que l'urgence s'impose de connecter ces deux résidences dans un secteur où le développement domiciliaire est imminent», Le maire de Petite-Rivière-Saint-François, Jean-Guy Bouchard

Mme Bouchard songe à changer de fournisseur de service téléphonique même si ça semble vain: «Je ne l'ai pas fait parce que j'espère que cette histoire ridicule va bientôt finir. Je crois aussi que ma vengeance ne servirait à rien aux yeux d'une si grosse compagnie», confie-t-elle sur un ton d'impuissance. Même une plainte auprès du CRTC n'a pas porté fruit. L'organisme fédéral affirme ne pouvoir rien faire pour lui venir en aide. Il y aurait quelques milliers de Québécois qui vivent la même situation.

Bell a proposé de modifier la franchise standard actuelle fondée sur la distance (165 mètres) par une somme forfaitaire de 1000$. L'abonné défraiera le reste des coûts d'installation: «Notre compagnie ne peut plus assumer seule les coûts d'extension du réseau», explique Louis Arseneault, de Bell. La décision du CRTC devrait être rendue en août.

L'ENTREPÔT
LEVI'S
Polos DOCKERS 19,99 2/35$
Chemises LEVI'S 24,99 2/45$
Venez visiter le plus grand centre de jeans au Québec avec sa variété de jeans et de vêtements pour toute la famille.
Pantorama L'ENTREPÔT
Économisez de 20% à 80% sur le prix courant
Des milliers de jeans dans les plus grandes marques à 60% et plus de réduction
PANTALONS À CORDON à la taille 20% de rabais du prix courant
Nouvelle collection de jeans de grandes marques à partir de 39,99
T-SHIRTS de grandes marques pour hommes 19,99 2/35$
GILETS DE LAINE à 20% de rabais du prix courant
Collection d'automne de grandes marques pour hommes et femmes à 20% de rabais du prix courant
COTON OUATÉ (irrégulier) de grande marque pour hommes et femmes prix courant 74,99$ réduit à 44,99$
PROMENADES STE-ANNE Centre «FACTORY OUTLET»
HEURES D'OUVERTURE:
Les lundis, mardis, mercredis: 9h30 à 18h;
les jeudis et vendredis: 9h30 à 21h;
les samedis et dimanches: 9h30 à 18h
À 2 km à l'est de la BASILIQUE
CENTRE FACTORY OUTLET
1438518

ECONO Expert
SERVICE DE NETTOYAGE DE TAPIS ET MEUBLES REMBOURRÉS
Pour 10 jours seulement, nous payons les taxes.
Dépêchez-vous de réserver!
(Sur présentation de ce coupon Valid... OFFRE PROLONGÉE JUSQU'AU 5 AOUT
• Technicien qualifié
• Opérant un camion atelier des plus complets
• Appareils de nettoyage à vapeur 5 fois plus puissants
• Récupération des eaux usées
• Aucun équipement lourd dans votre maison
• La plupart des meubles déplacés et replacés
• Protecteur de tissus Scotchgard et désodorisant
PRENEZ RENDEZ-VOUS À VOTRE CONVENANCE, MÊME LE SAMEDI
681-7755
Client un jour... Client toujours
17,95$ PAR PIÈCE PAR AIRE (2 aires min.) POUR VOS TAPIS SEULEMENT
UNE AIRE EST DÉFINIE COMME ÉTANT UNE PIÈCE (MAXIMUM 200 PI²), UN PASSAGE, UN COULOIR OU UN GRAND GARDE-ROBE. LES SALLES À MANGER ET SALONS CONTIGUS COMPTENT POUR DEUX PIÈCES
Obtenez 1 nettoyage de fauteuil Gratuit
À l'achat d'un nettoyage de canapé au prix régulier de 64,95$
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON, LÉGER SUPPLÉMENT POUR TISSUS DÉLICATS ET CUIRS
NETTOYAGE DE TAPIS 3 PIÈCES + CANAPÉ 3 PLACES + FAUTEUIL 109,95$ + taxes
97,95$ + taxes NETTOYAGE DE TAPIS 2 PIÈCES + CANAPÉ 3 PLACES + FAUTEUIL

Zytco Solarium Le Spécialiste
Le choix des consommateurs 1998 service de l'excellence
Solariums
- Trois saisons
- Quatre saisons
- Gazébo en cèdre
- Service et réparation
OUVERT LE SAMEDI
Tél.: (418) 877-1888
5237, boul. Hamel Ouest (coin Henri-IV)
Suite 130, Québec, fax: (418) 877-2643
courriel: www.zytco@globetrotter.net
1435278

LE QUÉBEC LE CANADA

SONDAGE SOM-LE SOLEIL

Bouchard évite les dégâts, mais l'option écope

56% des Québécois se disent satisfaits du travail du PM

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — Malgré le conflit qui l'oppose aux infirmières, plus de 56% des Québécois se déclarent satisfaits du travail de Lucien Bouchard. Si le premier ministre évite les dégâts, l'option souverainiste, par contre, écope.

Près de huit mois après sa réélection et un difficile début de mandat, Lucien Bouchard bénéficie encore du soutien d'une majorité de citoyens, indique le sondage SOM/LE SOLEIL/*The Gazette*.

9,8% se déclarent très satisfaits et 46,6% assez satisfaits du chef du gouvernement.

À l'inverse, 21,7% se disent peu satisfaits et 18,5% pas du tout satisfaits. L'indice général demeure néanmoins bon. Le niveau de satisfaction atteint même 61% chez les francophones.

En revanche, l'option souverainiste paraît avoir écopé ces derniers temps puisque le NON est nettement en avance sur le OUI. À la question « Acceptez-vous que le Québec devienne un pays souverain? », 60% des personnes interrogées ont répondu par la négative — ce chiffre a été obtenu après répartition égale des indécis. Au sein des non-francophones, les intentions de vote sont à plus de 80% en faveur du NON.

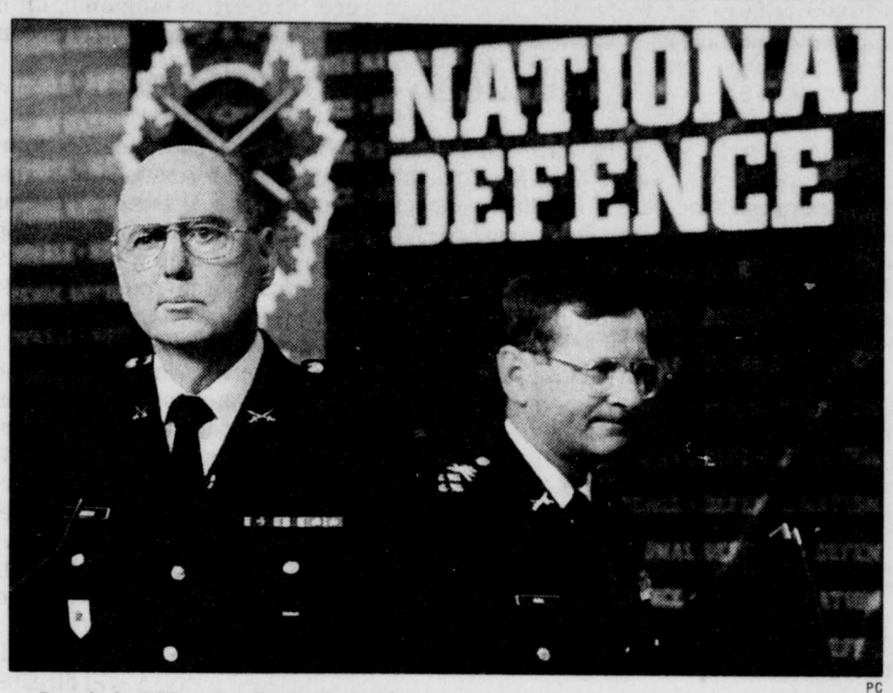
Le président de SOM, Gilles Thérrien, met cependant en garde contre toute conclusion hâtive. « La question sur la souveraineté a été posée tout de suite après l'ensemble des questions sur le conflit avec les infirmières, ce qui peut avoir eu un certain effet sur les réponses. »

60% des personnes sondées disent « NON » à la souveraineté

Pour une majorité de personnes, le gouvernement ne doit pas mêler le dossier de son option avec celui des négociations dans les secteurs public et parapublic. Il doit continuer à les piloter distinctement et sans arrière-pensée.

60% des personnes interrogées affirment ainsi que Québec ne doit pas se montrer plus généreux avec ses employés même si son attitude peut compromettre ses chances de succès à un référendum.

31% croient au contraire qu'il devrait se montrer plus ouvert afin justement de ne pas s'aliéner la clientèle des employés de l'État, généralement favorable à l'option souverainiste.



PC

Le général Maurice Baril (à droite) quitte le podium pour laisser la place au responsable de l'enquête militaire, le colonel Howard Marsh.

CONTAMINATION EN CROATIE

L'enquête débute... un an plus tard

OTTAWA (PC) — L'officier en charge de l'enquête sur les dossiers médicaux de casques bleus en Croatie, le colonel Howard Marsh, savait depuis plus d'un an que des soldats malades se questionnaient sur les causes de leur maladie, mais il était trop occupé pour enquêter sur la question.

Le colonel Marsh est en fait l'inspecteur de l'armée — un genre de chien de garde interne — et se retrouve à la tête d'un groupe de cinq hommes nommé cette semaine, qui tentera de déterminer si des soldats canadiens ont été exposés à des substances potentiellement dangereuses, dont la bauxite et les BPC, en Croatie, en 1993.

Le colonel Marsh a révélé hier qu'il était au courant du dossier depuis le printemps 1998, et qu'une lettre de plainte concernant la potentielle contamination se trouvait dans ses dossiers lorsqu'il est devenu inspecteur pour l'armée, en août. Toutefois, à court de personnel et aux prises avec d'autres enquêtes, il a délaissé cette affaire pendant quelques mois.

Au printemps de 1998, le colonel Jim Calvin, responsable des troupes en Croatie en 1993, avait écrit à Ottawa pour expliquer que certains de ses hommes étaient malades et avaient d'étranges symptômes.

Après plusieurs échanges de notes de service et de courriers électroniques, un rapport final demandait, en février, l'ouverture d'une enquête à ce sujet. Puis, il ne s'est rien passé avant que le député réformiste Art Hanger ne dévoile, la semaine dernière, une série de documents qui démontrent des irrégularités et de l'inaction dans la gérance du dossier.

Le général Maurice Baril, chef d'état-major, a annoncé hier qu'une enquête allait bientôt répondre à toutes les interrogations, tout en admettant qu'il y a eu des lenteurs administratives dans le dossier.

« Nous avons jeté un coup d'oeil à cette affaire sans réelle coordination, mais sans mauvaise intention, a expliqué le général Baril. (Maintenant), nous allons nous en occuper de la bonne façon, et rapidement. »

En plus de s'intéresser à la possibilité que les soldats aient été contaminés, l'enquête tentera de déterminer pourquoi et comment certains documents médicaux ont disparu des dossiers médicaux des casques bleus.

Le comité d'enquête comptera parmi ses membres un inspecteur de la Gendarmerie royale du Canada, puisque quelques-uns de ses agents participaient à la mission en Croatie avec les Nations unies. De plus, un ombudsman des bureaux du ministère fédéral de la Défense agira à titre d'observateur, sans faire officiellement partie du comité.

Un civil fait aussi partie du comité : Mike Spellen, un ancien adjudant-chef à la retraite, était en Croatie en 1993 et a rempli des sacs de sable avec la bauxite rouge et collante que les soldats croient responsable de leur mystérieuse maladie.

NÉGOCIATIONS DANS LES HÔPITAUX

La guerre du silence

Privées de libérations syndicales pendant trois ans, les infirmières coupent les ponts avec leurs patrons

MARIE CAOUETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Trois ans sans se parler! Ce n'est qu'à l'automne 2003, après les 168 semaines de pénalité imposée par la loi 72, que les dirigeantes syndicales des infirmières pourront à nouveau être libérées de leurs tâches de nursing et payées par leur employeur pour discuter des problèmes d'organisation du travail qui surviennent régulièrement dans les hôpitaux.

D'ici là, pas question pour elles de rencontrer la direction pendant les jours de congé ou de s'absenter du travail à leurs frais même si la conséquence la plus immédiate de cela, c'est que la direction des hôpitaux devra régler, sans leur concours, les problèmes que le passage à l'an 2000 pourrait occasionner en milieu hospitalier.

« Si on ne réussit pas à faire tomber certaines mesures de la loi, qui est appliqué à l'Hôtel-Dieu dans toute sa rigueur, on met la clé dans la porte », affirme Marielle Pelletier, vice-président du syndicat des infirmières. Pas question, dit-elle, de rencontrer la direction pour discuter du surplus d'effectif qui pourrait être nécessaire pour effectuer en douce le passage à l'an 2000...



Jennie Skene, de la FIIQ.

PARLER PAR GRIEFS

À moins que ses patrons lui accordent un congé rémunéré de sa tâche d'infirmière, l'agente syndicale Murielle Gauthier, attachée au syndicat de l'hôpital du Saint-Sacrement, ne prévoit pas rencontrer ses patrons au cours des prochaines années. Elle ne sera plus disponible qu'un jour par semaine pour ses collègues.

On va se parler par griefs, dit-elle. Elle en a déposé 350 hier. Cette attitude est une des réponses à la ligne dure adoptée, depuis la fin de la grève, par la direction des hôpitaux Saint-Sacrement et L'Enfant-Jésus qui refuse d'assouplir les sanctions.

Le mouvement de contestation de la FIIQ ne s'est pas propagé à la région de Québec

La perspective de ne plus avoir de vis-à-vis pour discuter des problèmes de nursing inquiète certains administrateurs, affirme Martine Leroux, vice-présidente du syndicat SPIIQ, qui représente les infirmières de l'Hôtel-Dieu de Lévis, de l'hôpital Laval et du Jeffery Hale, qui précise : « Souvent, ce sont les institutions qui demandent des rencontres pour discuter de problèmes. Ils veulent des vis-à-vis pour régler des choses. S'il n'y en a pas, ça va être le chaos dans certains centres. Essaieront-ils de tenir le plus longtemps possible? »

Une rencontre de la direction des soins infirmiers des trois hôpitaux du CHUQ avait lieu hier matin à ce sujet. Selon la responsable des relations publiques, Mme Suzanne Lachance, la position du CHUQ demeure de se conformer à la loi dont les conséquences font qu'il n'y aura pas de libération syndicale payée pendant plus de trois ans. Et si la direction veut discuter avec les infirmières des problèmes d'effectif qu'on entrevoit pour le passage à l'an 2000, demandait LE SOLEIL? « Si on est dans cette situation, on examinera », répondait la porte-parole.

OPÉRATION NURSING ONLY

D'autre part, la fin du « bénévolat » et des tâches connexes qu'effectuaient traditionnellement les infirmières « dérange beaucoup. Ça crie. Notre solution, c'est de dire (à la direction de l'Hôtel-Dieu) de rajouter des aides sur les étages », dit Mme Pelletier.

C'est fini de suppléer aux coupures de postes dans les autres types d'emploi, renchérit Muriel Gauthier et de transporter des prélèvements et des bassins, d'aller chercher les médicaments la nuit parce que le pharmacien ne se dérange pas, de faire du travail à l'ordinateur, de changer les lits, énumère-t-elle.

À l'hôpital Saint-François d'Assise, les infirmière ne rempliront plus les réquisitions des médecins pour des taco, des électro, des artério, des rayons-X; à eux ou à leurs internes de le faire, dit Ginette Levasseur, qui enchaîne que l'exécutif du syndicat fermera carrément boutique, sauf pour les membres, au cours des trois prochaines années.

Enfin, les infirmières qui travaillent avant ou après leur quart de travail, durant leur repas ou leur pause vont réclamer d'être payées, selon Mme Pelletier. La réaction du CHUQ, face à ces demandes, sera connue à la prochaine paie, le 5 août.

RÉUNION FIIQ

Par ailleurs, la direction de la fédération des infirmières ne voulait pas hier commenter la décision prise par des syndicats membres dans certains établissements de la région montréalaise de retenir le versement des cotisations syndicales et d'entamer un processus de désaffiliation. « On n'a rien reçu d'officiel », ajoutait la porte-parole Micheline Poulin. Précisons que ce mouvement de contestation ne s'est pas propagé dans la région de Québec.

À sa réunion cette semaine à Québec, le conseil de direction de la FIIQ n'a pas pris de décision sur sa participation à l'étude de relativité salariale qui faisait partie de l'entente de principe conclue (et rejetée) avec le gouvernement Bouchard. Mais, paradoxalement, des travaux sont déjà amorcés de part et d'autre, disait Mme Poulin. La FIIQ a profité de cette rencontre pour se donner le mandat de trouver des experts capables de réenligner sa stratégie et pour faire une tournée des syndicats afin de faire le bilan des actions entreprises localement.

LIMITE DE 90 KM/H POUR LES POIDS LOURDS

D'abord traquer les camionneurs délinquants

L'Association du camionnage prête à « étudier » le projet du ministre Chevrette

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

QUÉBEC — Fixer à 90 km/h la vitesse maximale des poids lourds est une proposition qui mérite d'être étudiée mais il y a lieu d'abord et avant tout de sévir contre les délinquants de la route.

C'est ce qu'a indiqué au SOLEIL le porte-parole de l'Association du camionnage du Québec (ACQ), Pierre Charette, hier.

« Depuis des années, nous réclamons que la Sûreté du Québec sévisse de façon draconienne et sans répit contre ceux qui transgressent les limites de vitesse, contre ces délinquants chroniques et assassins en puissance. Il ne devrait plus en avoir sur les routes. Personne ne devrait pouvoir circuler sur les routes en transgressant les limites de vitesse permises », a dit M. Charette.

Mercredi, dans la perspective d'éviter le genre de catastrophe comme il est survenu à Saint-Michel de Bellechasse, le ministre québécois des Transports, Guy Chevrette, a indiqué qu'il songe à imposer aux camionneurs des limites de vitesse strictes. « Je suis tenté de limiter la vitesse des poids lourds sur la route à 90 km », a notamment indiqué le ministre.

Cette limite de 90 km/h mentionnée par M. Chevrette n'« est pas une mauvaise affaire » dans l'esprit du porte-parole de l'ACQ, qui pense qu'il appartient à la société québécoise d'en soupeser le pour et le contre. Mais pour le porte-parole de 600 entreprises de camionnage au Québec, il est clair qu'au moins « la moitié du problème serait réglé » si la SQ faisait son travail avec la sévérité requise.

Une SQ plus sévère réglerait la moitié du problème

Et s'il y avait davantage de contrôleurs routiers pour voir au poids des camions, à leur état mécanique, aux livres de bord des camionneurs, etc. « Le ministre des Transports, M. Chevrette, a demandé 125 nouveaux contrôleurs routiers. Il faut que ça se fasse, il ne faut pas que ça reste en l'air », a-t-il dit, souhaitant que le Conseil du trésor et le ministère des Finances donnent le feu vert.

Ailleurs, a noté M. Charette, c'est-à-dire en Ontario et au Nouveau-Brunswick par exemple, aux États-Unis également, le régime routier est beaucoup plus serré.

D'un bref coup de sonde du SOLEIL auprès d'industriels du camionnage, il est ressorti que personne n'est catastrophé par l'idée du ministre d'en venir éventuellement à 90km/h.

« Pour les entreprises privées de transport, ce ne serait pas un handicap majeur. Nos trains routiers roulent déjà à 90 km. La vitesse de croisière de nos autres camions se situe entre 90 et 100 km et de toute façon ils sont barrés à 107 km pour des raisons de sécurité », a indiqué Michel Pouliot, directeur général de Sélect Express, entreprise de Québec spécialisée dans les charges entières et les lots brisés.

« Je crois même que ce serait un avantage pour nous que tout le monde soit sur le même pied », a ajouté M. Pouliot, notant que la situation serait différente pour les camionneurs indépendants, ceux-ci étant à court d'unités, courant d'une charge à l'autre, etc.

Spécialiste des déménagements, Jean-Paul Dolbec, président de Dolbec Transport, estime quant à lui qu'une limite à « 95 km/h serait parfaite ». « La vitesse de 90 km amènerait un ralentissement de la circulation, amènerait davantage de dépassements et causerait peut-être plus d'accidents au bout du compte », a-t-il expliqué.

Pour lui, il est toutefois très clair que des vitesses de l'ordre de 120 ou 125 km/h sont excessives, et même 100 pour un camion lourd.

CONFLIT COMMERCIAL

Ottawa taxe à 100 % des aliments européens

OTTAWA (PC-AP, LE SOLEIL) — À compter du 1er août, le gouvernement canadien taxera à 100 % les exportations de bœuf, de porc, de concombres et de cornichons en provenance de l'Union européenne (UE), à la suite du refus de cette dernière de lever l'embargo sur le bœuf canadien élevé aux hormones de croissance, a annoncé hier le ministre du Commerce international, Sergio Marchi.

Les produits du porc provenant du Danemark seront les plus touchés par ces mesures. La viande de bovins de la France et de l'Autriche, ainsi que les concombres et les cornichons de l'Espagne font également partie de la liste qui a été établie par Ottawa.

« Le Canada adopte cette mesure en raison du refus, par l'UE, de respecter ses obligations commerciales internationales », a déclaré le ministre Marchi.

Plus tôt cette année, l'OMC a autorisé le Canada et les États-Unis à imposer des droits de douane sur une série de produits d'importation, après que l'Union européenne eût refusé de lever son embargo.

Le ministre Marchi a souligné que le Canada préférerait négocier une compensation adéquate et la fin de l'embargo, mais qu'il n'arrivait pas à conclure une entente avec l'UE. « Nous n'avons eu d'autre choix que de prendre des mesures de rétorsion, ce que nous faisons aujourd'hui », a-t-il déclaré.

L'Union européenne, qui regroupe 15 pays, a offert en compensation un accès plus étendu à son marché pour d'autres produits du Canada ou des États-Unis. Les États-Unis se sont dits disposés à discuter d'une compensation uniquement s'il s'agissait d'une mesure temporaire et que l'UE s'engageait à lever éventuellement son embargo, ce que celle-ci refuse.

L'Organisation mondiale du commerce a statué que l'interdiction de l'Union européenne visant le bœuf élevé aux hormones de croissance n'était fondée sur aucune preuve scientifique. Le Canada et les États-Unis allèguent que la décision de l'UE n'est qu'un prétexte pour protéger les producteurs de bœuf européens.

L'UE a annoncé en mai qu'elle ne lèverait pas son interdiction, alléguant que le bœuf élevé aux hormones présente des risques pour la santé.

En avril, Ottawa avait entrepris un vaste processus de consultation sur une liste préliminaire de produits pouvant faire l'objet de mesures de rétorsion. Cette liste énumérait des produits européens variés pour une valeur d'environ 350 millions $. Depuis, on a assisté à un puissant lobbying des importateurs canadiens, qui voulaient que leurs produits en soient exclus.

Hier, à Québec, les douaniers interrogés n'avaient toujours pas été informés des produits visés par les nouveaux droits. Du côté des épiceries fines, on se croisait les doigts en espérant que l'impact sur le prix des produits soit limité. Les nouveaux droits ne toucheront vraisemblablement qu'un petit nombre de conserves et de viandes importées, parmi lesquelles on distinguerait, hélas, le légendaire jambon de Parme.

LA LOI SUR LA LANGUE OFFICIELLE, 25 ANS APRÈS

Des fruits doux et amers

QUÉBEC (PC) — Le 31 juillet 1974, dans la controverse, il y a 25 ans, entrait en vigueur la Loi sur la langue officielle (loi 22).

Un quart de siècle plus tard, cette loi adoptée par le gouvernement libéral de Robert Bourassa — renforcée le 26 août 1997 par l'adoption de la Charte de la langue française (loi 101) du gouvernement de René Lévesque — a porté des fruits, doux ou amers, du moins si on se fie aux statistiques du recensement de 1996 et à des analyses plus récentes.

Adoptée d'abord et avant tout pour faire du français la langue du travail, la loi 22 visait aussi à forcer les immigrants à envoyer leurs enfants à l'école française. Elle arrivait aussi après l'abandon du projet de loi 63 proposé en novembre 1969 par le gouvernement de l'Union nationale de Jean-Jacques Bertrand, qui offrait le libre choix de la langue d'enseignement, mais qui avait fait descendre la population dans la rue.

Aujourd'hui, les statistiques démontrent que le français au travail a augmenté partout au Québec même si on constate qu'à Montréal c'est encore loin d'être le cas alors qu'en 1989 seulement 56 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre montréalaise travaillait généralement en français.

Au chapitre de la langue de l'enseignement, la proportion des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire qui étudient en français est passée de 83,4 % en 1977 à 90 % en 1998. En 1972, 15 % des allophones étudiaient en français et en 1998, cette proportion atteignait 98 %.

La proportion des nouveaux collégiens allophones qui choisissent l'enseignement en français est par ailleurs passée de 18 % en 1980 à 43 % en 1998.

De 1972 à 1987, l'effectif étudiant anglais a diminué de 85 % et s'est stabilisé depuis 1988. L'immersion en langue française a aussi gagné en popularité puisque plus du tiers des élèves étudiant en anglais participent à de tels programmes.

Jusqu'en 1981, chez les allophones, 72 % des transferts linguistiques s'effectuaient vers l'anglais et seulement 28 % vers le français. Depuis, cette proportion d'allophones qui s'orientent vers le français tourne autour de 67 %.

Au travail, dans le commerce et les affaires, le tableau a aussi beaucoup changé, même si à Montréal la situation est toujours précaire pour les francophones.

Dans les enquêtes menées depuis 1995, le français est présent sur la devanture d'à peu près tous les commerces de l'île de Montréal. En 1997, la proportion des commerces qui n'affichent qu'en anglais a baissé, passant de 2,5 à 0,9 %. Le Québec compte aujourd'hui un peu plus de 7 millions d'habitants dont 81,5 % ont le français comme langue maternelle, 8,8 % l'anglais et 9,7 % d'autres langues.

CANCER DU SEIN

Gare aux radiations

Les Canadiennes qui vivent près des centrales nucléaires courent un plus grand risque de développer un cancer du sein ou d'autres types de cancers, affirme un chercheur américain. Selon le Dr Jay Gould, responsable du Projet sur les radiations et la santé publique, aux États-Unis, les travaux qu'il a effectués à Long Island démontrent qu'il existe un « nombre extraordinaire » de cancers chez les femmes, incluant les cancers du sein, à l'intérieur d'une zone de 16 kilomètres autour d'un réacteur nucléaire. M. Gould a fait ses observations, mercredi, à l'occasion de la Conférence mondiale sur le cancer du sein, qui réunissait plusieurs chercheurs dans le domaine. (PC)

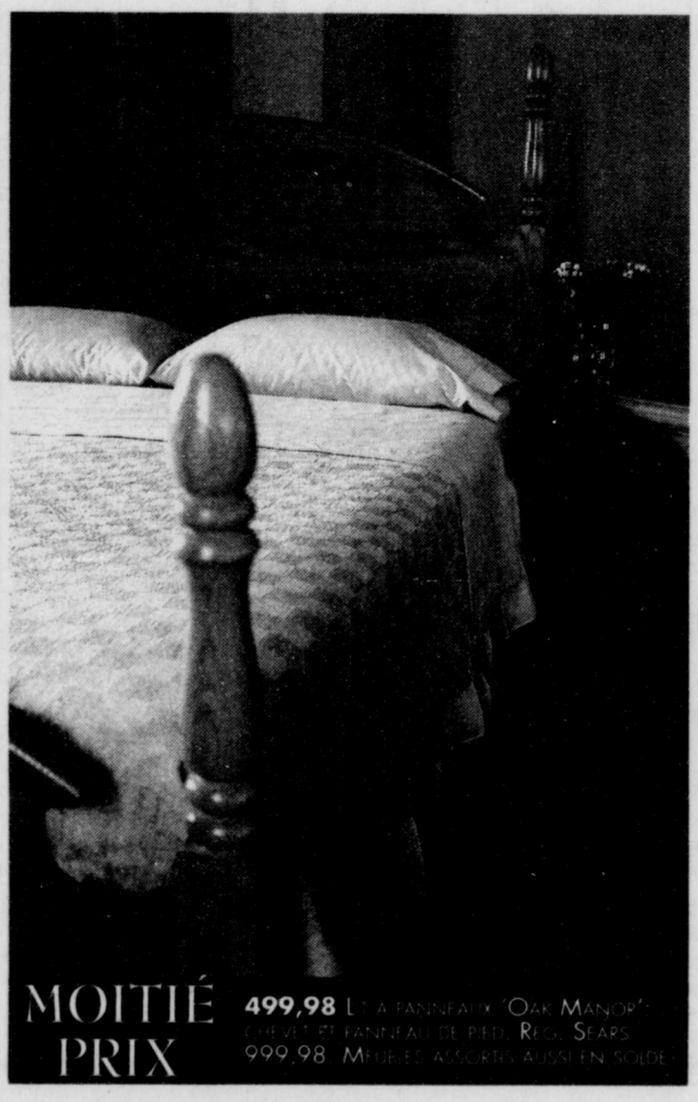
Péladeau encore poursuivi

Pierre-Karl Péladeau, le pdg de Quebecor, fait encore une fois l'objet d'une poursuite en justice. Après Anne-Marie, Esther et Simon-Pierre Péladeau, c'est la deuxième épouse de feu Pierre Péladeau, Line Parisien, qui réclame 125 000 $ pour congédiement abusif, a révélé hier Radio-Canada. Mme Parisien, qui occupait un poste d'adjointe administrative dans une filiale de Quebecor, a été congédiée le 23 juillet, sans préavis. La raison officielle serait la rationalisation des opérations de l'entreprise. Mais Mme Parisien estime qu'il s'agit plutôt d'un geste de représailles de la part de Pierre-Karl afin de la punir pour les agissements de ses enfants, Esther et Simon-Pierre, qui, la veille, avaient présenté au tribunal un recours contre le pdg de Quebecor pour avoir plus d'informations sur leur héritage. (PC)

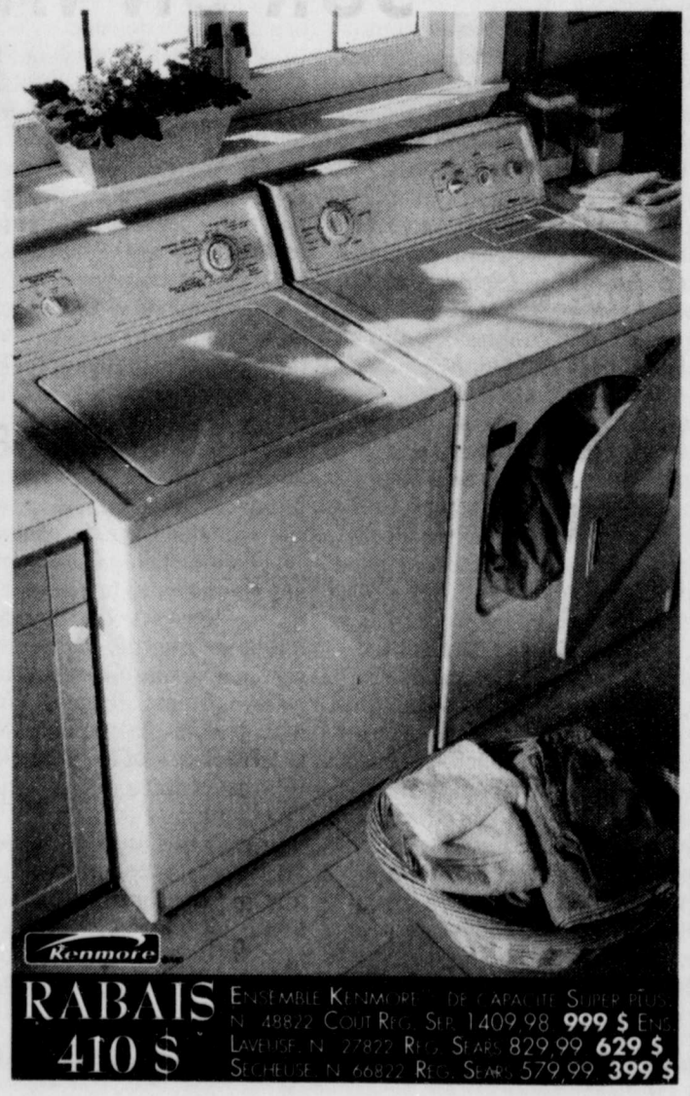
Situé sur le stationnement des Galeries de la Capitale

tout pour la maison
magasin de meubles et d'électroménagers
SEARS

Épargnez* sur les meubles† et ensembles matelas-sommier à prix de liquidation,
et sur les électroménagers de grandes marques et Kenmore à prix ordinaires







Cette fin de semaine, tous les meubles† et ensembles matelas-sommier sont en solde ou à prix spécial d'achat. Et ÉPARGNEZ 13 %** sur tous les meubles† et ensembles matelas-sommier à prix de liquidation, et sur tous les électroménagers Kenmore à prix ordinaires ou, avec la carte Sears, pas d'intérêt avant septembre 2000†† sur tous les meubles† et ensembles matelas-sommier. En plus, ÉPARGNEZ 7 %*** sur tous les électroménagers de grandes marques à prix ordinaires.

Prix en vigueur le dimanche 1er août 1999, dans la limite des stocks. Certains articles ont peut-être été déjà soldés au cours de la semaine dernière

QUÉBEC
Magasin de meubles et d'électroménagers



1700 RUE BOUVIER, QUÉBEC, QUÉBEC.
PRÈS DES GALERIES DE LA CAPITALE.
N° DE TÉLÉPHONE: (418) 260-9084

SEARS
magasin de meubles
et d'électroménagers
tout pour la maison. meubles coordonnés
Centre Multimarques — Le plus grand choix d'électroménagers au Canada

**Offre 'ÉPARGNEZ 13%': Sears déduira du prix de l'article le montant équivalant à celui qui sera payé pour la TPS et la TVQ, ce qui signifie que le montant total de l'achat, toutes taxes comprises, ne dépassera pas le prix de l'article. ***Offre 'ÉPARGNEZ 7%': Sears déduira 7% du prix de l'article.
*Les deux offres: ne s'appliquent ni aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes, ni aux frais de livraison, d'installation ou de contrat d'entretien.
††Offre 'Pas d'intérêt': payez en 14 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en septembre 2000. Sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 $. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Renseignez-vous.
Toutes les offres: s'appliquent à la marchandise des magasins de meubles et d'électroménagers et excluent les achats par catalogue. Offres en vigueur jusqu'au dimanche 1er août 1999.
†R/01 Meubles; sauf les meubles de jardin et pour bébés des magasins Sears situés dans les centres commerciaux.
NP0748199
Copyright 1999. Sears Canada Inc.
1437687

SAMEDI, LE MAGASIN OUVRE DÈS 8 H!

SEARS

ÉPARGNEZ 13%*

*L'équivalent en dollars de la TPS et TVQ

SUR UN VASTE CHOIX D'ARTICLES À PRIX ORDINAIRES EN MAGASIN, DONT:

- Mode masculine
- Mode féminine
- Bagages
- Bijoux et accessoires
- Meubles, accessoires pour bébés
- Linge lit, salle de bains
- Articles ménagers
- Luminaires
- Linge de cuisine
- Quincaillerie
- Peinture, papier peint
- Articles de sport
- Pelouse et jardin
- Gros appareils ménagers Kenmore^MD
- Rayon Traitement de l'air et de l'eau
- Rayon Produits et accessoires salle de bains

*Sears déduira du prix de l'article le montant équivalant à celui qui sera payé pour la TPS et la TVQ, ce qui signifie que le montant total de l'achat, toutes taxes comprises, ne dépassera pas le prix de l'article. La déduction équivalant au montant des taxes ne s'applique ni à la marchandise non taxable, ni aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes.

L'offre s'applique à la marchandise des magasins Sears. Elle ne s'applique pas aux frais de contrat d'entretien, de livraison ou d'installation. À l'exclusion de l'équipement de golf Nevada Bob's, les fragrances et produits de beauté de marques prestigieuses, les vêtements et accessoires Calvin Klein^MD, Guess, Jockey^MD et Joe Boxer^MD et les parures de fenêtre Fastrak^MD. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue.

OFFRE EN VIGUEUR LE SAMEDI 31 JUILLET ET LE DIMANCHE 1er AOÛT 1999

*Cette offre exclut les fragrances et produits de beauté de marques prestigieuses, les vêtements et accessoires Calvin Klein^MD, Guess^MD, Jockey^MD et Joe Boxer^MD et les parures de fenêtre Fastrack^MD, les produits et services pour l'automobile, les frais de contrat d'entretien, de livraison ou d'installation, les jouets, les films sur cassette vidéo, les articles sur mesure, les adoucisseurs d'eau et les radiateurs, les tracteurs et les tondeuses.

Et, **épargnez 30% de plus** sur les chaussures, vêtements et accessoires pour hommes, femmes et enfants, à prix de liquidation.

Prix de réclame en vigueur le samedi 31 juillet et le dimanche 1er août 1999, dans la limite des stocks

NP0740099

Copyright 1999. Sears Canada Inc.

SEARS

Découvrez tous les côtés de Sears^MD

Fonctionnaires suspendus

Six fonctionnaires fédéraux du ministère du Revenu ont été suspendus sans paye pour une période de deux jours pour avoir fait circuler, par courrier électronique, du matériel jugé «offensant» par la direction du ministère. Ce qui se voulait une simple plaisanterie a fait l'objet d'une enquête interne qui s'est conclue par la suspension des fautifs pour avoir utilisé le matériel informatique du ministère à des fins inacceptables. (PC)

Bilan routier inquiétant

Le bilan routier au Québec pour les cinq premiers mois de l'année se révèle peu reluisant. Selon la Société de l'assurance automobile du Québec, les routes du Québec ont fait 246 morts au cours de cette période, soit 13,4% de plus que l'an dernier. De plus, la SAAQ dit que d'après les données préliminaires, les mois de juin et juillet ne s'annoncent guère plus encourageants. (PC)

Hôpitaux débordés

Les urgences des principaux hôpitaux montréalais débordent depuis la fin de la grève des infirmières interrompue le week-end dernier. Hier, dans les hôpitaux de l'île de Montréal, on retrouvait 116 patients de plus sur civières qu'à la même date l'an dernier, et une quinzaine de plus en attente depuis 48 heures et plus. Parmi les urgences particulièrement surchargées, on comptait celle de l'hôpital Notre-Dame, où 75 malades se trouvaient sur des civières, alors que l'urgence a la capacité d'en accueillir 28. (PC)

Le Canada s'agrandit au sud

Une île du lac Érié, possession américaine depuis les années 20, est redevenue la terre la plus méridionale du Canada après avoir été rachetée mercredi aux enchères par un groupe canadien de défenseurs de l'environnement, a annoncé le ministère du Patrimoine. L'île avait été achetée en dernier ressort il y a une vingtaine d'années par un homme d'affaires de Cincinnati, Jake Sweeney, décédé il y a quelques années. Les enchères ont eu lieu dans un hôtel de Cleveland (Ohio), et n'ont duré qu'une dizaine de minutes. La Société canadienne pour la conservation de la nature, basée à Toronto, a acquis Middle Island pour 866250$US, dont une partie versée par le gouvernement fédéral, et avec l'aide de donneurs privés et d'entreprises. Cette île, inhabitée depuis longtemps, abrite 35 espèces d'animaux, dont le serpent d'eau du lac Érié et le héron nocturne couronné, et des plantes rares. On y trouve aussi les ruines d'une auberge. L'île aurait servi d'escale pour les esclaves fuyant les États-Unis et de point de chute pour les trafiquants pendant la Prohibition. Al Capone y aurait résidé plusieurs fois. (AFP)

Ados accusés

Deux adolescents ont été accusés hier d'avoir volé une fourgonnette qui a frappé et tué un policier, lors d'une poursuite à grande vitesse au cours de laquelle un autre adolescent a perdu la vie. Le sergent Richard McDonald, un policier d'expérience âgé de 38 ans, est mort mercredi, alors qu'il mettait en place sur l'autoroute un barrage pour intercepter une fourgonnette poursuivie par quatre véhicules de patrouille. La fourgonnette a heurté le policier et frappé un poteau avant de rouler dans un fossé, tuant un garçon de 16 ans qui se trouvait à l'intérieur du véhicule. Les arrestations, dans une maison de Sudbury, sont survenues au terme d'une intense chasse à l'homme. Aidés de chiens et d'hélicoptères, les policiers ont passé deux jours à surveiller les routes et à ratisser les marécages situés à proximité de l'autoroute transcanadienne. La mort du sergent McDonald ainsi que celle de l'adolescent raniment la controverse concernant les poursuites policières. (AFP)

FUTURE SHOP
MÉGA solde!
En grande PRIMEUR Mel Gibson dans PAYBACK sur DVD
27,99 DVD
Tous les ordinateurs de 400 MHz ou plus en solde!
Tous les lecteurs optiques et les imprimantes en solde!
PROFITEZ D'UN ALLÉGEMENT FISCAL POUR L'AN 2000!
Si vous désirez une petite ou moyenne entreprise et que vous devez remplacer du matériel informatique ou des logiciels qui ne sont pas adaptés à l'an 2000, vous pourriez bénéficier d'un allégement fiscal pouvant atteindre 50 000 $. Vous devez effectuer vos achats avant le 31 octobre 1999. Voir les détails en magasin.
HEWLETT PACKARD Possibilités d'expansion 4550Z
Processeur Intel MD Celeron MC de 466 MHz
MÉMOIRE VIVE 64 Mo
DISQUE DUR 10,0 Go
CD-ROM MAX 32x
MODEM V.90 56K
Comprend un moniteur HP 15 po et une imprimante HP
ÉCONOMISEZ 200$
AVANT REMISES 1894,99
REMISES POSTALE 195,00
1699,99 APRÈS REMISES ENSEMBLE COMPLET
Location commerciale À partir de 59,$t /mois
†Sur approbation de crédit. Terme de 48 mois plus taxes.
Cette offre s'applique aux clients de location de produits à des fins d'affaires ou commerciales. Elle n'est pas valide pour les produits servant principalement à des fins personnelles, familiales ou ménagères, pour des exploitations agricoles, piscicoles ou d'élevage. Voir les détails en magasins.
HEWLETT PACKARD Possibilités d'expansion
Deskjet 612C
• Qualité d'impression jusqu'à 600 x 600 ppp
• Jusqu'à 5 ppp en noir et 2,5 ppp en couleur
• Super impression sur tout type de papier
• Garantie limitée de 90 jours
AVANT REMISE 194,00
REMISE POSTALE 45,00
149,00 APRÈS REMISE
REMISE DE 30 $ US = 45 $ CA ENVIRON
CREATIVE
Carte vidéo 3D Blaster MD Banshee de 16 Mo
• Interface PCI • Moteur graphique à 128 bits et technologie d'imagerie réaliste VooDoo 2-3D
79,99
FUJITSU
Disque dur 6,4Go
• Vitesse de 5400RPM
• UDMA33/UDMA66
• Temps moyen de recherche 9,5 ms
AVANT REMISE 189,99
REMISE POSTALE 50,00
139,99 APRÈS REMISE
Panasonic
Magnétoscope stéréo haute fidélité à 4 têtes
• Télécommande universelle rétro-éclairée • Horloge à réglage automatique • Têtes auto-nettoyantes
• Horodateur et marqueur de canaux
229,99
RCA
Téléviseur stéréo de 25 po
• Saut des publicités
• Tube-image teinté noir
• Horloge et minuteries pour mise en veille et alarme
Stéréo 25 po
399,99
Tous les gros électroménagers en solde!
ROPER
TABLETTES EN VERRE RÉGLABLES
ÉCONOMISEZ 150$
Réfrigérateur de 18 pi. cu.
• Rangement pour récipients dans la contre-porte
• Fabriqué par la compagnie Whirlpool • Bacs transparents pour légumes
• Arrière sans serpentin
699,99
Pioneer
Récepteur pour cinéma maison de 400 watts
• Son ambiophonique Dolby Pro Logic
• Ambiophonie Dolby virtuelle
• Télécommande préprogrammée
249,99
* Sur approbation du bureau de crédit. L'intérêt calculé tous les mois sera éliminé du solde à condition que :
(1) les mensualités minimales (si requises) soient versées; et
(2) le solde soit payé en entier à la fin de la période couvrant l'offre promotionnelle. Le TPA est de 28,8%.
Exemple de l'option sans intérêt pendant 12 mois (taxes incluses) :
Si les mensualités minimales totalisent 587,33 $ pour un achat de 1500 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois : l'intérêt est éliminé formant un TPA de 0% (coût total 1500 $) pour un achat de 1500 $.
Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois supplémentaires et que les mensualités minimales totalisent 1111,71 $ pour un achat de 1500 $ sont versées, et que le solde de 1188,73 $ est remboursé dans les 24 mois : l'intérêt totalise 800,44 $ (coût total de 2300,44 $) et le TPA équivaut à 28,8% pour un achat de 1500 $.
Les options sans intérêt ne sont pas offertes à nos clients avec carte de crédit pour un compte commercial.
Achat personnel seulement, aucun fournisseur. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Certains articles peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. En raison des échéanciers de publicité, certains prix pourraient être moins bas en magasin.
Prix et produits en vigueur du 28 juillet au 3 août 1999
FUTURE SHOP
• Place Fleur De Lys 552, boul. Wilfrid-Hamel 521-3100
• Place Laurier (Sainte-Foy) 2700, boul. Laurier 650-1999
• Chicoutimi 2480, boul. Talbot 698-6701

avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Gouvernement du Québec
Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **trente jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la *Régie des alcools, des courses et des jeux* un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, Service des greffes, 1281, boul. Charest Ouest, Québec (Québec) G1N 2C9.**

NOM ET ADRESSE DU REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9067-2171 Québec inc. LE PARADIS DU BILLARD 8393, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg (Québec) G1G 4E1 Dossier: 1 397 124	Addition de permis pour (2) bars	8393, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg (Québec) G1G 4E1
Tabagie G.T. inc. BAR CHEZ DÉDÉ & BRASSERIE CHEZ DÉDÉ 245, Soumande Vanier (Québec) G1M 3H6 Dossier: 263 756	Addition de (1) permis de brasserie	245, Soumande Vanier (Québec) G1M 3H6
9029-2186 Québec Inc. QUÉBEC BROUE 435, boul. Hamel Vanier (Québec) G1M 2R7 Dossier: 718 486	Cession totale des permis pour (1) bar, (1) restaurant pour vendre et (2) bars sur terrasse	435, boul. Hamel Vanier (Québec) G1M 2R7
Les Constructions Rocher inc. RESTAURANT BAR LA PROVIDENCE 2910, ch. des Quatre-Bourgeois Sainte-Foy (Québec) G1V 1Y1 Dossier: 258 020	Cession totale des permis pour (1) restaurant pour vendre et (1) bar. Augmentation de capacité du permis de bar et addition d'autorisation de spectacles (sans nudité) au permis de restaurant pour vendre	2910, ch. des Quatre-Bourgeois Sainte-Foy (Québec) G1V 1Y1
2856-3039 Québec inc. POOL BAR 7671, boul. Hamel Ouest Sainte-Foy (Québec) G2G 1C3 Dossier: 279 455	(1) bar avec autorisation de danse (1) bar sur terrasse	7671, boul. Hamel Ouest Sainte-Foy (Québec) G2G 1C3
Futon Design LA FUTONNERIE 2682, ch. Ste-Foy Sainte-Foy (Québec) G1V 1V4 Dossier: 371 641	Cession totale des permis pour (1) bar, (1) restaurant pour vendre sur terrasse et (1) restaurant pour vendre avec autorisation de danse et spectacles (sans nudité)	2682, ch. Ste-Foy Sainte-Foy (Québec) G1V 1V4
Planète Wrapp inc. PLANÈTE WRAPP INC. 2500, ch. Quatre-Bourgeois Sainte-Foy (Québec) G1V 4P9 Dossier: 1 638 337	(1) restaurant pour vendre avec autorisation de spectacles (sans nudité) (1) restaurant pour vendre sur terrasse	2500, ch. Quatre-Bourgeois Sainte-Foy (Québec) G1V 4P9

Québec

1440310

LE MONDE

Deep Space frôle Braille

La caméra regardait ailleurs

LOS ANGELES (AP, AFP) — La sonde américaine futuriste Deep Space 1 a inscrit une nouvelle « première » dans l'aventure spatiale en frôlant l'astéroïde Braille à 15 kilomètres de distance dans la nuit de mercredi à hier, une manoeuvre intrépide couronnée de succès.

La mauvaise nouvelle, c'est que la sonde a apparemment mal dirigé son objectif, manquant ainsi les clichés du petit corps céleste, situé entre les orbites de Mars et de la Terre, qu'elle avait réussi à approcher à la vitesse ahurissante de 56 000 km/h, a indiqué John Watson, un porte-parole de la NASA au Jet Propulsion Laboratory (JPL) à Pasadena (Californie).

Braille, dont le diamètre est estimé entre un et cinq kilomètres, se trouve à quelque 190 millions de kilomètres de la Terre.

La sonde Deep Space, destinée à expérimenter une dizaine de nouvelles technologies pour de futures missions, a perdu l'astéroide de vue environ 20 minutes avant l'heure prévue, 4h46 GMT.

« C'est comme de pointer un appareil photo et d'obtenir un cliché blanc », a expliqué l'un des scientifiques responsables du projet, Robert Nelson.

Un autre instrument embarqué dans la sonde, qui analyse les ions — particules chargées d'électricité — autour de l'astéroïde, semblait en revanche fonctionner, ce qui permettrait tout de même d'obtenir des renseignements sur la composition de l'astéroïde.

Jusqu'à présent, aucun vaisseau spatial n'avait croisé à moins de 1200 km d'un astre.

Le JPL a souligné que la sonde avait parfaitement réussi sa mission, qui était entre autres de se repérer seule dans l'espace pour se diriger vers Braille. Les prises de vue n'étaient qu'un objectif secondaire.

La grande opération gratuite

Le droit au changement de sexe reconnu par la justice britannique

LONDRES (AFP) — Un jugement sans précédent de la cour d'appel de Londres a reconnu hier aux Britanniques souhaitant changer de sexe le bénéfice d'une intervention gratuite, au même titre que les autres malades opérés dans un hôpital public.

Quelque 1000 personnes seraient actuellement dans l'attente d'une telle opération au Royaume-Uni. Mais jusqu'ici, le service public de santé du pays (NHS — National Health Service) refusait la prise en charge totale de la délicate intervention, dont le coût unitaire est estimé à environ 12 700 $US.

En reconnaissant le bénéfice de sa gratuité aux patients concernés, la cour d'appel de Londres a confirmé hier un jugement rendu en décembre par la haute cour, qui avait déclaré légitime la demande de prise en charge par le NHS de l'opération réclamée par trois hommes souhaitant changer de sexe.

IRRÉVERSIBLE

Les hormones qu'ils avaient prises avaient déjà produit des changements physiques irréversibles et ils vivaient comme des femmes, a souligné la cour. Elle a reproché aux autorités sanitaires de « ne pas traiter la transsexualité comme une maladie, mais comme un état d'esprit ne donnant pas droit à un traitement médical ».

Les avocats ont estimé que ce jugement « ferait date dans la lutte pour une reconnaissance légale des droits des transsexuels ».

43° à l'ombre

Aucun répit pour le Centre et l'Est des États-Unis

■ SAINT-LOUIS, Missouri (AP, CP) — Avec un mercure dépassant parfois les 43 degrés Celsius, la vague de chaleur qui frappe le centre et l'Est des États-Unis a fait 64 morts depuis le 19 juillet , selon un dernier bilan officiel hier.

La chaleur a été, directement ou non, à l'origine de 18 décès dans le Missouri, 18 autres dans l'Illinois, 10 dans l'Ohio, deux en Caroline du Nord, en Géorgie et au Maryland, un en Pennsylvanie, un dans l'Arkansas et un dans l'Oklahoma. Hier, 11 États déploraient de nouvelles victimes.

Des plaines du Midwest à la côte atlantique, il faisait largement plus de 30 degrés et les météorologues ne s'attendent pas à une amélioration avant la fin de la semaine. Certaines averses ont bien apporté un peu de fraîcheur mercredi dans en certains points du Missouri, mais cela n'a pas empêché cet État d'enregistrer une moyenne de 32,2 degrés pour le 14e jour consécutif.

À Bismarck (Dakota du Nord), le thermomètre a atteint 37,7 degrés pour la première fois en huit ans, alors que le record du jour a été atteint à Pierre (Dakota du Sud) avec 43,8 degrés. Le record absolu depuis le début de la vague est toujours de 47,7 degrés à Little Rock (Arkansas), berceau du président Bill Clinton.

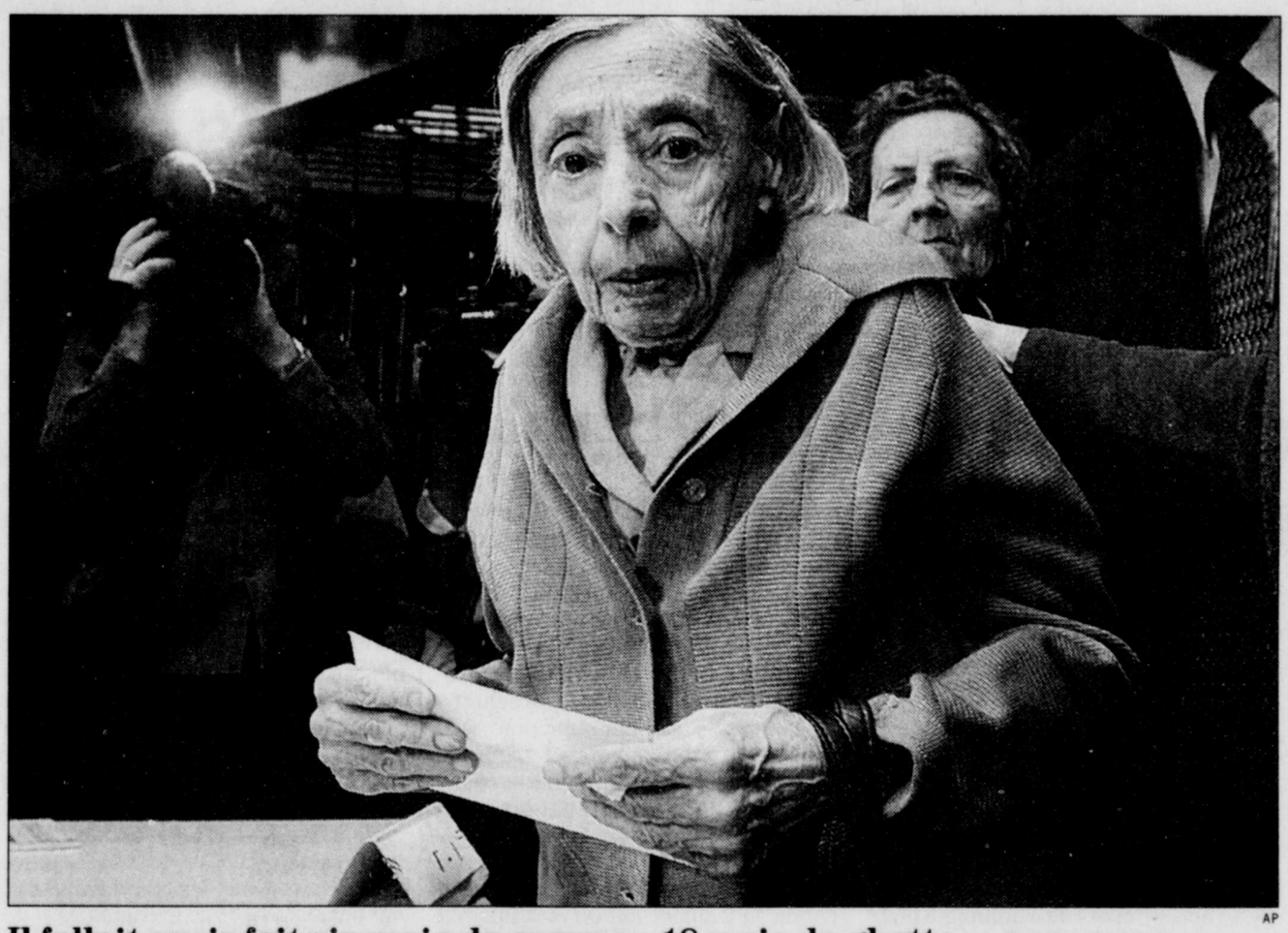
Du côté des compagnies d'électricité, tout était mis en oeuvre pour tenter de répondre au mieux à l'énorme demande de courant, chacun faisait marcher à plein l'air conditionné. Mike Jones, porte-parole du réseau public de distribution dans l'Oklahoma, a reconnu les pics de consommation ont battu trois fois leur record ces huit derniers jours. Et dans le Tennessee, on a averti les industriels que des coupures de courant pourraient avoir lieu.

S'il y en a un qui ne chôme pas, c'est bien Rod Challburg, directeur de la société Snell Services à Sidney (Nebraska) qui répare les climatiseurs. « On fait huit devis par jour et quand on revient au bureau, on a 12 demandes de devis de plus. On manque vraiment de bras », avoue-t-il.

La vague de chaleur a des répercussions sur la criminalité. À Kansas City, les vols d'appareils de climatisation ont grimpé aussi rapidement que le mercure. Maisons, églises, commerces et écoles ont été la proie des voleurs.

Au zoo d'Oklahoma City, les animaux se font donner de fréquentes douches d'eau froide.

Mieux vaut tard que jamais



AP

Il fallait avoir fait six mois de camp ou 18 mois de ghetto pour avoir droit aux indemnités d'après-guerre. Le problème de Sara Gleïkh, 90 ans et juive de Russie, fut d'avoir été fusillée par les Nazis en 1941 et d'y avoir survécu en s'extrayant d'un amas de cadavres dans une fosse commune. Hier enfin, Mme Gleïkh, est devenue la première victime russe de l'Holocauste à toucher la compensation de 400 dollars versée par un fonds suisse en faveur des victimes de l'Holocauste dans le besoin. La polémique sur les fonds juifs en déshérence et le rôle de la Suisse pendant la période nazie a été close par un accord global de 1,25 milliard de dollars conclu entre les banques suisses et les organisations juives en août dernier à New York.

Le 11 août, l'Europe entière portera des lunettes

■ PARIS (AFP) — De la distribution de lunettes spéciales aux restrictions à la circulation, l'Europe se mobilise pour observer sans danger la disparition du soleil et la nuit éphémère qui, en une heure, traversera le continent d'ouest en est, des Cornouailles à la mer Noire, le 11 août.

La bande de totalité de l'éclipse, où le disque solaire sera complètement caché par la Lune, représente une zone d'environ 110 kilomètres de large qui ira du sud-ouest de l'Angleterre à la Turquie, en passant par le nord de la France, le Luxembourg, l'Allemagne, l'Autriche, puis la Hongrie, le nord de la Yougoslavie, la Roumanie et la Bulgarie, pour enfin quitter l'Europe sur la mer Noire.

Dans les divers pays touchés, les autorités ont mis en place des mesures exceptionnelles pour parer aux nombreuses difficultés qui pourraient survenir pendant les quelques minutes de l'éclipse dont le spectacle débutera en Cornouailles à 10h10 GMT et s'achèvera en Roumanie et en Bulgarie vers 11h10 GMT. Partout, une consigne prioritaire est donnée : ne pas regarder l'éclipse sans lunettes protectrices, sous peine d'irrémédiables dégâts pour les yeux.

En Angleterre, où l'éclipse totale arrivera par l'extrémité occidentale des Cornouailles avant de traverser la Manche, rien de définitif a été décidé en ce qui concerne des mesures de sécurité. La police pourrait cependant fermer en urgence des routes en cas de « chaos » dans les transports. Les autorités maritimes s'attendent à un cauchemar, avec la venue d'une foule qui pourrait atteindre 500 000 personnes le long des côtes du sud-ouest de l'Angleterre, pour assister à l'éclipse sur la mer.

La circulation interdite durant l'éclipse

Le responsable des services de santé britannique a demandé à la population de suivre l'éclipse, mais à la télévision, conseillant de ne pas regarder du tout le phénomène directement, même avec des lunettes spéciales. Au total, 10 millions de paires de lunettes ont été fournies aux détaillants d'Outre-Manche, mais certains, comme la grande chaîne de supermarchés Sainsbury's, ont décidé de ne pas en vendre par peur de procès en cas de problèmes.

En France, plus de 40 millions de lunettes spéciales ont déjà été diffusées, et 3 millions de paires seront données aux enfants des centres de loisirs dans toute la France juste avant l'éclipse.

Le ministre des Transports français a annoncé que la circulation des poids lourds sera interdite aux heures les plus critiques, et les automobilistes seront invités à éviter de circuler entre 11 h et 14 h.

En Allemagne, les villes de Stuttgart et Munich, où l'éclipse sera totale, se préparent, à grands frais, à l'événement. À Stuttgart, une rue entière a été aménagée pour mettre à disposition des passants une centaine de télescopes. Un « Festival du soleil de Stuttgart 1999 » a été monté, avec un immense « buffet gastronomique » offert par la municipalité.

À Munich, les hôtels affichent déjà complet. Dans toute la ville, les feux seront au rouge durant l'éclipse, mais le métro circulera normalement, au grand dam des conducteurs qui souhaiteraient voir, eux aussi, le phénomène.

À Salzbourg, l'éclairage urbain demeurera éteint, pour permettre aux conducteurs et passants de profiter du spectacle des étoiles en milieu de journée.

Les secrets du cancer décryptés

Un « événement-phare » dans la recherche

PARIS (AFP) — Une étape capitale de la lutte contre le cancer vient d'être franchie par une équipe de chercheurs américains qui, pour la première fois, a réussi à décrypter les quatre phases indispensables à la transformation d'une cellule normale en une cellule cancéreuse.

Au total, la transformation réalisée par le biologiste Robert Weinberg, implique tout juste trois gènes : un qui rend les cellules immortelles, un qui les fait grandir et un dernier qui les empêche de se détruire.

Le travail du biologiste de l'Institut de recherche biomédicale Whitehead, dépendant du Massachusetts Institute of Technology, à Cambridge, près de Boston, a été publié hier dans la revue scientifique britannique *Nature*. Il y est salué comme un « évènement-phare » dans l'éditorial qui l'accompagne.

Dans un premier temps, cette conversion va permettre de mieux comprendre les mécanismes secrets des cancers liés à un dérèglement des gènes provoqués par des virus, qui représentent 30 à 40 % des formes. À terme, espèrent les cancérologues, elle se traduira par l'arrivée de nouveaux traitements, plus efficaces, car mieux ciblés.

Les chercheurs travaillaient là-dessus depuis 15 ans

« Cette transformation avait déjà été réalisée sur des cellules de rongeurs et, plus récemment, sur des cellules humaines, mais sans que l'on sache exactement quel événement en était responsable », a indiqué hier à l'AFP le Pr Moshe Yaniv, chercheur à l'Institut Pasteur de Paris et auteur de l'éditorial de *Nature*.

Les scientifiques planchaient depuis plus de 15 ans pour réaliser « en routine » cette conversion sur des cellules humaines, mais n'y parvenaient qu'« avec beaucoup de difficultés et à une fréquence beaucoup plus faible » que ne l'a fait le Pr Weinberg, a précisé le Pr Yaniv, qui dirige un service de recherche sur les virus provoquant les cancers.

Les expérimentations animales in vivo qui devraient faire suite à ces observations in vitro pourraient déboucher — mais pas avant plusieurs années — sur de nouveaux traitements. Idéalement, il s'agirait alors la première « trithérapie génique ».

EN BREF

Chrétien à Sarajevo

Le premier ministre Jean Chrétien se joint à 27 autres chefs d'État ainsi qu'à toute une équipe d'économistes et de spécialistes des questions d'aide internationale, aujourd'hui, à Sarajevo, dans le but de replacer les Balkans sur la voie de la démocratie et de la reprise économique. M. Chrétien est arrivé à Rome, hier, où il devait passer la nuit avant de rejoindre la capitale bosniaque afin de prendre part au sommet du Pacte de stabilité pour les Balkans. (PC)

Clinton à l'amende

Le président américain Bill Clinton a été condamné hier par un juge fédéral à Little Rock (Arkansas) à payer près de 90 000 $ pour outrage à la justice, dans le cadre de l'affaire Paula Jones. Le juge Susan Webber Wright, qui était en charge de l'enquête dans l'affaire Paula Jones, a condamné M. Clinton à payer 89 483,93 $ destinés notamment à couvrir les frais juridiques induits par la procédure, ainsi que plus de 1000 dollars en frais de déplacements du juge. M. Clinton a déjà versé 850 000 dollars à Paula Jones dans le cadre d'un règlement à l'amiable pour qu'elle renonce à sa plainte pour harcèlement sexuel alors qu'il était gouverneur de l'Arkansas en 1991. « Nous acceptons le jugement de la cour et nous nous y conformerons », a déclaré dans un communiqué Robert Bennett, l'avocat personnel de Bill Clinton. (AFP)

LE SOLEIL

DOLLAR
66,41 ¢ US
+0,11

OR
257,30 $US
+2,80

ARGENT
8,396 $
+0,214

QUESTIONS D'ARGENT

MONTRÉAL
3789,23
-33,99

TORONTO
7050,29
-60,90

NEW YORK
10791,29
-180,78

Téléglobe écope

L'action chute de 22 % parce que le bénéfice sera inférieur aux prévisions

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Au lendemain d'une révision à la baisse des prévisions de bénéfices, le cours de la société Téléglobe a fondu hier de 22 %, sous l'effet d'une liquidation massive de titres.

Dès l'ouverture des marchés, l'action du troisième réseau de télécommunication international a perdu près de 11 $, pour finalement fermer à 32,75 $, en baisse de 9,35 $.

La veille, la société de Charles Sirois avait prévenu le marché que ses résultats du deuxième trimestre, prévus pour le 4 août, n'allaient pas être à la hauteur des attentes des analystes. Sur Wall Street, le consensus était pour un bénéfice de 15 ¢ US par action. La société a plutôt fait savoir qu'elle allait rater la cible par 5 ¢ US.

Il y a deux semaines, la direction ne disait pas avoir raté sa cible

« Nous croyons que cette annonce entache la crédibilité de la direction et qu'il lui faudra du temps pour la recouvrer », a soutenu Richard E. Talbot. Dans un commentaire, l'analyste de RBC Dominion indique qu'il y a deux semaines encore, la direction de Téléglobe laissait entendre au marché qu'elle se dirigeait vers une performance stable. Il ajoute que ce n'est pas la première fois que la compagnie rate ses objectifs.

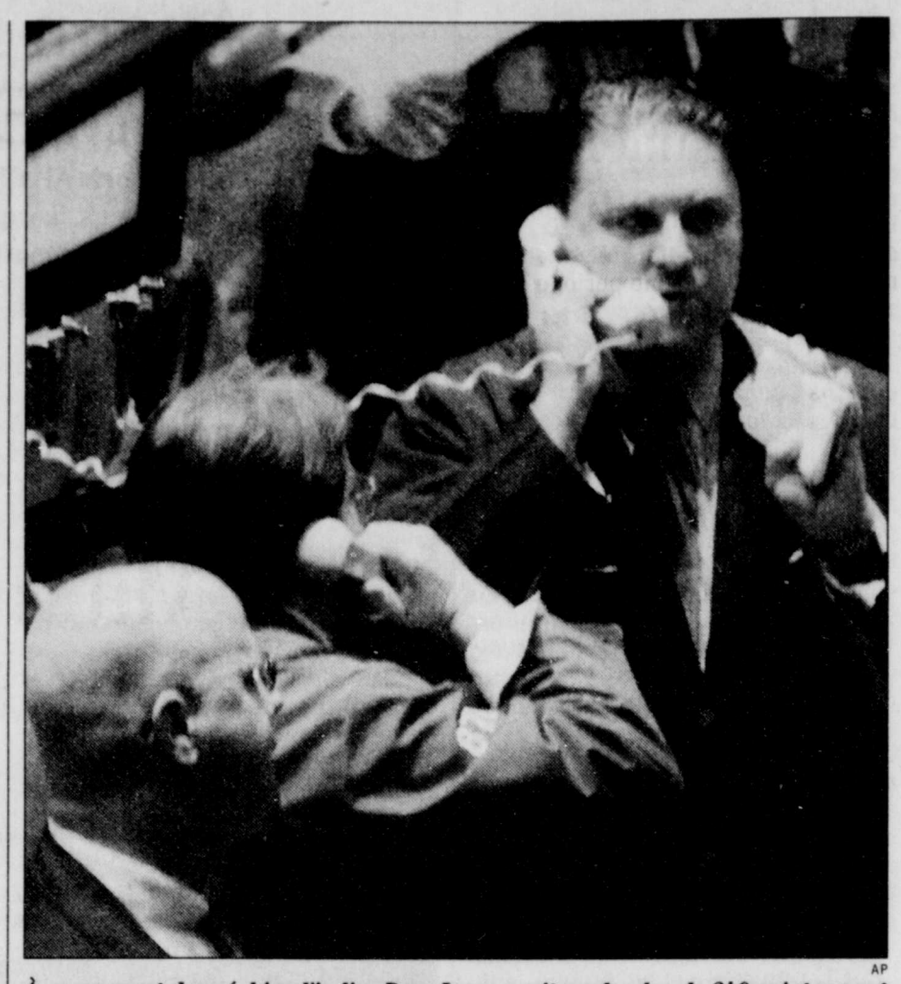
Dans un communiqué, Téléglobe indique que le bénéfice du deuxième trimestre a été affecté principalement par la baisse accélérée des prix de gros sur le marché nord-américain des communications longue distance, de même que par des pertes de change.

Par le passé, Téléglobe avait réussi à composer avec un environnement de prix à la baisse en gagnant des parts de marché. Les choses semblent toutefois avoir changé.

« En raison de nouvelles pressions sur les prix, la société a été moins dynamique dans ses soumissions pour du trafic à faible marge. En conséquence, son volume d'affaires n'a pas augmenté autant que par le passé », a indiqué Peter Rhamey, analyste chez Nesbitt Burns.

Téléglobe affirme vouloir améliorer sa rentabilité en établissant de nouvelles routes téléphoniques à faibles coûts. À long terme, elle croit que son projet GlobeSystem, un réseau global de transmission qui reliera les 160 plus grandes villes du monde, lui permettra de mettre ses marges à l'abri.

La construction de ce réseau doit toutefois s'étaler sur cinq ans, et les analystes de plusieurs firmes doutent maintenant de la croissance court terme. RBC Dominion a ramené son cours cible de 57 $ à 37,50 $; Nesbitt Burns de 54 $ à 46 $.



AP

À un moment donné, hier, l'indice Dow Jones avait perdu plus de 240 points avant de reprendre un peu du terrain perdu en fin de séance.

Les craintes d'une reprise de l'inflation secouent Wall Street

■ NEW YORK (D'après AFP) — Les bourses nord-américaines, principalement celles des États-Unis, ont subi d'importants reculs, hier, après que les craintes de reprise de l'inflation eurent été relancées par la publication d'un mauvais chiffre pour l'augmentation des coûts salariaux aux États-Unis au deuxième trimestre.

À bourse de New York, l'indice Dow Jones a perdu 180,78 points (-1,65 %) à 10 791,29. L'indice composite de la bourse électronique Nasdaq a également fortement baissé avec un recul de 65,83 points (-2,43 %) à 2640,01 points.

Au Canada, les bourses de Toronto et de Montréal étaient aussi en baisse, mais à des niveaux beaucoup moins importants.

Aux États-Unis, les coûts salariaux ont bondi de 1,1 % au 2e trimestre et de 3,2 % sur 12 mois. Il s'agit de l'augmentation la plus forte depuis les 1,2 % enregistré au deuxième trimestre 1991.

Ces chiffres ont masqué des signes de ralentissement de la croissance économique avec une première estimation faisant état d'une progression de 2,3 % du PIB au 2e trimestre.

Ce ralentissement combiné à la flambée des coûts salariaux, pourrait malgré tout conduire la Réserve fédérale à relever une fois encore ses taux pour éviter une surchauffe, selon plusieurs conjoncturistes.

La forte baisse de régime s'explique surtout par une importante réduction des stocks des entreprises qui a coûté près d'un point de croissance et non pas par un essoufflement de la consommation, le principal moteur de l'activité américaine, a expliqué John Lonski, le principal économiste de Moody's, la firme de notation financière de Wall Street.

En fait, a-t-il relevé, l'économie va probablement connaître une nette remontée en puissance au 4e trimestre.

Face à cette vigueur persistante de l'économie et à l'accélération des coûts salariaux au printemps dans un contexte de faible chômage, qui est à 4,3 % au plus bas depuis une génération, la Réserve fédérale « va probablement relever son principal taux directeur une nouvelle fois d'un quart de point (à 5,25 %) à l'issue de son prochain comité monétaire le 24 août » pour éviter des risques de surchauffe, prédit John Lonski.

Il évalue cette probabilité à plus de 70% à moins que les chiffres du chômage pour juillet, devant être publiés début août, montrent une forte détérioration du marché de l'emploi, a expliqué cette analyste.

Cascades et Domtar ont connu un deuxième trimestre profitable

ALLAN SWIFT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Les papeteries Cascades et Domtar ont annoncé hier que leurs résultats financiers se sont améliorés au deuxième trimestre, grâce à des réductions de coûts et à certaines acquisitions.

Domtar a précisé que le rachat de E.B. Eddy, il y a un an, lui a permis d'augmenter son bénéfice de 129 %, à 32 millions $, pendant que son chiffre d'affaires passait de 509 à 760 millions $. Son bénéfice d'exploitation a atteint 86 millions $, comparativement à 41 millions $ au deuxième trimestre de 1998.

Au cours du semestre prenant fin le 30 juin, le bénéfice de Domtar a augmenté de 31 à 47 millions $. Son chiffre d'affaires a atteint 1,5 milliard $ alors qu'il était de 1 milliard $ l'an dernier, avant l'acquisition de E.B. Eddy.

Cascades, dont le siège social est à Kingsey Falls, a enregistré pour sa part un bénéfice de 12 millions $, le même que l'an dernier.

Les résultats de cette année ont été obtenus alors que les prix de leurs produits étaient plus bas.

Domtar précise cependant qu'une majoration de 60 $ US la tonne applicable au papier pour reprographie et au papier offset a été annoncée pour la mi-juillet. Cascades ajoute que les prix du carton-caisse et des cartonnages ondulés ont augmenté récemment.

En excluant les éléments inhabituels, qui incluaient cette année une perte après impôts de 4 millions $ pour la fermeture de l'usine de fabrication de feutre organique de Joliette, le bénéfice net de Cascades s'est établi à 16 millions $ au deuxième trimestre, comparativement à 19 millions $ pour la période correspondante en 1998.

Au premier semestre, Cascades a réalisé un bénéfice de 16 millions $ ou 25 ¢ l'action, contre un bénéfice net de 26 millions $ ou 39 ¢ l'action l'an dernier. Les ventes nettes ont atteint 1,3 milliard $, un résultat identique à celui de 1998.

M. Laurent Lemaire, président et chef de la direction de Cascades inc., a souligné que la création de Norampac, conjointement avec Domtar, a contribué à près de 40 % du bénéfice net de Cascades.

M. Lemaire ajoute que tous les secteurs d'activité évoluent présentement dans des conditions de marché favorables et dit anticiper une progression des résultats aux prochains trimestres. « La demande pour nos produits est croissante et très peu d'ajouts de capacité sont prévus dans l'industrie nord-américaine des pâtes et papiers », dit-il.

Cascades est formé de six groupes industriels spécialisés dans la fabrication, la transformation et la mise en marché de papiers de spécialité et de produits d'emballage. L'entreprise compte environ 12 000 employés et exploite une centaine de centres de production au Canada, aux États-Unis et en Europe. Les Industries Paperboard International, Rolland inc. et Papiers Perkins, Norampac et Boralex comptent parmi ses principales filiales et entreprises affiliées.

Domtar soutient être le deuxième producteur de produits forestiers de l'Est du Canada, et le plus grand producteur de papiers de spécialité et de papiers fins au pays. L'entreprise compte 8000 employés.

Les OGM inquiètent des consommateurs peu informés

DERNIER DE QUATRE

■ QUÉBEC — C'est par l'entremise de sondages qui ont été réalisés au cours des dernières années que l'on peut se faire une idée assez précise de l'opinion des consommateurs canadiens à l'endroit des organismes génétiquement manipulés (OGM).

Tous les sondages concordent sur plusieurs points. Très majoritairement, les consommateurs avouent leur inquiétude face aux OGM. Ils reconnaissent également que cette inquiétude est avant tout imputable à un manque d'information sur le sujet.

Action réseau consommateur (ARC) qui portait jusqu'à tout récemment le nom de Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec, a mis la main à la pâte afin de sensibiliser les consommateurs.

Tous les organismes qui s'intéressent de très près aux OGM estiment qu'il est temps que les gouvernements adoptent une législation obligeant les créateurs d'OGM à étiqueter leurs produits tout en précisant quel gène a été utilisé pour modifier ce produit. Il appartiendra alors aux consommateurs d'acheter ou pas ce produit.

Actuellement beaucoup de produits génétiquement manipulés se retrouvent sur les tablettes des marchés et consommés sans que l'acheteur sache un seul instant que ce produit provient du génie génétique.

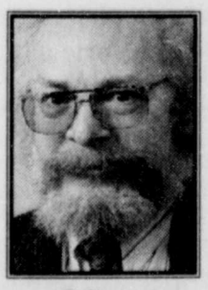
NI NOIR NI BLANC

Dans un rapport qu'il déposait en janvier 1997 devant le Bureau de la consommation d'Industrie Canada, Action réseau consommateur prêchait en faveur d'un contrôle public des biotechnologies.

D'entrée de jeu, ARC annonce ses couleurs en disant que « loin de nous opposer aux nouvelles biotechnologies, nous soulignons plutôt l'existence de risques parfois voilés par ceux qui en font la promotion ».

L'organisme de défense des consommateurs avoue que comme n'importe quel nouveau produit ou technique, les nouvelles biotechnologies impliquent à la fois des risques et des avantages. « Rien, dit ARC, n'étant tout à fait blanc ou noir. »

Mais, tout en tenant compte de la nouveauté de ces produits et de l'état de connaissance actuel de leurs caractéristiques, « il est difficile de juger des vrais bénéfices que pourront apporter les biotechnologies ».



Réjean Lacombe
RLacombe@lesoleil.com

L'AGRICULTURE À L'HEURE DE LA GÉNÉTIQUE

En fait, un peu comme tout le monde, ARC s'interroge sur l'impact possible des OGM sur la santé, l'environnement, la société ou sur les producteurs agricoles et les travailleurs. Ce n'est pas sans raison que la première préoccupation du mouvement porte sur la santé.

S'y greffent aussi la protection environnementale et le respect des autres droits fondamentaux. Pour les auteurs du document, ces trois priorités doivent primer sur les considérations purement commerciales ou économiques.

DÉBAT PUBLIC

Partisan d'un vaste débat public sur la question, ARC postule que « la science n'a pu encore analyser les effets à long terme des produits biotechnologiques sur la santé et sur les écosystèmes, ainsi que leur impact socio-économique et éthique ».

La situation canadienne est d'autant plus complexe puisque deux paliers de gouvernement se partagent la responsabilité du dossier. ARC note ainsi qu'en règle générale, le gouvernement fédéral est responsable du contrôle des expérimentations et de l'autorisation des produits de biotechnologie

Pour leur part, les gouvernements des provinces administrent l'application de ces produits et veillent à la sécurité de leur utilisation.

Actuellement, le gouvernement canadien a en main deux rapports qui traitent des mesures à prendre pour bien encadrer le développement de la biotechnologie. Le rapport du comité de l'Agriculture recommande une révision de la politique d'étiquetage. Celui provenant du comité consultatif de l'Industrie ouvre la porte aux problèmes médicaux, juridiques, sociaux et d'éthique.

Devant la tournure des événements, l'ARC est portée à croire que le développement et la mise en marché actuel des biotechnologies au Canada ne reflètent pas les valeurs des citoyens de ce pays.

Dans la même foulée, elle ne dissimule pas son inquiétude vis-à-vis du gouvernement canadien. Elle estime qu'en matière de biotechnologie, la santé et la sécurité des humains, ainsi que la protection de l'environnement ne semblent pas toujours prioritaires pour le gouvernement fédéral.

« Cependant, ajoute ARC, les Canadiens en général croient que le gouvernement doit se préoccuper davantage de sécurité et de protection de la santé et de l'environnement que de promotion de l'industrie. »

QUESTIONS D'ARGENT

ENTREPRISE$

❑ La société pharmaceutique **Axcan Pharma** a annoncé, hier, qu'elle a majoré son offre d'achat en vue d'acquérir la totalité des actions de Scandipham à 8,50 $US par action, soit 50 ¢ US de plus que l'offre de Triobite Lakes, qui arrive à échéance le 2 août à. L'offre d'Axcan prend fin le 11 août. La compagnie de Mont-Saint-Hilaire a précisé que si une majorité d'actions est déposée en faveur de leur offre, le 2 août, Axcan achètera ces titres ce même jour. Les conditions de l'offre d'Axcan cesseront alors de s'appliquer. Deux filiales de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, Sofinov et Capital d'Amérique CDPQ, participent au financement requis pour cette transaction.

❑ **Ultramar** a annoncé, hier, l'acquisition d'un terminal d'entreposage à Ottawa. La filiale canadienne d'Ultramar Diamond Shamrock entend acquérir le terminal de Coastal Canada Petroleum avant la fin de septembre, pour une somme qu'elle n'a pas voulu révéler. En Ontario, Ultramar ne compte qu'une trentaine de points de vente, qui sont tous situés dans la région d'Ottawa. L'entreprise étudie la possibilité de développer davantage sa présence dans le marché ontarien. Par ailleurs, la maison-mère d'Ultramar, Ultramar Diamond Shamrock, a annoncé les résultats du deuxième trimestre, faisant état d'un bénéfice net de 48,4 millions $ US. La même période de l'exercice précédent avait donné lieu à une perte nette de 52,6 millions $ US.

❑ **Molson** a enregistré un chiffre d'affaires de 673,7 millions $ au premier trimestre, comparativement à 356,4 millions $ à la même période de l'année précédente. Cette hausse reflète notamment le rachat, en juin 1998, de 50 % des Brasseries Molson des mains de la brasserie australienne Foster. Le bénéfice net a atteint 22,6 millions $ au premier trimestre de 1999-2000, comparativement à 159,4 millions $ au premier trimestre de l'exercice précédent. Si on ne considère que les activités poursuivies, le bénéfice net s'est établi à 21,8 millions $ au premier trimestre de 1999-2000, soit 37 ¢, par action, comparativement à 18,9 millions $ à la même période de l'année précédente, soit 32 ¢, par action.

❑ **Bombardier** aéronautique a remporté une commande de 174 millions $ de la compagnie anglaise Maersk Air, qui a acheté trois biréacteurs régionaux CRJ700 de 70 places et deux modèles CRJ200 de 50 places. Maersk Air, la septième ligne aérienne au monde à acheter des appareils de la série CRJ700, possède aussi des options pour l'achat de trois autres biréacteurs de 70 places.

❑ **BCE Emergis** a annoncé, hier, le lancement de la solution « 2 Minute Mortgage », qui automatise le processus de travail des créanciers et la souscription en reliant électroniquement les prêteurs, les courtiers en hypothèques, les compagnies d'assurance, les bureaux de crédit et autres partenaires commerciaux. Mis au point en collaboration avec la société e-Net Canada Financial Services, « 2 Minute Mortgage » permettra aux institutions prêteuses de traiter et d'approuver automatiquement les demandes d'hypothèques. BCE Emergis fournira un support pour le matériel et le logiciel 24 heures par jour et garantira la sécurité du réseau.

❑ **Mitel**, une compagnie ontarienne spécialisée dans les systèmes de réseau en communications, a annoncé, hier, une perte nette de 4,6 millions $, soit 5 ¢ par action, pour son premier trimestre de l'exercice 1999-2000 se terminant le 25 juin. Pour la même période l'an dernier, la société avait réalisé un bénéfice net de 14,5 millions $, soit 13 ¢ par action. La compagnie, dont le siège social est à Kanata, près d'Ottawa, a toutefois enregistré une hausse de 7 % de son chiffre d'affaires, qui s'est établi à 311,2 millions $, alors qu'il était de 289,6 millions $ pour la période correspondante, l'an dernier.

❑ **Les Industries C-MAC**, une compagnie spécialisée dans la fabrication de systèmes électroniques intégrés, a annoncé, hier, un bénéfice net de 8,9 millions $ pour son deuxième trimestre terminé le 3 juillet dernier, une hausse de 52 % par rapport à la même période l'année dernière. Suite à une émission d'actions en décembre 1998, le bénéfice net par action est de 31 ¢, une hausse de 35 % par rapport au second trimestre de 1998. Les revenus de C-MAC se sont accrus de 104 % comparé à la même période l'an dernier, pour s'établir à 257,8 millions $. Pour les six premiers mois de l'exercice, le bénéfice net est de 15,8 millions $, une hausse de 50 % par rapport au premier semestre de 1998.

❑ **Entreprises Premier CDN**, une société spécialisée dans les produits à base de tourbe de mousse de sphaigne, a réalisé un bénéfice net de 2,7 millions $, soit 22 ¢ par action, pour son quatrième trimestre terminé le 29 mai, comparativement à 2,2 millions $ ou 18 ¢ par action pour le même trimestre l'an dernier. Pendant cette période, les ventes ont connu une progression de 28 % par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 50,7 millions. Pour l'année terminée le 29 mai 1999, Premier CDN, dont le siège social est situé à Rivière-du-Loup, a récolté un bénéfice net de 4,4 millions $, soit 35 ¢ par action, comparativement à 3,7 millions $ ou 30 ¢ par action pour l'exercice précédent.

PRÉVISIONS DU CONFERENCE BOARD

Une croissance plus prononcée

■ OTTAWA (PC) — La croissance de l'économie canadienne en 1999 sera supérieure à ce qui avait été prévu, a fait savoir le Conference Board du Canada, hier, à Ottawa.

De forts investissements dans les secteurs de la machinerie, de l'équipement et de la construction résidentielle permettront à l'économie nationale de croître de 3,3 % en 1999 et de 2,5 % en l'an 2000, selon les prévisions de l'organisme.

Une hausse des taux d'intérêt paraît peu probable

Plus tôt cette année, le Board prévoyait une croissance de 2,9 % cette année et de 2,5 % l'année prochaine.

Le dollar canadien a regagné du terrain depuis quelque temps, ayant retrouvé le niveau qui était le sien lors du premier trimestre. Cela devrait permettre aux exportations de progresser d'environ 7 % cette année, tel que le prévoit le Board.

De plus, une hausse des taux d'intérêt paraît peu probable, estime l'organisme.

« Le risque que de nouvelles hausses des taux d'intérêt américains cette année aient des répercussions au Canada est plutôt limité », a en effet déclaré M. Jim Frank, vice-président et économiste en chef au sein du Board.

« Parce que le niveau de l'emploi enregistré en juin s'est situé tout juste sous celui de janvier, notre économie a ralenti lors du second trimestre, et il est peu probable que l'on souhaite la ralentir au moyen d'une hausse des taux », a-t-il expliqué.

Manuvie: oui à 98,5 % à la démutualisation

■ TORONTO (PC) — Une très forte majorité de 98,5 % des titulaires de contrats admissibles de la Financière Manuvie se sont prononcés hier, en assemblée générale à Toronto, en faveur de la démutualisation de la compagnie d'assurance-vie.

Les titulaires doivent désormais décider sous quelle forme ils désirent recevoir leur quote-part du produit de la démutualisation, soit une somme d'argent ou des actions de la société qui devraient être inscrites à la cote des bourses de Toronto, New York, Montréal, Hong Kong et Manille.

La Société financière Manuvie est la nouvelle société par actions dont la Compagnie d'assurance-vie Manufacturers et ses filiales seront la propriété. Elle est la deuxième des cinq compagnies d'assurance-vie canadiennes à avoir choisi la voie de la démutualisation.

« La Financière Manuvie peut maintenant aller de l'avant avec son projet visant à devenir une société par actions », a déclaré le président du conseil d'administration de Manuvie, Arthur Sawchuk.

« Le 30 juillet 1958 — il y a exactement 41 ans moins un jour —, le vote sur la mutualisation de Manuvie avait lieu ici même », a pour sa part rappelé le président et chef de la direction, Dominic D'Alessandro.

« À cette époque, les compagnies d'assurance canadiennes se croyaient vulnérables aux prises de contrôle par des concurrents étrangers. Les temps ont changé, et nous aussi d'ailleurs... C'est la raison pour laquelle nous sommes tous ici rassemblés », a-t-il ajouté.

35,4 % ONT VOTÉ

Selon la compagnie, 237 629 titulaires de contrats admissibles ont exercé leur droit de vote, dont 237 464 par procuration et 165 en personne, ce nombre représentant environ 35,4 % des 671 000 titulaires de contrats admissibles de la Manuvie répartis dans le monde.

Ville de Sainte-Foy

APPEL D'OFFRES
TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS DANS LA PARTIE « EST » DE L'AVENUE JULES-VERNES

Des soumissions sont demandées pour la réalisation des travaux d'aqueduc et d'égouts dans la partie « est » de l'avenue Jules-Vernes, phase 2, entre l'avenue Le Gendre et l'autoroute Charest, projet 99013.

Les formules de soumissions, ainsi que les plans et devis, sont disponibles au Service du génie, à la Division contrôle et gestion des projets et de la réserve foncière, Hôtel de Ville, 1130, route de l'Église, C.P. 218, Sainte-Foy, Québec, G1V 4E1, téléphone 650-7901, poste 1262, moyennant un dépôt, non remboursable, de 86,27 $ (toutes taxes incluses).

Les personnes désirant des informations techniques sur le projet peuvent téléphoner au numéro suivant : 650-7901, postes 1210 ou 1214.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la Division archives, jusqu'à 11 heures, le 16 août 1999.

L'ouverture se fait à la salle B-67, située au niveau basilaire de l'Hôtel de Ville, 1130, route de l'Église, Sainte-Foy, à 11 h 30, le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Fait à Sainte-Foy, le 27 juillet 1999

LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE

JS-1440273

Ville de Sainte-Foy

APPEL D'OFFRES
TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE DANS LA PARTIE DE LA RUE PORTANT LE NUMÉRO DE LOT A.-L. 507-24 (PROJETÉ)

Des soumissions sont demandées pour la réalisation des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie dans une partie de la rue portant le numéro de lot 507-24 (projeté) du cadastre officiel de la paroisse de L'Ancienne-Lorette, projet 99103.

Les formules de soumissions, ainsi que les plans et devis, sont disponibles au Service du génie, à la Division contrôle et gestion des projets et de la réserve foncière, Hôtel de Ville, 1130, route de l'Église, C.P. 218, Sainte-Foy, Québec, G1V 4E1, téléphone 650-7901, poste 1262, moyennant un dépôt, non remboursable, de 86,27 $ (toutes taxes incluses).

Les personnes désirant des informations techniques sur le projet peuvent téléphoner au numéro suivant : 650-7901, postes 1210 ou 1214.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la Division archives, jusqu'à 11 heures, le 16 août 1999.

L'ouverture se fait à la salle B-67, située au niveau basilaire de l'Hôtel de Ville, 1130, route de l'Église, Sainte-Foy, à 11 h 30, le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Fait à Sainte-Foy, le 27 juillet 1999

LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE

1440274-JS



Modèle AL-1000 (Photo ci-dessus)
• 1000 watts - 3 voies • Basse 18"
• Médium 8" • Aigu dôme I

rég. ~~999 $~~ **699 $/ch.** RABAIS 300 $

D'AUTRES MODÈLES EN SPÉCIAL

QUÉBEC, 840 rue Bouvier 627-0840 www.clefdesol.qc.ca
DONNACONA 285-4535 ET CERTAINS MARCHANDS AFFILIÉS www.clefdesol.qc.ca

1440046

La clef de sol

15 000 000 $

Ce soir LOTTO SUPER 7®

JS-1440154

LE MARCHÉ BOURSIER

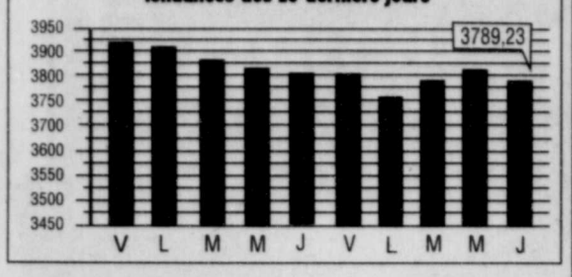
La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote ; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal ; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne ; p ou o= actions assujetties à des règlements ; pr= privilégiées ; r=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé ; u= unité de capital-actions ; v= dividende variable ; wt ou w= bon de souscription (warrant) ; z= lot brisé.

Montréal

XXM

Indices des valeurs industrielles: 3789,23 en baisse de 33,99.
Volume des transactions : 10,7 millions d'actions.
Titres en hausse: 102. En baisse: 174. Inchangés: 59.

Tendances des 10 derniers jours



Ventes

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
	495	11.30	11.30	11.30	-0.05
	272361	13.25	13.00	13.25	+0.15
	200	8.30	8.30	8.30	0.00
	2500	8.25	8.20	8.20	-0.35
	165397	6.85	6.75	6.85	-0.05
	12250	5.80	5.70	5.80	-0.05
	33000	4.70	4.60	4.60	-0.09
	3500	11.20	10.80	11.00	-0.20
	50	10.00	10.00	10.00	0.00
	421414	46.95	46.40	46.60	-0.10
	237174	46.65	45.60	45.60	-1.05
	800	26.10	25.85	25.85	-0.25
	500	23.10	23.10	23.10	-0.40
	31000	1.35	1.21	1.35	-0.03
	2500	0.37	0.37	0.37	-0.03
	27781	2.13	2.02	2.02	-0.06
	600	4.50	4.40	4.40	-0.25
	144216	23.00	22.25	22.55	-0.05
	6685	25.90	25.10	25.25	-0.50
	1100	25.20	25.10	25.20	+0.05
	21050	2.30	2.25	2.25	-0.10
	100	18.00	18.00	18.00	-0.10
	24380	16.95	15.25	16.00	-0.50
	3000	18.05	17.80	17.80	-0.45
	85000	1.30	1.25	1.25	-0.05
	7950	0.35	0.35	0.35	0.00
	80350	0.95	0.95	0.95	0.00
	7500	0.93	0.90	0.90	-0.03
	1925	2.22	2.15	2.15	-0.07
	15000	0.12	0.11	0.11	0.00
	1500	2.34	2.33	2.33	0.00
	825612	0.57	0.48	0.53	-0.04
	2200	4.65	4.65	4.65	-0.05
	500	0.90	0.90	0.90	0.00
	658237	19.90	19.50	19.55	-0.15
	800	16.00	15.80	16.00	0.00
	7700	11.75	11.25	11.50	-0.25
	1000	39.75	39.75	39.75	-0.25
	1000	50.00	49.50	50.00	+0.50
	5800	7.25	6.75	6.75	-0.50
	65000	0.11	0.11	0.11	+0.00
	3100	5.85	5.55	5.75	+0.10

A et B

Abi can.	5000	0.42	0.42	0.42	-0.01
Abitibi-c	9100	17.15	16.85	17.00	-0.30
faeterna	6221	4.50	4.40	4.40	-0.10
Agnico e	56700	8.10	8.10	8.10	-0.35
iagritek	5000	0.22	0.22	0.22	+0.03
Air canda	56750	6.85	6.75	6.85	-0.05
fairc an.a	4700	5.85	5.70	5.75	-0.15
Alta.energ	1190	46.90	46.60	46.60	-0.05
Alcan alu	40012	46.40	45.65	45.75	-0.85
falict.b	11730	19.40	19.25	19.40	
Allelix	300	2.30	2.30	2.30	+0.05
Alliforest	400	18.00	18.00	18.00	-0.05
iallican	1500	0.64	0.64	0.64	+0.04
Amisco	4500	8.00	8.00	8.00	
Amisk.a	4462	2.10	2.09	2.10	+0.15
iangl.swis	39500	0.22	0.21	0.22	+0.03
iappal	4000	0.24	0.24	0.24	+0.08
iarenagol	37500	0.33	0.32	0.32	+0.01
fatco i	4101	43.25	43.00	43.00	
Atco ii	200	43.40	43.40	43.40	+0.25
Axcan	14965	8.45	8.00	8.10	-0.25
Bc gas	1532	29.10	29.00	29.05	+0.20
Bce emg	114041	34.85	34.25	34.85	-0.65
Bce inc.	18181	74.15	73.40	74.00	-0.50
Bce mbl	4899	49.35	48.35	49.00	-0.50
bct.telus	127080	34.75	34.10	34.25	-0.65
bct.tel nv	13840	33.40	33.05	33.20	-0.35
Bq.laur	40078	24.65	24.00	24.00	-0.50
Bq.lau.sr6	200	27.05	27.05	27.05	-0.35
Bque nat	19701	18.95	18.75	18.85	-0.10
Bq.na.sr10	258	27.40	27.40	27.40	-0.10
Bq.na.sr11	500	25.00	24.50	24.50	-2.25
Bqnat.kei	100	10.10	10.10	10.10	-0.90
Bqnat.nik	1000	12.00	11.80	11.80	-0.10
Bqunat.nt	500	19.30	19.30	19.30	+0.05
Bq royale	42068	66.35	65.25	65.60	-1.00
Bq.ry.sri	z78	27.45	27.45	27.45	
Bq.ry.srf	350	26.00	25.50	26.00	+0.85
Bq.ry.srg	500	25.55	25.25	25.25	-0.15
Bq.ry.srh	500	27.25	27.25	27.25	
Bq. t-d	8825	30.15	29.70	30.05	-0.05
B.td.srh	2800	27.90	27.85	27.85	+0.10
Bq.c.imp	35184	36.35	35.95	35.95	-0.50
Bque mtl	3381	54.65	54.45	54.45	-0.50
Bmo.bsr4	z1	25.35	25.35	25.35	
Bmo.bsr5	400	24.65	24.65	24.65	-0.10
Bmo sr4	201	25.70	25.70	25.70	
Bq.n.ecos	30110	31.80	31.30	31.45	-0.60
B ne sr12	1000	24.20	24.10	24.20	+0.05
B ne sr8	200	28.00	28.00	28.00	-0.10
Barrick	255535	28.50	26.95	28.35	+1.20
Beau can	41680	2.50	2.45	2.50	+0.10
fbehavr.b	3000	0.35	0.35	0.35	+0.02
Bell.intl	4604	17.50	17.10	17.15	-0.45
ibennett	700	6.30	6.25	6.25	-0.05
Bestar	805	3.70	3.70	3.70	
Biochem	98302	32.20	30.75	31.15	-0.35
Biomira	11760	5.30	5.15	5.15	-0.15
ibioniche	1000	0.77	0.77	0.77	-0.08
Bomb a	1561	21.65	21.25	21.25	-0.30
fbomb b	149809	21.60	21.15	21.25	-0.10
Boralx.a	1800	3.95	3.80	3.80	-0.15
fb.brick.a	1000	5.30	5.20	5.30	+0.25
ibrex	102500	0.06	0.05	0.05	
ibruneau	65000	0.30	0.30	0.30	-0.05

C

C-mac	297270	35.00	34.00	34.50	-0.45
Cae inc.	203940	9.35	9.20	9.35	+0.10
fcci.in.b	1000	14.35	14.25	14.35	+0.25
fcgi gr.a	211759	29.70	28.50	29.00	-0.50
Cf fin.	560	66.00	65.05	65.25	-0.50
Cfv	z30	22.75	22.75	22.75	
ficsii	25400	2.75	2.69	2.69	-0.05
icaldera	75286	0.10	0.10	0.10	+0.00
Call-net	4550	7.20	7.10	7.15	
fcall-n.b	203950	7.00	6.90	6.90	-0.10
icvalley.a	2000	0.26	0.26	0.26	-0.04
icambiex	29000	0.34	0.25	0.25	-0.05
Cambior	12570	4.45	4.10	4.40	+0.27
Camco	1000	6.40	6.40	6.40	-0.05
Cameco	247994	27.50	27.15	27.50	-0.50
Cdn. nat	100	100.0	100.0	100.0	+0.10
Cdn oxy	103246	28.60	28.40	28.60	-0.10
Cp ltd	250100	35.30	35.15	35.25	-0.70
cp.ltd.pr.a	1000	25.05	25.05	25.05	-0.20
fc tire a	1001	38.80	38.80	38.80	-0.20
fcmnac.a	150100	5.25	5.20	5.20	-0.05
fcaraop.a	800	3.98	3.86	3.86	-0.12
Cascades	15401	9.80	9.65	9.80	-0.15
Celestica	13728	68.50	64.50	67.50	+1.55
icenosis	4000	0.97	0.97	0.97	-0.01
ichesbar	1000	0.20	0.20	0.20	
icimatec	10000	0.29	0.29	0.29	+0.05
fcimstl.a	900	18.75	18.75	18.75	-0.50
Cinram	153685	13.25	13.00	13.00	
Clarica	1917	23.15	23.00	23.15	+0.05
fclearnt.a	375	25.75	25.50	25.50	-0.70
Clinic.a	4476	10.00	9.75	10.00	+0.50
fcog.cabl	5390	25.75	25.05	25.05	-0.95
fcogeco	950	23.25	23.00	23.25	
Cognicase	6633	22.90	22.00	22.15	-0.65
Cominco	860	25.65	25.15	25.20	-0.15
icancom	150	17.50	17.50	17.50	-0.20
iconcert	7700	5.20	5.00	5.10	-0.10
icon abit.	10000	0.09	0.08	0.08	-0.01
icontin pr	2000	0.40	0.40	0.40	
Coscien.a	3650	4.95	4.70	4.95	
Cott	1000	5.35	5.35	5.35	-0.10

D à G

Dtm info	4600	2.10	2.07	2.07	-0.13
idatalex	11900	0.41	0.40	0.40	-0.02
Datamark	7000	2.90	2.90	2.90	+0.15
Denison	108000	0.17	0.16	0.16	
Desj.pr.a	900	25.25	25.25	25.25	
fdevtek	1000	5.00	5.00	5.00	-0.25
idiadm	8500	0.20	0.20	0.20	
idiagncur	7933	1.01	1.00	1.00	-0.03
Dofasco	2271	24.95	24.75	24.75	-0.40
Domco	300	9.05	9.05	9.05	
Domtar	23283	14.85	14.35	14.65	-0.10
Domt.srb	3800	20.75	20.50	20.50	-0.25
fdonohu.a	30323	24.00	23.60	23.80	-0.35
Dupont a	25000	49.00	49.00	49.00	+3.50
idumt.nikl	105300	0.46	0.37	0.40	-0.10
Dylex	1500	3.70	3.70	3.70	-0.07
Ebtan	500	2.13	2.13	2.13	+0.24
iecudor	50000	0.24	0.24	0.24	
fedpbra.a	500	21.85	21.85	21.85	-0.15
Eicon	25300	5.85	5.65	5.65	-0.15
Enbridge	500000	32.50	32.50	32.50	-0.15
fextndi.sv	70300	5.35	5.25	5.35	+0.05
Falcnbrdg	451000	22.00	21.80	22.00	+0.15
Finning	700	15.00	14.80	15.00	+0.20
ffst.mr.a	1400	25.00	24.80	24.90	-0.20
iforex.a	29939	30.90	30.55	30.80	+0.15
fforex.b	273196	30.85	30.65	30.80	+0.15
Fortis inc	543	36.00	36.00	36.00	+0.20
ffourseas	600	70.05	69.00	69.00	-1.60
ifreewcan	40200	0.27	0.26	0.27	+0.02
fgtc.tra.a	760	18.00	18.00	18.00	-0.25
Gtc.tra.b	100	18.25	18.25	18.25	
igeonova	10000	0.06	0.06	0.06	
fgildan.a	620	35.00	34.00	34.00	+2.00
igildhawk	5499	0.10	0.08	0.08	-0.01
Goodfellw	2200	10.25	10.25	10.25	-0.05
G.w.lifeco	4350	22.95	22.75	22.75	-0.20
Gwo.sr.1	200	25.25	25.25	25.25	-0.10
G.w.lif4.7%	100000	24.60	24.60	24.60	+0.30
igreenhop	500	0.20	0.20	0.20	
igreensh	z200	0.05	0.05	0.05	
Gulf res	121942	5.90	5.75	5.90	+0.10
Gulf.r.p.a	15300	3.15	3.11	3.11	-0.04

H à J

ihoemacr	1800	3.92	3.60	3.92	+0.17
Hartco	1400	6.70	6.50	6.70	
ihebron	7900	0.21	0.20	0.20	-0.02
ihelix hr	8700	1.50	1.35	1.40	-0.10
Heroux	1850	4.55	4.30	4.55	+0.25
Husky	2900	9.05	9.00	9.00	-0.05
ipl inc.a	1000	11.50	11.40	11.50	+0.25
iiti educ	12800	5.55	5.50	5.50	-0.10
imasco.ltd	6795	39.10	39.00	39.00	
Imper.oil	2350	29.00	28.45	29.00	+0.20
fimpr.qbr	1990	36.00	35.80	36.00	+0.15
Inco ltd	143938	26.40	25.85	26.20	
iinfintact	15000	3.10	3.00	3.10	+0.01
iinterstar	6000	0.11	0.11	0.11	
iint.data	4000	0.50	0.50	0.50	+0.05
intrawest	100	22.70	22.70	22.70	-0.30
inv grp	3600	20.50	20.25	20.45	+0.05
ivaco.sr5	3702	23.90	23.80	23.90	+0.10
ijog.min	40000	0.17	0.15	0.15	+0.01
Jannock	502	17.00	17.00	17.00	
fiean.ct.a	18956	34.70	33.75	33.75	-1.00

K à M

iknowhse	25000	4.20	4.10	4.10	-0.10
Lbl sky	12000	0.90	0.90	0.90	+0.10
Lg tech	7000	3.45	3.40	3.45	-0.05
figs inc.	5240	13.50	13.00	13.40	
ilabphrm	8300	1.90	1.75	1.75	-0.05
flaidlaw	17725	9.80	9.35	9.40	-0.50
flapver.a	100	4.35	4.35	4.35	+0.10
flasond.a	100	15.35	15.35	15.35	
Leader i	8500	2.25	2.20	2.20	-0.15
fleroux b	2250	4.90	4.75	4.75	
iillbey	3000	0.36	0.36	0.36	
iline isld	4000	0.76	0.76	0.76	+0.03
ilithos	290074	0.68	0.64	0.66	
Loblaw	2553	37.00	36.90	37.00	+0.65
Loewen	15655	1.80	1.73	1.80	+0.01
ilyonlake	12500	0.19	0.18	0.19	+0.01
imdsi	1200	22.25	21.35	21.80	-0.70
Msv	10000	0.10	0.10	0.10	+0.01
Maax	8400	16.25	15.80	16.25	+0.25
Mcm bldl	55001	26.35	26.30	26.30	-0.35
Macyro	500	0.71	0.71	0.71	-0.05
fmagna a	864	83.55	83.00	83.00	-2.00
Malet.que	11000	2.79	2.60	2.60	-0.15
Mazarin	1000	0.36	0.36	0.36	-0.06
imcwatter	36733	0.25	0.23	0.25	+0.02
imelkior	36000	0.23	0.23	0.23	+0.00
Memotec	18133	1.68	1.61	1.68	
imenora	5000	0.05	0.05	0.05	+0.01
Merrill	d100	106.0	106.0	106.0	-5.00
fmetror.a	17670	21.45	21.10	21.20	-0.25
M.tempus	489907	1.25	1.15	1.23	-0.05
Microcell	38208	14.50	14.25	14.50	-0.05
fmicrotec	1800	2.30	2.23	2.23	-0.02
im.dund	18000	0.99	0.98	0.99	
imirandor	65000	0.13	0.12	0.13	+0.01
Mitec tel.	5700	3.10	3.00	3.00	-0.35
Mitel.corp	29850	10.55	10.10	10.35	-0.60
fmolson a	260	26.00	25.80	25.80	+0.80
Mtscobltn	1500	11.00	11.00	11.00	+0.20
Moore	2470	12.40	12.15	12.30	-0.50
Mtreal	22400	2.00	1.98	1.98	+0.04
imurgor	5300	0.15	0.14	0.14	

N à Q

inar res	67966	1.90	1.70	1.85	+0.13
Ns power	4680	17.35	17.00	17.25	+0.15
inamex	1000	0.20	0.20	0.20	
Newcourt	8505	24.25	23.80	23.90	-0.35
Nfldp5.25	400	8.30	8.30	8.30	
Nexfor	15536	9.75	9.55	9.70	+0.05
iniocan	24500	1.25	1.16	1.16	
inora exp	10000	0.21	0.21	0.21	-0.01
Norando	11570	20.05	19.75	19.80	-0.50
Nortel	d2635	132.2	132.2	132.2	-2.60
Nova chm	90945	30.25	29.45	29.50	-0.65
inovic	1000	1.95	1.95	1.95	-0.05
inymox	5450	4.90	4.60	4.60	-0.40
fonexcorp	150	26.85	26.85	26.85	+0.80
iorex exp	85000	0.15	0.13	0.15	+0.02
iorleans	22000	0.10	0.09	0.09	-0.01
ipan amr	68000	0.10	0.09	0.10	+0.02
Pancdn.pt	800	22.50	22.45	22.50	+0.45
Paprboard	35700	2.80	2.65	2.70	
ipebercan	1000	0.90	0.90	0.90	-0.10
iperlite	15000	0.18	0.18	0.18	-0.01
Petro can	55149	22.30	21.25	21.55	-0.15
Philip	4500	0.23	0.23	0.23	-0.05
Phoenixls	500	9.10	9.10	9.10	
iphotonet	3625	0.80	0.79	0.80	
Pla.dome	342600	16.10	15.20	15.90	+0.60
Poco petr	424313	13.20	13.15	13.20	-0.10
fpowr cr	8665	27.05	26.65	26.75	-0.25
Power.fin	2400	27.00	26.95	26.95	-0.05
Premier.a	1000	2.20	2.20	2.20	+0.15
fpremiu.a	100	11.85	11.85	11.85	
Promatek	8400	2.76	2.68	2.76	+0.08
Quebectel	9746	16.10	16.00	16.10	-0.05
Quebecoa	1215	36.75	36.60	36.60	-0.15
fquebecob	12778	37.00	36.15	36.25	-0.40

R à S

Renaisnce	474	21.00	21.00	21.00	+0.70
frepap	290200	0.09	0.08	0.09	+0.00
icanac.rs	2000	0.08	0.08	0.08	+0.02
Richelieu	600	9.70	9.70	9.70	-0.30
irobex	13500	0.35	0.35	0.35	+0.04
frcantel.b	200	29.50	29.50	29.50	+1.50
frogerc.b	100	27.05	27.05	27.05	-1.60
Rolland	1640	5.95	5.95	5.95	
Royal.avi	26550	2.30	2.20	2.20	
froyal g.	z2600				
isamsys	31700	1.12	1.00	1.02	-0.08
Snc-lav	39416	11.35	11.20	11.30	-0.05
Sr.telcom	9590	2.25	2.15	2.20	-0.06
Saputo	5650	39.00	37.00	39.00	-0.20
Seagram	1000	77.70	77.60	77.60	-0.85
Sears can	4600	30.40	30.40	30.40	-1.10
Shell can	500	29.70	29.70	29.70	-0.35
Shermag	13700	7.75	7.30	7.30	-0.30
Sherritt	3000	3.17	3.17	3.17	-0.03
Sico	300	17.50	17.50	17.50	-0.10
S-beaud.	7550	5.65	5.50	5.55	-0.10
Sobeys	1100	17.50	17.40	17.40	-0.20
Sodisco	265144	0.18	0.17	0.18	
fspec.prm	430	15.25	15.10	15.25	-0.10
Stlaurent	17003	20.90	19.50	19.85	-0.90
Stelco a	25000	11.55	11.55	11.55	-0.25
Stela.ione	200	2.15	2.15	2.15	-0.10
istrat.val.	13166	2.49	2.40	2.49	+0.04
Suncor	25201	59.80	59.50	59.80	+0.30

T à Z

itecsys	6200	5.00	5.00	5.00	-0.25
itsitelsy	6000	0.38	0.38	0.38	-0.02
ftva.b	100	19.95	19.95	19.95	+0.65
Tvx gold	9900	1.19	1.10	1.19	+0.10
Talisman	51888	44.00	43.45	43.75	+0.55
itandem	7260	0.12	0.11	0.11	
Techmire	8300	2.80	2.20	2.80	+0.60
Technilab	21800	11.25	10.90	11.00	
Teck a	700	13.50	13.50	13.50	
fteck b	535	11.75	11.75	11.75	+0.15
Teklogix	3000	23.00	21.75	23.00	+1.50
Teknor	4400	7.50	7.15	7.15	-0.35
Teleglobe	417005	34.25	31.30	32.60	-9.40
Telescene	5770	20.00	19.00	19.25	+0.75
Tembec.a	79266	13.35	13.10	13.35	-0.15
Theratech	16701	5.25	4.80	5.20	+0.10
Therat.wt	z200	0.60	0.60	0.60	
Thomcor	1488	45.45	44.60	45.00	-1.70
ftorstr b	3265	16.50	15.75	16.00	-0.15
Trcan pl	59461	20.40	20.00	20.10	-0.35
Transfrce	3400	2.70	2.60	2.70	+0.10
Transat	6505	7.20	7.00	7.15	-0.10
Trimac	2000	6.80	6.80	6.80	+0.05
Trimark	2612	18.65	18.20	18.25	-0.35
ftrizhahn	200	28.10	27.90	28.10	+0.60
itroymin	25000	0.15	0.14	0.14	+0.02
funican.b	200	30.80	30.80	30.80	
funiforet	1575	1.75	1.75	1.75	
fv.houtte	1600	25.00	25.00	25.00	
ivantex	16000	0.04	0.03	0.04	+0.01
ivasogen	4800	1.65	1.55	1.60	-0.01
fvideotron	46217	22.95	22.75	22.90	-0.05
ivior	17000	0.06	0.06	0.06	+0.00
ivirginia	23000	0.45	0.42	0.45	+0.03
Westaim	352035	7.35	7.20	7.35	+0.05
Westburne	3200	15.50	15.15	15.15	-0.50
Westcoast	14969	29.10	28.65	28.65	-0.60
iwstrnpac	3000	0.04	0.04	0.04	-0.01
ixemac	21000	0.15	0.13	0.15	+0.05
Total des ventes					**10,606,095**

Fonds américains

Bq.ry.srk	200	26.15	26.15	26.15	+0.10
B.td.srg	200	25.40	25.40	25.40	
Inco.pr.e	200	41.30	41.30	41.30	-0.20
Total des ventes					**600**

Obligations

cforex 8%	d24	425.0	420.0	420.0	
ctd hybrid	d25	101.0	101.0	101.0	
ctechmir8%	d20	110.0	105.0	110.0	+6.00
Total des ventes					**69,000**

UNITÉS EN FIDUCIE

Athabasca	15128	23.10	22.95	22.95	+0.20
Enermark	29017	3.79	3.71	3.79	+0.01
Enpfnd.g	8805	2.84	2.82	2.84	+0.02
Firstprem	400	25.55	25.25	25.25	-0.50
Firstpr us	1025	26.30	26.15	26.15	-0.30
Frhold.un	3400	5.50	5.45	5.45	-0.10
Legacy.un	2800	8.25	8.25	8.25	-0.15
Multfd.un	1200	13.00	13.00	13.00	-0.20
Newcastle	3069	14.70	14.70	14.70	
Pengr.enr	802	15.15	15.15	15.15	-0.05
T.ca.g.u	1200	23.15	23.10	23.15	-0.65
Yield.un	500	16.35	16.35	16.35	-0.85
Total des ventes					**67,346**

DISTRIBUTION

iamalg.in	5815	8.90	8.75	8.75	-0.15
Gaz.metro	11955	17.90	17.65	17.90	-0.05
T.can.p.u	4600	27.00	26.45	26.45	-0.85
Total des ventes					**22,370**

Titres les plus actifs

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Senior					
Enbridge	500000	32.50	32.50	32.50	-0.15
Falcnbrdg	451000	22.00	21.80	22.00	+0.15
Poco Petr	424313	13.20	13.15	13.20	-0.10
Teleglobe	417005	34.25	31.30	32.60	-9.40
Westaim	352035	7.35	7.20	7.35	+0.05
Junior					
Lithos	290074	0.68	0.64	0.66	
dumt.nikl	105300	0.46	0.37	0.40	-0.10
Brex	102500	0.06	0.05	0.05	
Orex exp	85000	0.15	0.13	0.15	+0.02
Caldera	75286	0.10	0.10	0.10	+0.00

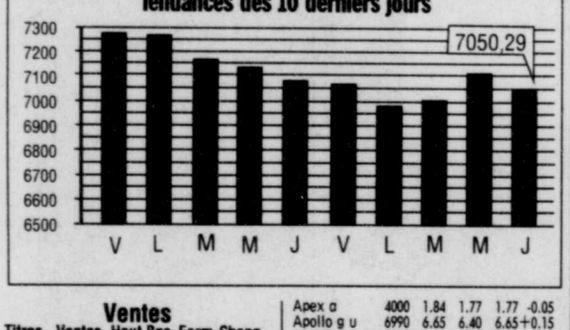
Voir TORONTO en A 15➤

Toronto

TSE-300

Indice des valeurs industrielles: 7050,29 en baisse de 60,90.
Volume des transactions: 105,6 millions d'actions.
Titres en hausse: 390. En baisse: 573. Inchangés: 286.
TSE 35 : 404,49 -3,12
TSE 100: 426,62 -4,00

Tendances des 10 derniers jours



Ventes

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
	4000	1.84	1.77	1.77	-0.05
	6990	6.65	6.40	6.65	+0.15
	13750	14.95	14.00	14.30	-0.35
	12	48.50	48.50	48.50	0.00
	98848	0.37	0.35	0.35	-0.04
	11250	0.75	0.70	0.75	+0.09
	50200	2.53	2.48	2.50	-0.02
	4100	8.90	8.65	8.90	+0.10
	1500	25.25	25.10	25.25	0.00
	6705	43.05	43.00	43.00	0.00
	100	43.40	43.40	43.40	+0.25
	10000	0.07	0.07	0.07	+0.01
	6600	0.91	0.90	0.90	0.00
	20694	2.75	2.60	2.70	-0.04
	90000	0.06	0.05	0.06	+0.01
	30500	0.61	0.54	0.54	-0.05
	7500	1.40	1.20	1.40	+0.20
	6500	2.00	1.95	2.00	+0.05
	10950	5.25	5.05	5.10	-0.20
	42068	66.35	65.25	65.60	-1.00
	z78	27.45	27.45	27.45	
	350	26.00	25.50	26.00	+0.85
	500	25.55

Fonds communs de placement

Prix de fonds de placement obtenus de Fundata Canada Inc. à 17h30, hier. Les prix rapportés sont ceux de la valeur de l'actif net par action (VANPA) au dernier calcul de l'unité, et sont fournis à titre d'information seulement. La confirmation des prix devrait être obtenue du fonds. n : pas de frais de vente, g : frais de rachat, o : frais prélevés à l'achat ou au rachat, y : VANPA différée, z: non disponible pour achat, u : argent US, x : ex-dividende, m : achat minimum de 150 000$. (*) non-membre de l'Institut des fonds de placement du Canada.

Membres de L'IFPC

ABC Funds
ynAmer-Value 6.51
ynFully-Mgd 7.78
ynFund-Value 11.17

Acadie (Fonds)
ygAct Américaines 10.00
ygAct Canadiennes 8.29
ygActions Intl 10.00
ygAtlantique 9.74
ygDiv Atlantique 10.02
ygDiversifié 9.90
ygHypothèques 9.98
ygObligations 11.53
ygÉquilibré 10.67

Acker Finley
QSA Cdn Equ A 5.15
oQSA Cdn Equ B 10.22
oQSA e-business 3.58

Acuité Fonds
oAct Canadiennes 11.44
oHigh Income 10.52
oObligataire 9.67
oÉquil Canadien 10.72

Acuity Pooled
nCanadian Equity 14.03
nCdn Balanced 12.98
nCons Asset All 13.33
nEnv Sci & Tech 16.10
nFixed Income 11.69
nGlo Balanced 15.23
nGlobal Equity 16.61
nHigh Income 12.22
nShort Term 10.52

Aderes Mutual Funds
oDivers Amer 10.61
oDivers Cdn 10.44
oFocused Amer 10.57
oFocused Cdn 10.40

AGF Groupe de Fonds C$
oAGF Act Im Mon 6.08
oAGF titres int. 8.85
oAct Mon AGF 9.55
zAct RER 20/20 6.34
oActions cr AGF 28.40
oAllemagne AGF 36.58
oAm Ct Ht Rd AGF 3.75
oAm Latine 20/20 3.88
oAm RSA AGF 24.20
oAmérRER RTA AGF 6.00
oCan RSA AGF 5.57
oCan Stock AGF 22.78
oCat Canada AGF 5.53
oCont Term 20/20 2.44
oCr & rev AGF 19.04
oCr Amer AGF 35.53
oCr Euro AGF 17.52
oCr amér RER AGF 6.00
oCr asiatiq AGF 11.50
oCr eur RER AGF 6.00
oCrois Act 20/20 31.42
oDir Chine AGF 6.82
oDividendes AGF 23.07
oEuro RA AGF 9.60
oIndien 20/20 3.25
oInt Actif 20/20 8.52
oIntl RER RA AGF 5.72
oJapon AGF 7.54
oJapon RER AGF 6.00
oMar Emer 20/20 4.02
oMon Obl Gv AGF 10.72
oMon Obl RER AGF 5.05
oMond Equil AGF 16.53
oObl Can AGF 5.43
oRER PME 20/20 5.41
oRes Can 20/20 14.78
oRev Am AGF 11.60
oRev CT Int AGF 10.95
oRev Elevé AGF 9.93
oSpécial Am AGF 14.63
oVal Int AGF 38.90

AGF Groupe de Fonds U$
uoAGF Act Im Mon 4.03
uoAGFIntl titres U$ 5.86
uoAct Mon AGF 6.33
uoAllemagne AGF 24.25
uoAm Ct Ht Rd AGF 2.49
uoAm RSA AGF 16.04
uoAmer Lat 20/20 2.57
uoCat Canada AGF 3.66
uoCr Amer AGF 23.55
uoCr Asiatiq AGF 7.62
uoCr Euro AGF 11.62
uoCrois Act 20/20 20.83
uoDir Chine AGF 4.52
uoEuro RA AGF 6.36
uoIndien 20/20 2.15
uoInt Actif 20/20 5.65
uoJapon AGF 5.00
uoMar Emer 20/20 2.66
uoMon Obl Gv AGF 7.11
uoMond Equil AGF 10.96
uoRev Am AGF 7.69
uoRev CT Int AGF 7.26
uoSpécial Am AGF 9.70
uoVal Int AGF 25.79

AGF Gestion
zAllemagne C$ M 39.49
uzAllemagne U$ M 26.17

AIC Advantage Fund Series
uoAvant Mond U$ 3.45
oAvantage 62.01
oAvantage Amér 7.13
uoAvantage AmérU$ 4.73
oAvantage II 7.68
oAvantage Mond 5.20
uoAvantage UnivU$ 3.28
oAvantage Univer 4.94
oREER Avant Amér 4.75
oREER Avant Mond 4.97
oREER Avant Uni 4.94

AIC (Closed End)
yAIC Div Cda Spt 24.73

AIC Diversified Series
oActions Mond 18.32
uoActions Mond U$ 12.16
oCanada Divers 28.83
uoDivers Univ U$ 3.29
oDivers Univers 4.95
oREER Act Mond 5.00
oREER Divers Uni 4.95
oREER Valeur 4.90
oValeur 45.16
uoValeur U$ 29.98

AIC Income Fund Series
oAct Rev Amer 4.86
uoAct Rev Amer U$ 3.23
oActions Revenu 5.05
oOblig Univers 5.00
oObligations 5.00

AIM Family of Funds C$
oAm Crois Dyn 10.80
oAmér Premier 10.40
oCan Premier 10.01
oCan Equilibré 16.05
oCdn Bond 12.54
oEuropean Growth 22.42
oGlo Sant 16.51
oGlo Tech 28.60
oIntl Valeur 9.08

AIM Family of Funds U$
uoAm Crois Dyn U$ 7.17
uoAmér Prem U$ 6.90
uoCdn Bond U$ 8.32
uoEuropean Gro U$ 14.87
uoGlo Sci San U$ 10.95
uoGlo Tech U$ 18.97
uoIntl Valeur U$ 6.03

AIM GT Family of Funds C
oCanada Growth 9.47
oCr Amér Lat 5.84
oCrois Amér 9.46
oCrois Pacif 5.66
oGl Oblig 5.30
oInfrastr Mon 7.93
oRes Nat Mon 6.09
Rev CT A 5.44
gRev CT B 5.33
oRev et Crois 7.63
oRevenu Canadien 5.87
oSoins de Santé 6.75
oThém Mondiale 9.29
oTélécom Mond 12.45
oValeur Canadien 5.93

AIM GT Family of Funds U$
uoCr Amér Lat U$ 3.88
uoCrois Amér U$ 6.27
uoCrois Pacif U$ 3.75
uoGl Oblig U$ 3.51
uoInfrastr MonU$ 5.26
uoRes Nat Mon U$ 4.04
uoRev CT A U$ 3.61
ugRev CT B U$ 3.53
uoRev et Crois U$ 5.06
uoSoins Santé U$ 4.47
uoThém Mond U$ 6.16
uoTélécom Md U$ 8.25

All-Canadian
Capital 8.78
zCompound 11.02
Consumer 3.11
Resources 1.87

-Alpha Funds
oGbl Value C$ 11.11
uoGbl Value U$ 7.37
oQuant Equity 9.21
oQuant Value 9.45
oUS Sm Cap ValC$ 6.33
uoUS Sm Cap ValU$ 4.20

Altamira
nAct Euro 19.85
nActions 29.03
nAltaFund 18.35
nAmér Gr Soc 25.20
nAmér Sélect 37.91
nAsie-Pacif 11.60
nCapital 19.28
nCroissance 20.29
nDivers Mond 19.94
nDividendes 3.45
nDécouv Mond 3.41
nÉquilibré 17.26
nMond Pet Soc 6.54
nObl Etat CT 5.46
nObl Haut Rend 5.91
nOblig Mond 10.34
nObligations 15.76
nOccas Japon 5.32
nReprise 13.64
nRev CT Glo 11.59
nRev&Crois 7.70
nRevenu 7.65
nRevenu Cdn CT 10.12

Altamira Sector
nCommerce Elect 18.20
nLoisirs et div 10.00
nMét Préc&Strat 3.05
nRessources 9.16
nSc de la santé 10.00
nScience & Tech 16.64
nServices finan 9.96

Altamira Precision Index
nAmér moy cap 10.00
nindic Pacifique 10.00
nIndice Amer 11.53
nIndice Canadien 10.85
nIndice européen 10.00
nIndice intl RER 10.78
nIndiciel Dow 30 10.00
nRER Euro 10.00

Altamira Port RER Gérés
nP RER rev&crois 19.91
nPort RER Cr&Rev 20.73
nPort RER cr max 22.08
nPort RER croiss 21.50
nPort RER revenu 19.79
nPort RER équil 20.28
nRER Rev Stable 19.56

A.P.P.Q.
ynÉquilibré 18.93

Argentum Management C$
oDiscovery Port 10.63
oPort Revenu 8.63
oPt Act Can 9.18
oPt Amer Elite 10.12
oPt Intl Elite 11.60
oPt Mar Neutre 11.44
oPt Perform Can 11.43
oQue Bal Port 10.62

Argentum Management U$
uoPt Amer Elite 6.71
uoPt Intl Elite 7.69
uoPt Mar Neutre 7.59

-Artisan Funds
oAggressive 10.57
oCanadian Equity 5.18
oCdn Fixed Inc 4.85
oConservative 10.31
oIntl Equity 11.52
oModerate 10.31
oMost Aggress 10.95
oMost Conserv 5.05
oRSP Most Aggr 10.27
oRER Conserv 9.97
oRER dynamique 10.22
oRER plus Cons 10.09
oRER porte prud 10.16
oU.S. Equity 11.64

Associate Investors
nAssoc Inv 12.32

Atlas Fonds
oActions Mond 17.63
oAdvantage Am C$ 22.34
oAdvantage Am U$ 14.81
oAmér Latine 10.38
oBassin Pac 11.46
oCan GrndCap Cr 21.44
oCr Am Gr Cap C$ 40.44
oCr Am Gr Cap U$ 26.80
oCro Can Pet Cap 9.52
oCro Intl Gr Cap 18.06
oCro Intl Mar Em 12.69
oCrois EmergCan 11.11
oEquil Can 16.23
oFid Rev Can 7.20
oMond Oblig 9.37
oObl Can HiRend 11.58
oOblig Can 10.73
oREER Ind Amér 13.65
oREER Ind Intl 12.92
oRend Euro 20.02
oRevenus & Crois 12.06
oVal Can Gr Cap 15.83
oVal Can Pet Cap 14.12

Avix
oActions can 10.15
oÉquilibré 10.33
oInternational 10.40
oObligations 9.70

Bank of Montreal
nCP Actions 18.82
nCP Adv ALENA 16.05
nCP Amer Ind-Act 12.78
nCP Amer Spe Act 14.36
nCP Amer Valeur 16.69
nCP AmérCrois 24.48
nCP Dividendes 19.63
nCP Ext Orient 9.79
nCP Hypothèque 11.90
unCP Ind Act $ US 11.08
nCP Japonais 8.10
nCP Latino-Amer 8.09
nCP Met Prec 5.13
nCP Mon Sci&Tech 24.55
nCP Mrch Dev 8.12
unCP Oblig $ US 9.59
nCP Obligitl 10.28
nCP RER Ind Intl 10.98
nCP Ressources 8.89
nCP Rev Mensuel 10.02
nCP Sp Actions 13.76
nFC Allocation 14.82
nFC Bond 12.59
nFC Equ Index 20.28
nFC Intl Actions 19.99
nPC Européenne 16.40

-Barreau Du Quebec
ynÉquilibré 13.11
ynObligations 10.48

B.E.S.T. Discoveries Fund
ygB.E.S.T. Fund 9.11

-Beutel Goodman
Act Amér 10.23
Act Can 16.28
Act Intl 7.21
Équilibré 13.88
Pet Cap 8.82
Revenu 10.76

Bissett
nAmer Equity 43.57
nBond 12.61
nCdn Equity 43.80
nDividend 19.06
nIncome Trust 11.19
nIntl Equity 11.60
nMicrocap 14.31
nMultinational 24.79
nRetirement 19.79
nSmall Cap 30.34

BNP (Cda) Fonds
ynActions 35.89
ynObligations 10.32

Bolton Tremblay
nActions EAFE 19.98
unActions amér U$ 20.09
nCan can 17.24
nCan petite cap 17.80
nCourt terme 10.00
ynMomentun TSE100 15.37
nObligations int 10.25
nRevenu fixe 11.25
nact mondiales 18.98
nÉquilibré 12.70

Fonds Mutuels BPI
oActions O div 10.78
oAmér val réelle 11.75
oAmér. pet. soc. 26.46
oAsie Pacifique 9.21
oCan Oblig 4.90
oCan Val Moy 11.25
oCan pet soc 8.54
oCan val réelle 9.04
oInt Val Réelle 15.00
oMarches en Dev 14.46
oMond val réelle 26.87
oMond pet soc. 22.82
oOblig Sociétés 9.98
oRER Mond Oblig 10.49
oRessour Can 12.68
oRev & Crois 13.27
oRevenus Div 12.62
oRevenus Élevé 10.38

BPI Mutual Funds U$
uoAct Amér U$ 7.79
uoAct Mondials U$ 17.82
uoAsie Pacifiq U$ 6.11
uoInt Val Ré U$ 9.95
uoMarch en Dev U$ 9.59
uoPet Soc Amér U$ 17.55
uoPet Soc Mond U$ 15.13

Fonds Mutuels BPI yoMond d'occ inv 25.15

BPI Mutual Funds U$
yuoGlo Opp U$ 16.68

Fonds Mutuels BPI zMon occ inv II 9.74

-CI Mutual Funds (LSDCC)
gCovington 12.63

Caldwell
oAmer Equity 7.17
oAssociate 6.92
oCdn Equity 5.18
oGovt Income 4.93
oInternational 6.11

-Camaf
nCamaf 13.26

CT Fonds Pl - Sér épargne
nAct Intl 32.95
nAct Spéc 22.07
nAct américaines 25.02
nAct mondiales 10.79
nActions 20.51
nAmériActions 12.24
nAsieAction 8.41
nBond 12.06
nCdn Bond Ind 10.03
nEuropActions 9.16
nFonds équilibré 18.19
nHypotheques 58.90
nInd act cdns 10.96
nInd actions amé 16.91
nIndic équilibré 10.09
nIntl Equ Ind 12.68
nMarchés naissts 9.28
nMondial Rép Act 10.92
nMonthly Inc 9.80
nNord Amér 52.56
nOblig Intl 10.59
nOblig O crt ter 9.92
nRetr équilibré 10.65
nRev dividendes 16.14
nRev O haut rend 9.63

Canso Fund Management Ltd
Canadian Equity 12.04
Value Bond 9.56

-Capital Alliance (LSDCC)
ygCap Ali 10.55

-Capstone Group
nBalanced 7.77
nInternat'l 7.84

Cartier Fonds Mutuels
oAct Can Fai Cap 5.75
oActions Can 5.33
oActions US 5.41
oCan Repar Actif 5.27
oGlobal Actions 5.32
oObligations 4.82

-Cdn Venture Opp (LSDCC)
ygCdn Vent Opport 8.53

-Centerfire
gCenterfire Grth 10.54

-Chou Associates
yAssociates 51.09
yRRSP 17.54

CI Mutual Funds C$
oAmér Latine 8.23
oAméricain 17.70
oCan Ressources 7.17
oCrois Can 7.28

C.I. Funds (Closed End)
ynDDJ Cdn Hi Yld 24.44

CI Mutual Funds C$
oDividendes 10.91
oÉquil Can 7.11
oHarbour Actions 16.32
oHarbour Fonds 10.29
oHarbr Croi Rev 10.81
oMarchés Nouv 9.87
oMondial 10.20
oMoy Cap Harbour 12.42
oOblig Can 10.83
oOblig Mondiales 5.11
oPacifique 15.34
oRER Act Mond 5.79
oRER Américain 13.98
oRER Equil Intl 12.82
oRER Obl Mond 4.61
oRev Rend Ei Mon 9.55
oRevenu Can 10.77
oSignature Can 11.46
oSignature Equ 10.76
oEco Démo Mnd R 10.59

CI Mutual Funds U$
uoAmér Latine U$ 5.47
uoAméricain U$ 11.75
uoÉquil Intl U$ 10.84
uoMarchésNouv U$ 6.77
uoMondial U$ 8.25
uoOblig Mond U$ 3.39
uoPacifique U$ 10.19
uoRev Rnd Ei MoU$ 6.34

C.I. Sector Funds C$
oAmer Latine 6.93
oAméricain 14.17
oCanadien 6.92
oCourt-Terme 8.05
oHarbour Expl 10.10
oHarbour Secteur 10.43
oHsbgr Européen 8.51
oHsbgr Expans 7.25
oHsbgr Intl 11.64
oHsbgr Pet Socie 9.74
oHsbgr Valuer 11.62
oHsbgr nouv Asia 6.61
oJaponais 13.33
oMarchés Nouv 8.48
oMondial 15.70
oMoy Cap Harbour 10.47
oPacifique 10.11
oProduits Cons 16.19
oRessource 10.09
oServ Financier 20.12
oServ Sante 15.33
oTechnologies 27.95
oTelecom 34.29
oEco Démo Mnd 12.85
oEnergie Mondial 12.18

C.I. Sector Funds U$
uoAmer Latine U$ 4.60
uoAméricain U$ 9.41
uoCanadien U$ 4.60
uoCourt-Terme U$ 5.35
uoHarbour Expl U$ 6.71
uoHsbgr Euro U$ 5.65
uoHsbgr Expans U$ 4.81
uoHsbgr Intl U$ 7.73
uoHsbgr N Asia U$ 4.39
uoHsbgr Pet SocU$ 6.47
uoHsbgr Valuer U$ 7.72
uoJaponais U$ 8.85
uoMarche nouv U$ 5.63
uoMondial U$ 10.43
uoPacifique U$ 6.71
uoProduits Cons 10.75
uoRessource U$ 6.70
uoSecMoyHarbourU$ 6.95
uoServ Finan U$ 13.36
uoServ Sante U$ 10.18
uoTechnologies U$ 18.56
uoTelecom U$ 22.77
uoEco Démo Mnd U$ 8.53
uoEnergie Mond U$ 8.09

C.I. Mutual Funds
ynCI Trident Fund 112.32
yunCI Trident U$ 76.78

-CIBC Mellon
ynAct Can 96.79
ynAct Global 16.14
ynAct Intl 13.67
ynAct US 71.98
ynHypothécaires 93.45
ynObligations 9.13
ynPet Entreprises 47.11
ynÉquilibré 14.66

CIBC (Placements Inc.)
nAmér Latine 9.76
nAppréc Cap 24.95
nCan Imp Actions 12.21
nCan Oblig 11.91
nCore Can Act 17.85
nDividend 15.69
nDémo Amér Nord 19.06
nEcon emerg 12.14
nÉquilibré 16.62
nEuropéennes 16.07
nExt Orient 10.06
nHypothécaires 11.71
nImmobilier Cdn 8.20
nIntl Act 21.47
nIntl Oblig 10.75
nJaponaises 15.46
nMetaux Préc 3.98
nMondial Tech 27.10
nPet Soc Can 13.40
nPet Soc US 12.05
nPetites Soc Int 12.70
nRessources Can 8.37
nRevenu Mensuel 10.24
nSoc Can Emerg 8.27
nSoc Financieres 10.87
nÉnergie 12.74

CIBC Protected Funds
nInd Boint prot 10.29
nInd U.S. prot 10.97
nInd can prot 10.88
nInd équil prot 10.34
nIndObl can Prot 9.81

CIBC Index Funds
nAct US Indexe 26.59
nCan Obl CT ind 9.99
nInd Bour Int 11.91
nInd Oblig Can 9.91
nInd Oblig Int 10.37
nIndice Bour Can 13.99
nIndiciel Euro 10.46
nREER Ind Intl 11.68
nRetr Ind Bou US 14.64

Clarington Group Can$
oActions Intl 12.86
oActions Mond 12.92
oAmér Actions 18.15
oAsie Pacifique 14.31
oCan Actions 13.38
oCan Equilibré 13.09
oCan Micro-Cap 9.52
xoCan Revenu 9.92
oComm Mondial 24.05
oCro Pet Soc Ame 16.78
oMondial d'occ 15.80
oPet Soc Can 9.86

Clarington Group U$$
uoActions Intl 8.52
uoActions Mond 8.56
uoAmér Actions 12.02
uoComm Mondial 15.93

Clean Environment
oBalanced 9.72
oÉquity 11.66
ointl Equity 9.83

-Cormel
yÉquilibrée 15.24

-COTE 188
ynAmérique 18.45
ynEXP 18.84
ynExcel 10.75
ynREA 11.20
ynREER 23.00
yunU.S. 10.72

Counsel Group of Funds
oIntl Mgd RSP 10.01
oManaged 9.96

-Crocus Investment Fund
ynCrocus Fund 14.64

-Crystal Wealth
Balanced 9.81

-CSA Mgmt Enterprises Ltd
Goldfund 4.00
Goldtrust 4.19

-CTI Fonds Mutuels Inc
ynActions 10.99
ynCroissance 8.90
ynObligations 9.95

Cundill Group
nMcElvaine Inv 14.14

Cypress Capital Mgmt
ySmall Cap Gro 11.01

Desjardins (Fonds) C$
nActions 28.51
nAmericain 14.18
nAsie Pacifique 10.97
nCroissance 15.89
nDivers Amb 11.41
nDivers Aud 12.95
nDivers Mod 11.77
nDivers Sec 11.04
nDividende 13.98
nEnviro 18.60
nÉquilibré 16.07
nEurope 10.05
nHypothèques 4.54
nInternat'l 38.47
nMond Equil 11.38
nObligations 5.27
nQuébec 11.94
nSect Prometteur 9.49
ynSel Amér 10.76
ynSel Can 10.56
ynSel Cartier 10.43
ynSel Mondiale 11.02
ynSel Équilibré 10.32

-DGC Entertainment (LSDCC)
gDGC Ent Venture 11.95

Dominion Equity
nDomequity 13.01

-Dynamic Mutual Funds
oDyn Act Immob 17.22
oDyn Amer C$ 13.62
uoDyn Amer U$ 9.03
oDyn Assoc Mond 12.44
oDyn Associes 8.05
oDyn Can Immob 9.55
oDyn Cdn Res 5.72
oDyn Cro Div 6.68
oDyn Croiss Can 11.29
oDyn Dividendes 6.54
oDyn Europe 20.00
oDyn Ext Orient 14.05
oDyn Fonds Can 16.05
oDyn Intl 12.10
uoDyn Intl U$ 8.02
oDyn Met Pre Mnd 3.13
oDyn Met Prec 1.13
oDyn Obl Mondial 4.90
oDyn Pet Capital 5.57
oDyn Quebec 11.22
oDyn Ress Mond 9.61
oDyn Rev&CroMond 4.38
oDyn Revenu 4.88

-Dynamic Protected
oAmériques 5.44
oAssoc Mond 5.08
oAssociés 5.15
oCrois & Div 5.20
oInternational 5.61

-Power Mutual Funds
oPwr Américain 6.93
oPwr Canadien 5.86
oPwr Obligataire 4.86
oPwr Équilibré 5.33

-Dundee Mutual Funds
gS Cost Avg 9.74
oFund of Funds 9.15

Elliott & Page
oActif d'oblig. 9.81
oActions 13.78
oActions europ 9.85
oActions qualité 10.05
oAmér croiss 25.53
oAmér moy cap 13.58
oAsiat croiss 12.00
oMarchés naiss 9.16
oMondial act. 18.35
oNouvelle vague 12.00
oOccas croiss 11.68
oRev mens élevé 8.47
oRotation sect 11.82
oÉquilibré 12.60

ENSIS Growth Fund
ygCroissance 9.74

-Enterprise Fund (LSDCC)
ygEnterprise 8.14

Ethical Funds
nBalanced 15.49
nGlobal Bond 5.36
nGrowth 12.20
nIncome 10.79
nN.A.Equity 44.20
nPacific Rim 4.18
nSpecial Equity 6.22

EVOLUTION - ALTUM
yoAct Can 10.73
yoExp Québec 10.54
yoLeaders Mond 10.36
yoRep Act Can 10.75

EVOLUTION - AZURA
yoCan Monde RER 10.87
yoConservateur 11.60
yoCrois RER 13.49
yoCroissance 14.45
yoÉquil RER 12.39
yoÉquilibré 12.64
yoFort Crois REER 9.48
yoSect Avenir 11.28

Excel Funds Management
gInde 7.83
oÉquil Can 5.03

-Fed Medecins Omni
ynAct Can 16.26
ynAct Intl 11.37
ynMM 10.01
ynObligations 10.59
ynOmnibus 82.67
ynPlacement 22.66
ynÉquilibré 11.50

Ficadre (Fonds)
gActions 10.35
gDemographique 9.85
gDividendes 9.88
gÉquilibré 13.38
gObligations 10.14
gÉquil Defensif 10.09

Fidelity C$
oAmér Latine 8.04
oCap Crois 17.23
oCrois Amérique 32.18
oCrois Euro 24.32
oCrois Japon 13.42
oDiscipline Act 13.59
oExpansion Cda 22.07
oExt-Orient 31.82
oFrontiere nord 15.14
oOb Mar Emerg 10.41
oOblig Can 11.73
oOutremer 10.91
oPet Cap Amér 17.84
oPortfli Intl 32.87
oRevenu N.A. 8.68
oRép Actif Can 18.79
oRép Mondiale 17.86
oÉquil Canada 11.19

Fidelity U$
uoAmér Latine U$ 5.34
uoCrois Amér U$ 21.37
uoCrois Euro U$ 16.15
uoCrois Japon U$ 8.91
uoFrontiere nord 21.13
uoObMarEmerg U$ 6.91
uoOutremer U$ 7.25
uoPetCapAmér U$ 11.85
uoPort Intl U$ 21.83
uoPti MarEmerg U$ 5.31
uoRev N.A. U$ 5.76
uoRép Mondiale U$ 11.86

Fidelity Focus Funds C$
oProd Cons 16.33
oRessources Nat 12.37
oServ Fin 15.87
oSoins de Sante 16.21
oTechnologie 20.50

Fidelity Focus Funds U$
uoProd Cons U$ 10.84
uoRess Nat U$ 8.21
uoServ Fin U$ 10.54
uoSoins Sante U$ 10.77
uoTechnologie U$ 13.61

-FIRM
nCdn Dividend 9.99
nCdn Growth 13.63

-First Capital Mgmt Inc.
Income & Growth 9.17

-First Heritage Fund
yo1st Heritage 4.07

-First Trust Canada C$
Comp Can 1999 14.84
Gestion Avoirs 11.04
Instit Finan 17.25
Instit Finan 98 14.91
REIT & RE Tr 98 10.59
nTechnologi 99 15.78

-First Trust Canada U$
uTechnologi99 U$ 10.45

-Fonds de Crois Select
ynCrois Select 214.82

-Friedberg Mercantile
nForeign Bond 9.45
zPrec Metals 10.88

-Friedberg (LP)
nCurrency 21.11
unDiversified 9.48
unEquity-Hedge 7.98
nInt'l Mer Curr 16.62
unFutures 10.19
unIntl Sec 7.70

-Fonds D'Invest
ynFonds D'Invest 10.00

-GBC Fonds
ynCrois Can 26.97
ynCrois N.A. 13.39
yunCrois N.A. U$ 8.85
ynInternat'l 14.50
ynQdn Can 11.53

-Glo Manager (Offshore) U$
yuGerman Bear 2.93
yuGerman Geared 28.08
yuGerman Index 19.39
yuHong Kong Bear 4.19
yuHong Kong Index 13.67
yuHongKong Geared 8.15
yuJapan Bear 5.75
yuJapan Geared 4.38
yuJapan Index 7.11
yuTactical Growth 12.51
yuUK Bear Fund 5.82
yuUK Geared Fund 32.72
yuUK Index Fund 21.93
yuUS Bear Fund 3.98
yuUS Geared 57.31
yuUS Index 28.80

-Globeinvest Funds Group
yGEM C$ 4.56
yunGFM U$ 7.76

Golden Opportunities Fund
ynGolden Opp Fund 9.73

-Goodwood Fund (Puccetti)
yoGoodwood Fund 10.97

Greystone Capital Mgmt
ynGlobal 14.10
ynWealth 11.34

Guardian (Groupe) Classic
Act Amér 16.00
Act Crois 11.16
Act Euro 9.58
Actions Mond 10.43
Can Grande Cap 10.19
Can Rend Elevé 10.30
Crois & Revenu 5.50
zDiv Mensuels 8.29
Entreprise 18.48
Equil Can 18.02
Equil Intl 6.00
Gbl Small Cap 8.40
Grandes Soc Am 11.63
Marchés Emerg 9.39
Oblig Can 9.68
Rev Can 9.85
Rev Etranger A 11.36
Rev Intl 10.20
Rev Men Eleve 8.00

Guardian (Groupe)
oAct Amer 15.57
oAct Crois 11.05
gAct Euro 9.54
oActions Mond 10.21
gCan Grande Cap 10.15
gCan Rend Elevé 10.30
oCrois & Revenu 5.45
zDiv Mensuels 8.12
oEntreprise 18.11
oEquil Can 18.07
oEquil Intl 5.98
gGbl Small Cap 8.24
oGrandes Soc Am 11.52
gMarchés Emerg 9.07
gOblig Can 9.69
oRev Can 9.87
oRev Etranger B 11.42
oRev Intl 10.20
oRev Men Eleve 7.87

-Guardian Timing Services
yoCdn Protect 11.56
ygFirst Amer 10.72
yoProtect Amer 10.40

Hansberger Value C$
oHsbgr Asia 7.08
oHsbgr Européen 8.88
oHsbgr Expans 7.45
oHsbgr GloSmlCap 9.64
oHsbgr Intl 11.49
oHsbgr Valeur 11.69

Hansberger Value U$
uoHsbgr Asia U$ 4.70
uoHsbgr Euro U$ 5.90
uoHsbgr Expans U$ 4.95
uoHsbgr GlSmlCapU$ 6.40
uoHsbgr Intl U$ 7.63
uoHsbgr Valeur U$ 7.76

-Hemisphere Capital
ynValue Fund 11.63

Highstreet Asset Mgmt
nBalanced 11.18
nCdn Bond 9.99
nCdn Equity 12.05
xnUS Equity 12.17

-Hillsdale Investment Mgmt
uniHillsdale LS 13.21

Hirsch Asset Management
oBalanced 11.11
oCdn Growth 10.26
oFixed Income 10.03
oNat Resource 11.97

HSBC Fonds
n 10.13
nAction Intl 14.42
nActions 23.78
nCr cap peu élev 15.06
nÉquilibré 17.90
nEuro 22.63
nHypothécaires 11.12
nNouv Marchés 6.92
nOblig Can 11.89
nOblig Intl 10.87
nRevenu Div 16.59
nact Américaines 26.73

Infinity Invest Counsel
nCan Can 7.79
oIncome 6.89
oInternational 8.59
oWealth Mgmt 7.82

-Integra Capital Mgmt
nBond 20.83
nCdn Value Gro 10.85
nCore Balanced 10.68
nDiversified 20.66
nEquity 16.10
nGLCF-Enhanced 10.44
nGLCF-Moderate 10.35
nGLCF-Reduced 10.25
nGlobal Equity 12.08

-Integra Mutual Funds
nICM Act Can VC 11.16
nICM Act Intl 15.13
nICM Actions 12.68
nICM Obligations 15.78
nICM US SC Equ 6.88
nICM US Val Gro 7.47
nICM Équilibré 12.88

-Integra Capital Mgmt
nIntl Equity 22.41
nUS Sml Cap Equ 10.83
nUS Value Growth 11.29

InvesNat Funds Commun
nAct Can 8.01
nAct Euro 21.24
nAct Ext-Orient 9.81
nAct Japon 8.07
nDiv Energique 13.75
nDiver Conserv 9.78
nDiver intrépide 10.16
nDiver Pondéré 10.02
nDiver Prudent 9.79
nDividendes 13.07
nÉquilibré 7.29
nHypothèques 10.54
nInd Can Plus 10.47
nInd Canadien 10.56
nInd Intl RER 10.29
nInd US Plus 15.17
uninId US Plus U$ 10.06
nInd US RER 11.61
uninId US RER U$ 7.70
nObl Gouv CT 5.32
nObl Itl RER 9.76
nObligations 10.60
nPetite Cap 24.65
nProt Act Can 10.48
nProt Cro Equil 10.59
nProt Intl 11.05
nProt Obl Can 9.84
nProt Ret Equil 10.38

Investors Inc.
BAct Can 11.61
yBBensImmobil 4.48
BCan Pet Cap 14.87
BCan Pet Cap II 11.35
BCan Res Nat 10.24
BCrois Lat Amér 9.05
BCrois Mond 9.03
BCrois Plus 9.85
BCrois Retr 9.00
BCrois US 56.79
BCroissance 14.10
BDecouvertes E-U 15.34
BDividendes 14.90
BEnt Quebecoises 10.24
BEntreprise Can 10.24
BEuropéen 12.78
nGbl Sci & Tech 17.66
nGlobal 14.03
gGlobal Oblig 5.40
gHypothécaire 4.93
BJaponais 16.67
BMutuel 12.28
BNord-Amér 17.46
gOblig Gouv 4.74
xgOblig NA Re éle 10.05
xgOblig Soc 10.40
BPacifique 9.15
BRet Cr Elevée 10.70
BRetraite 17.17
BRetraitePlus 7.29
gRevenu 5.51
BRevenu Plus 6.28
BRépartition 6.42
BSpécial 23.43
BSumma 10.10
ncan équilibré 10.59

Groupe Investors/AGF
BCdn Equity 9.54

Groupe Inv/Beutel
BActions Can 13.13
BCan Pet Cap 12.79
BCan Equilibré 12.17

Inv Group-Merrill Lynch
BML Emerg Mkts 9.13
BML US Alloc 14.47
BML World Alloc 13.03
xgML World Bond 9.56

GI/Rothschild Sélect
BAct Amer 18.21
BAct Intl 15.75
BActions Can 12.66
BCan Equil 14.28
gOblig Intl 10.10

Groupe Inv/Sceptre
BActions Can 12.89
BCan Equilibré 12.05
xgOblig Can 10.79

IRIS Group of Funds
nAct. Mondiales 18.62
nAct.Pt.Cap Cdn 11.73
nActions Cdn 14.57
nActions amér. 50.33
nDividendes 13.95
ynHypothèques 5.02
nNA Ihaut rend ob 10.02
nObligations 11.29
nEq Opt Crois. 10.47
nEq.opt.Tacique 10.64
nEqu.opt revenue 10.10
nÉquilibré 36.56

Jones Heward
oJH Amér C$ 28.68
oJH Amér U$ 19.02
oJH Equil Can 16.98
oJH FondsLtée 15.85
oJH Oblig 10.98

-LaSalle (Fonds)
yoActions 6.06
yoÉquilibré 6.50

Leith Wheeler
nBalanced 15.83
nCdn Equity 15.29
nFixed Income 10.15
nUS Equity 4.26

Lion Funds
gGlo Know Ind 10.99
gKnowledge Ind 13.05
oNat Resources 7.74

Lotus Group of Funds
nBalanced 15.16
nBond 9.84
nEquity 15.76

Mackenzie Cundill
CdnBalFund 5.90
Recovery 6.55
zTitresCundill,A 22.11
TitresCundill,B 26.31
TitresCundill,C 6.51
Valeur Cndl, A 16.43
Valeur Cndl, B 17.84
Valeur Cndl, C 6.81

Mackenzie Cundill U$
uRecovery U$ 4.34
uValeur Cndl, C 4.52

Mackenzie Industrial C$
oInd American 17.25
oInd Rev Part 1$ 7.16
oInd Rev Pt 0.4$ 8.09
oInd Titres Hypo 1.31
oIndust Act Ltée 3.80
oIndust Cro Div 14.57
oIndust Crois 12.33
oIndust Horizon 7.45
oIndust Oblig 11.96
oIndust Retraite 9.18
oIndust Equil 7.01

Mackenzie Industrial U$
uoInd Americain 11.44

Mackenzie Ivy C$
oAct Etrang RER 10.48
oActions étrang 22.15
oCanadien 19.81
oCrois & Revenu 17.09
oEntreprise 3.20
oHypothèques 2.00

Mackenzie Ivy Funds U$
uoAct étrangères 14.69

Mackenzie Sentinel C$
zCda Equity 16.59
zGlobal 19.07

Mackenzie Universal
oAmér Fort Crois 13.98
nAmériques 12.90
oAvenir 14.26
oCan Equilibré 6.38
oCrois Can 16.22
oEuro Occasions 14.09
oExt Orient 4.13
oGes Select RER 10.84
oGestion Select 8.16
ointl Stock 13.18
oJapon 5.67
oMnd Crois REER 5.59
oMnd Equ REER 4.98
oMnd FortCr 5.18
oMnd immobilier 5.59
oMnd Rend Elevé 4.11
oMnd Ressources 6.77
oMnd Rép Actif 6.28
oMnd Sci & Tech 11.72
oMnd StratObl 5.65
oMnd Valeur 5.48
oMétaux Préc 3.53
oRessources Can 10.09
oRev Mnd RER 4.67

Mackenzie Universal U$
uoAm Fort Crois 9.27
uoAmériques 8.55
uoAvenir 9.47
uoCan Equil 4.23
uoCrois Can 10.75
uoEuro Occasions 9.34
uoExt Orient 2.74
uoGestion Select 5.41
uoIntl Stock 8.74
uoJapon 3.76
uzMnd EquREER 3.30
uoMnd FortCr 3.43
uoMnd immobilier 3.71
uoMnd Rend Elevé 2.73
oMnd Ressources 4.49
uoMnd Rép Actif 4.16
uoMnd Sci & Tech 7.77
uo

LE MARCHÉ BOURSIER

Toronto

Suite de TORONTO

Ventes

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Std mng	4500	0.35	0.35	0.35	+0.05
Stantec	1090	10.10	10.00	10.10	-0.05
Startech	366008	8.30	8.05	8.10	-0.30
Steeplejak	8700	1.75	1.65	1.75	+0.10
Stelco a	162699	11.75	11.50	11.55	-0.10
Stelco non r	860	25.85	25.60	25.85	+0.05
Stella jones	2300	2.25	2.15	2.15	-0.10
Stellar a	10000	2.05	2.05	2.05	0.00
Strm e o	32934	2.60	2.50	2.60	0.00
Strategic a	7658	2.48	2.40	2.48	+0.03
Stratos gl	18100	3.70	3.60	3.60	-0.10
Stressgn o	2772	1.75	1.70	1.70	0.00
Strongco	500	4.65	4.65	4.65	0.00
Stroud o	17000	0.17	0.17	0.17	+0.03
Summit r	1000	2.64	2.64	2.64	+0.09
Suncor	127024	62.00	59.00	59.75	+0.10
Suncor p	7895	26.50	26.25	26.40	+0.10
Sun ryp b	22400	2.89	2.50	2.50	-0.30
Surrey mt f	2882	13.20	13.00	13.00	0.00
Suzy shier f	100	9.20	9.20	9.20	0.00
Symetry	2235	0.76	0.76	0.76	-0.02
Synsorb	67600	2.90	2.70	2.85	-0.10
Systech r	11600	4.05	4.00	4.00	0.00
Systems	9750	1.99	1.80	1.80	-0.08

TàZ

T eaton	65543	2.22	1.98	1.99	-0.09
Th res o	8000	0.09	0.09	0.09	+0.00
Td water	268596	28.40	27.75	27.85	-0.95
Tct log o	353000	0.20	0.19	0.20	+0.02
Tic laser o	39746	60.00	56.35	56.75	-3.60
Trp nt	10000	5.00	4.80	4.80	-0.20
Trp nt p	12000	15.25	15.25	15.25	0.00
Tsb intl	19655	6.75	6.00	6.75	+1.00
Tva gr bf	100	19.25	19.25	19.25	-0.25
Tvi pac o	40000	0.05	0.05	0.05	-0.01
Tvx gold	81445	1.19	1.08	1.19	+0.10
Tahera o	528935	0.15	0.14	0.15	0.00
Taiga fort	4800	13.20	13.00	13.10	+0.10
Talisman	663296	44.60	43.00	43.65	+0.35
Teck b f	97176	11.75	11.55	11.65	+0.10
Teck b wt	13500	2.25	2.25	2.25	-0.05
Tecsyn	3466	6.45	6.25	6.35	-0.15
Tecsys o	4400	5.00	5.00	5.00	-0.05
Teklogix	212710	23.25	20.50	23.00	+1.50
Teknion f	4615	13.40	13.25	13.25	-0.10
Teknor	3750	7.75	7.25	7.25	-0.30
Teico spl p	1597	25.00	25.00	25.00	+0.15
Telecion t	1575	18.60	18.50	18.50	0.00
Teleglobe	6000308	34.90	31.25	32.75	-9.35
Telepanl o	16100	1.20	1.10	1.10	-0.06
Telescn b	20489	20.00	18.75	19.25	+0.75
Telesys i f	25231	27.05	26.00	26.40	-0.95
Tembec a	281736	13.45	13.10	13.35	-0.05
Tenke mng	2000	0.78	0.78	0.78	-0.07
Terra inc	2000	4.75	4.75	4.75	+0.15
Tesco	639347	10.55	10.10	10.55	+0.55
Tesma a f	2000	20.50	20.00	20.00	-1.25
Tethys en	7700	1.60	1.50	1.60	+0.10
Tetonka o	4700	2.40	2.30	2.30	-0.10
Theratec o	2500	5.25	5.20	5.25	+0.25
Thirty five	11645	14.50	14.00	14.40	-0.40
Thirty f p	3758	23.35	23.05	23.05	-0.05
Thistle m o	12400	0.55	0.50	0.55	+0.10
Thomcor	172193	45.60	44.50	44.95	-0.80
Thomcor 2	1500	22.25	22.25	22.25	-0.25
Thom cor v	3495	25.10	24.80	24.85	+0.05
Thundr e o	9200	2.10	2.05	2.10	+0.10
Thundrm o	4083	0.21	0.20	0.21	+0.02
Thndrm w o	2708	0.05	0.05	0.05	-0.01
Tigr s i	38500	0.38	0.37	0.38	+0.03
Tikal r o	82178	1.60	1.31	1.50	-0.05
Timbr stp u	67570	11.85	11.70	11.80	0.00
Tintina o	29000	0.20	0.20	0.20	0.00
Tiomin o	3000	0.25	0.25	0.25	0.00
Tiverton o	6500	0.12	0.10	0.10	-0.07
Tstone o	49500	0.07	0.07	0.07	0.00
Tonko d o	12610	0.44	0.41	0.43	-0.02
Torex o	253700	1.04	1.00	1.00	0.00
Toromont	7017	18.50	18.20	18.30	-0.20
Tor dm bk	1598067	30.30	29.60	30.05	-0.15
Td bk h	253400	27.85	27.80	27.85	+0.05
Td bk note	580	60.50	60.50	60.50	-0.40
Tips	24130009	40.70	40.45	40.50	-0.35
Hip	222924	42.85	42.65	42.70	-0.50
Torstar b f	234100	16.50	15.75	16.00	-0.15
Total ener	3900	2.03	2.00	2.00	-0.02
Trailmobil	27300	0.37	0.35	0.35	-0.02
Trans dom	50000	0.07	0.06	0.07	+0.01
Trait corp	170668	21.85	21.05	21.05	-0.50
Tralt c 74	10835	25.10	25.00	25.10	+0.10
Tutil 840	1400	25.95	25.85	25.85	-0.15
Trcan pi	603465	20.45	20.00	20.10	-0.30
Trp 2.80 p	200	46.75	46.75	46.75	+0.25
Trp 1st s	400	50.00	50.00	50.00	0.00
Trp 1st u	100	47.00	47.00	47.00	-1.00
Trp 1st y	3590	47.25	47.20	47.25	+0.15
Trglob o	62003	0.55	0.47	0.53	+0.03
Travelby	166950	0.68	0.60	0.65	+0.01
Tri link	4100	10.50	10.40	10.40	+0.05
Tri origin o	15000	0.10	0.10	0.10	0.00
Tri vison o	446500	1.86	1.55	1.73	-0.13
Tri white	4000	2.00	2.00	2.00	0.00
Trican well	168000	7.20	6.90	7.00	0.00
Trigas o	79700	1.49	1.40	1.43	-0.06
Trilon a	20306	10.25	10.05	10.25	+0.15
Trlon fin ii	2700	19.00	18.95	19.00	0.00
Trlon fin w	899	1.61	1.61	1.61	0.00
Trimac	20600	6.80	6.50	6.80	0.00
Trimrk fin	62050	18.65	18.15	18.15	-0.55
Trimin et a	500	3.80	3.80	3.80	-0.30
Trinorth f	6000	0.18	0.17	0.17	-0.01
Trizec ha f	126086	28.25	27.75	28.00	-0.35
Trojan tech	19270	26.00	24.00	25.00	-1.85
Tundra s	9870	16.00	15.75	16.00	+1.00
Tusk enrgy	50600	1.04	0.96	1.00	+0.05
Twin gld o	36000	0.17	0.16	0.17	0.00
Tyler r o	21000	0.13	0.12	0.12	-0.00
Uts energy	55000	0.42	0.40	0.40	-0.03
Ulster p	10500	15.40	15.00	15.25	+0.25
Ultra pet o	79905	1.17	1.08	1.15	+0.08
Uni selct	5700	16.50	16.10	16.10	-0.40
Unican b f	241	30.50	30.50	30.50	-0.30
Ugas 6 pr	143	49.00	49.00	49.00	-0.75
Un corp	584	44.50	43.75	43.75	-1.75
Un domin	10506	37.40	36.90	37.15	+0.15
United inc	20000	1.10	1.10	1.10	+0.03
U keno	309386	0.15	0.13	0.15	+0.01
Upton res	23400	3.10	3.00	3.00	-0.10
Ursa mai o	1125	0.15	0.15	0.15	0.00
Utility c	300	38.50	38.50	38.50	0.00
Van houtt f	35300	25.00	25.00	25.00	0.00
Vasogen o	6241	1.60	1.55	1.60	-0.05
Velan f	1595	25.55	25.50	25.50	-0.50
Velvet o	172928	4.70	4.60	4.65	+0.02
Vengold o	753000	0.08	0.07	0.08	+0.01
Vengld a wo	10000	0.01	0.01	0.01	+0.00
Ventra gr	41900	3.60	3.45	3.60	0.00
Vermilion	59450	5.70	5.40	5.65	-0.15
Versacold	800	8.95	8.95	8.95	0.00
Versus o	31160	12.20	11.75	11.80	-0.35
Vhom a f	10500	2.95	2.80	2.80	0.00
Vicery r	97569	1.29	1.15	1.22	+0.07
Videotrn f	33360	23.05	22.75	22.75	-0.20
Vincor i	5966	14.65	14.50	14.50	-0.20
Virtek vis o	3000	2.17	2.17	2.17	+0.02
Virtual pro	4550	5.00	4.90	5.00	0.00
Vista gld	2000	0.20	0.20	0.20	+0.01
Vogue o	22500	3.40	3.25	3.40	+0.02
Wfi ind o	2000	1.00	0.99	0.99	-0.08
Wajax	500	8.25	8.25	8.25	0.00
Wall fin	100	3.00	3.00	3.00	+0.07
Weda bay o	8500	1.00	0.96	1.00	+0.03
Wescam	22166	5.05	4.75	4.80	-0.20
Wescst a f	2100	48.45	48.00	48.45	-0.05
Wst frasr	36028	39.00	38.00	38.00	-1.00
Westaim	581700	7.35	7.20	7.35	+0.05
Westburne	15227	15.50	15.15	15.25	-0.40
Wcoast e	439325	29.25	28.65	28.65	-0.45
Wcoast 4 p	500	25.15	25.15	25.15	0.00
Wcoast 6 p	300	25.00	25.00	25.00	-0.10
Wcoast 7 p	2400	24.00	23.75	23.90	-0.10
Wcoast 8 p	1600	24.25	24.00	24.10	0.00
W copper o	21200	1.51	1.50	1.51	0.00
W star ex	5500	0.90	0.90	0.90	0.00
Wstrn star	6123	23.50	23.50	23.50	+0.25
Westfort o	17200	0.81	0.76	0.81	0.00
Westgold o	23500	0.08	0.08	0.08	0.00
Westlet air	175774	13.20	12.70	12.85	-0.40
Westmins	105400	4.19	4.10	4.17	-0.02
Weston	13858	57.50	56.50	56.90	-0.10
Westport i	45340	4.50	4.25	4.30	-0.19
Wheaton o	32000	0.22	0.20	0.22	+0.02
William o	551831	0.06	0.05	0.06	+0.00
Win-eld o	44000	0.22	0.21	0.21	0.00
Winpak	48	65.00	65.00	65.00	0.00
World ht o	11850	13.80	13.20	13.80	+0.30
Worl pt o	2536	0.85	0.85	0.85	-0.05
X cal o	9000	0.20	0.17	0.18	-0.01
Xerox a p	100	31.00	31.00	31.00	-0.10
Xillix	338900	0.37	0.30	0.31	-0.01
Yamana o	29500	0.58	0.55	0.55	-0.02
Yogen fr f	109315	3.10	2.89	2.95	-0.10
Zi corp p	48676	6.15	5.75	6.10	+0.10
Zargon	312	2.75	2.75	2.75	0.00
Zenon o	3220	13.65	13.45	13.50	-0.15
Zenon a op	300	12.90	12.90	12.90	0.00

Obligations

Bell cani d	475	102.0	101.2	101.2	-0.50
Cambrdg 8 d	150	100.0	99.50	99.50	-1.50
Cmbr fb 04	57	94.50	94.50	94.50	0.00
Cmbr mr 04	25	94.00	94.00	94.00	0.00
Cambr 7.5 d	353	100.5	100.2	100.2	0.00
Cwb a d	14	100.5	100.5	100.5	0.00
Cntrtd b d	60	95.50	95.00	95.00	-1.00
Cntrtd 7.25	7	83.00	82.00	83.00	+1.00
Co steel d	20	88.00	88.00	88.00	-1.00
Harmac d	131	90.00	90.00	90.00	0.00
Hbay c d	239	104.0	103.5	103.5	-0.75
Kms pwr d	21	104.0	104.0	104.0	0.00
Kinross d	2	67.00	67.00	67.00	0.00
Luscar d	41	104.0	104.0	104.0	+0.30
Oy ppty d	10	81.05	81.05	81.05	-0.95
Petromt d	15	92.00	92.00	92.00	+2.00
Revenue d 7	33	91.00	91.00	91.00	+1.00
Rio alg db	22	89.00	88.00	89.00	0.00
Sherrit d	102	68.00	68.00	68.00	-0.50
Teck deb	70	68.00	66.50	66.50	-0.50
Telesys i d	215	104.0	104.0	104.0	-0.50
Weston g d	33	145.0	145.0	145.0	+2.00

Obligations

Counsel db	27	80.00	80.00	80.00	0.00

DISTRIBUTION

Aec pipe u	53150	8.25	7.95	7.95	-0.25
Agf mstr u	1250	8.75	8.60	8.60	+0.25
Biocap u	1000	7.25	7.25	7.25	0.00
Fidelty 93 u	1800	7.50	7.15	7.15	-0.45
Fidelity 96 u	500	12.10	12.10	12.10	+0.35
F chicago u	21925	7.60	7.50	7.50	0.00
Gaz mtro u	400	17.90	17.50	17.90	+0.10
Holing cn u	160118	10.00	9.75	10.00	0.00
Mcknz m u	2732	12.75	12.45	12.45	-0.05
Phoenx h u	150	15.15	15.15	15.15	-0.35
Tralta p u	905340	8.50	8.00	8.00	-0.50
Trcan pw u	6675	27.50	26.60	26.60	-0.70
William d o	37000	9.95	8.75	9.95	-0.05

UNITÉS EN FIDUCIE

Apf en u	7890	9.30	9.15	9.30	+0.05
Arc en u	98710	8.00	7.85	8.00	+0.05
Arc str u	682	9.50	9.30	9.30	-0.10
Algonq p u	14300	10.40	10.25	10.30	-0.10
Am incom u	14190	25.20	24.85	25.10	-0.05
Assoc fr u	650	7.65	7.50	7.65	+0.10
Athab o u	24614	23.10	22.90	22.95	+0.20
Avista fr u	3900	8.25	8.15	8.25	+0.05
Bpi glo u	73530	8.65	8.40	8.40	-0.10
Cpl u	5094	20.90	20.35	20.45	-0.30
Crs iii u	2400	25.30	25.20	25.20	-0.30
C trust un	100	8.95	8.95	8.95	+0.20
Cdn hotel u	24506	9.40	9.35	9.40	0.00
Cdn oil su	11275	24.65	24.40	24.40	-0.10
Cr estate u	20072	12.20	11.90	12.15	+0.15
Cdn res u	5870	6.50	6.45	6.50	+0.10
Cres ii u	6830	8.00	7.80	7.80	-0.10
Citadel u	11050	8.50	8.25	8.25	-0.15
Ddj cdn u	6359	21.10	20.90	20.90	-0.10
Diversf u u	6500	22.00	21.80	22.00	+0.25
Drayton u	6750	8.90	8.75	8.85	-0.05
Enermrk u	86281	3.80	3.70	3.76	-0.04
Enrpls fg u	3140	2.85	2.80	2.80	-0.02
Focs rec u	19650	8.00	8.00	8.00	0.00
F asia u	1100	5.60	5.60	5.60	0.00
F premi u	6522	25.55	25.00	25.00	-0.65
Fprem us u	9890	26.35	25.80	26.15	-0.05
Freehold u	8076	5.70	5.50	5.55	+0.05
H&r u	210900	11.15	11.05	11.10	0.00
Halterm u	4750	6.95	6.95	6.95	-0.05
Iat air u	7190	10.65	10.45	10.65	+0.15
Income fn u	7910	25.60	25.15	25.15	-0.25
Kms pwr u	17850	9.50	9.35	9.40	-0.15
Kpch p u	29200	6.40	6.25	6.30	-0.05
Labrador u	24030	10.50	10.35	10.45	-0.05
Legacy h u	576450	8.50	8.00	8.25	-0.15
Luscar u	93320	5.05	4.90	4.90	-0.10
Mtc mort u	1611	0.95	0.94	0.94	-0.06
Mcknz inc u	9800	17.80	17.75	17.75	-0.05
Maxim u o	617735	2.53	2.44	2.47	+0.02
Morgrd u	8000	8.30	8.15	8.30	-0.15
Multi fnd u	1400	13.00	12.50	13.00	+0.40
Nal oil u	12775	7.25	7.05	7.25	0.00
Nce d u	2000	3.66	3.66	3.66	-0.04
Nce ptr u	20057	3.65	3.56	3.60	0.00
N altamir u	8511	10.50	10.20	10.20	-0.25
New mill u	2800	20.00	19.90	20.00	0.00
Newcstl u	9850	14.75	14.70	14.70	0.00
Northland u	15400	9.95	9.85	9.85	-0.10
Oceanex u	5850	8.90	8.90	8.90	+0.10
Optus n u	70578	23.10	22.65	23.00	+0.10
Prt for u	25300	9.50	9.40	9.50	0.00
Pembina u	58850	8.50	8.20	8.30	-0.20
Pngrwth u	49420	15.20	15.00	15.10	-0.05
Polar hed u	15281	4.20	4.10	4.10	-0.10
Primwst u	53725	7.05	6.95	7.05	+0.05
Residentl u	3400	11.20	11.10	11.10	+0.10
Riocan u	115710	9.65	9.50	9.60	0.00
Rogers s u	30992	7.05	6.90	6.90	-0.10
Ryl host u	28735	7.70	7.50	7.70	0.00
Sage high u	1500	12.25	12.00	12.00	-0.40
Shininbk u	40510	10.40	10.15	10.40	+0.15
Sixty pls u	9190	27.00	26.60	26.75	-0.25
Summit u	17254	12.45	12.30	12.40	0.00
Superior u	20960	15.15	15.05	15.05	-0.05
Taylor g u	6000	5.80	5.20	5.30	-0.25
Templetn u	5765	9.80	9.60	9.60	-0.05
Tr can gs u	600	23.20	23.15	23.15	-0.75
Triax u	20692	12.80	12.50	12.55	-0.10
Viking u	59260	6.50	6.30	6.50	0.00
Wardley un	11800	2.70	2.70	2.70	0.00
Wstrn fund	24100	3.95	3.85	3.90	-0.07
Wstrock iu	7021	7.20	7.00	7.00	+0.10
Wstrck iiu	2717	7.50	7.40	7.50	0.00
Westshor u	39175	6.15	6.00	6.05	-0.10
World st u	950	16.50	16.50	16.50	-0.05
Yield m u	5120	16.60	16.30	16.30	-0.45

Transigé en fonds américains

Bk mtl 2	3655	26.30	26.10	26.10	-0.05
Ctfin 5	255	25.35	25.35	25.35	-0.15
Cibc 20	1800	24.75	24.60	24.75	0.00
Cibc 16p	6400	25.30	25.20	25.20	-0.30
Cariben u	1855	10.35	10.15	10.15	-0.15
Gst tel	1000	16.40	16.40	16.40	-0.35
Holing cs f	1040	8.80	8.80	8.80	+0.05
Kazakhst o	5800	0.22	0.20	0.20	-0.02
Ry bk i	1000	26.85	26.80	26.85	+0.25
Ry bk k	55	26.15	26.15	26.15	0.00
Ry bk p	2050	24.70	24.60	24.65	+0.05
Td bk g	2150	25.55	25.40	25.50	0.00
Tratlant o	227950	0.28	0.21	0.24	-0.03

Bourses d'Asie

TOKYO (AP) — À la bourse de Tokyo, hier, l'indice Nikkei a fait un bond de 290,01 à 17 869,92.

À la bourse de Hong Kong, l'indice Hang Seng a perdu 22,58 points à 13 117,84.

Métaux

LONDRES (AP) — Les prix des métaux à la clôture, hier, en dollars US et par tonne. Cuivre, 1606-1607; plomb, 490,5-491,5; zinc, 1069,5-1070,5; aluminium, 1395-1396; nickel: 5835-5845.

Pétrole

NEW YORK (AP) — Au marché new-yorkais du pétrole, hier, le baril de brut léger saoudien se vendait à 18,12 $ US, en hausse de 0,27 $; celui de Brent de la mer du Nord était offert à 19,87 $ US, en hausse de 0,27 $; le West Texas Intermed était à 20,93 $ US, en hausse de 0,40 $.

Monnaies

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères, tels que fournis par la Banque de Montréal, hier. Ils sont en devise canadienne. Les taux sont nominaux car ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre.

Allemagne (mark)	0,8490	Europe (euro)	1,6148
Belgique (franc)	0,04 097	France (franc)	0,2542
Brésil (real)	0,8671	Grèce (drachme)	0,005240
Chili (peso)	0,00302	Israël (shekel)	0,3765
Chine (renminbi)	0,1887	Italie (lire)	0,000 863
Corée (won)	0,001292	Jamaïque (dollar)	0,0431
Espagne (peseta)	0,01006	Japon (yen)	0,013043
États-Unis (dollar)	1,5058	Mexique (peso)	0,1720
		Pays-Bas (florin)	0,7548
		Portugal (escudo)	0,008384
		Royaume-Uni (livre)	2,4358
		Russie (rouble)	0,0642
		Singapour (dollar)	0,9173
		Suisse (franc)	1,0383
		Taïwan (dollar)	0,0483
		Venezuela (bolivar)	0,00254

Bourse américaine

Titres	Div.	V(100)	haut	bas	fer.	chang.
Atechc		43	11.00	10.62	10.75	-0.50
Baristr		145	2.00	1.87	2.00	+0.12
Cim .69		61	6.50	6.50	6.50	
Chief		180	18.62	18.50	18.50	+0.06
Crncp		47	9.00	8.75	8.81	+0.18
Cubic .38		87	25.12	24.62	25.00	+0.25
Danihd		283	7.25	6.62	7.25	+0.43
Dixntic		3	11.87	11.62	11.87	+0.12
Dryfmu .53		272	8.50	8.43	8.43	
Freqel .20		275	9.87	8.87	9.56	+0.56
Halsey		99	2.87	2.75	2.81	-0.18
Impoil g .74		344	19.37	18.81	19.37	+0.18
Labarg		111	2.12	2.12	2.12	-0.12
Nabors		8724	23.62	22.50	23.31	+0.68
Numac		24	2.62	2.56	2.62	+0.12
Unimar 1.00e		539	0.50	0.43	0.43	-0.06
Usbiosci		541	8.25	7.87	8.25	+0.06
Wesco 1.14		z3080	313.50	306.00	309.00	-3.50

Obligations

TORONTO (PC) — Les cours étaient en baisse dans une séance modérée, hier, au marché canadien des obligations.

Les obligations à terme de deux ans perdaient 0,07 $ à 98,45 $; celles à terme de 10 ans cédaient 0,57 $ à 102,00 $; celles à long terme chutaient de 1,05 $ à 127,70 $.

Le rendement des obligations canadiennes à 8 % échéant en 2023 s'établissait à 5,833 %. L'argent au jour le jour était disponible à 4,72 %. Ces données ont été fournies par RBC Dominion Securities.

	Taux		Prix	Rend.	Chang.
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL					
Canada	7.75	1-Sep-99	100.194	5.118	-0.009
Canada	8.50	1-Mar-00	101.829	5.238	-0.031
Canada	5.00	15-Mar-00	99.860	5.224	-0.020
Canada	7.50	1-Sep-00	102.148	5.417	-0.059
Canada	7.50	1-Mar-01	102.962	5.511	-0.091
Canada	7.00	1-Sep-01	102.807	5.548	-0.124
Canada	9.50	1-Oct-01	107.813	5.604	-0.160
Canada	9.75	1-Dec-01	108.983	5.575	-0.173
Canada	5.50	1-Sep-02	99.706	5.604	-0.208
Canada	5.25	1-Sep-03	98.700	5.610	-0.295
Canada	7.50	1-Dec-03	106.998	5.651	-0.331
Canada	6.50	1-Jun-04	103.472	5.665	-0.359
Canada	9.00	1-Dec-04	115.021	5.688	-0.422
Canada	8.75	1-Dec-05	115.982	5.702	-0.459
Canada	7.00	1-Dec-06	107.630	5.709	-0.516
Canada	7.25	1-Jun-07	109.563	5.715	-0.550
Canada	6.00	1-Jun-08	102.050	5.700	-0.570
Canada	5.50	1-Jun-09	98.560	5.692	-0.620
Canada	9.50	1-Jun-10	129.880	5.752	-0.801
Canada	9.00	1-Mar-11	127.025	5.767	-0.807
Canada	10.25	15-Mar-14	143.896	5.764	-0.888
Canada	9.75	1-Jun-21	147.520	5.862	-1.119
Canada	8.00	1-Jun-23	127.750	5.829	-1.050
Canada	8.00	1-Jun-27	129.975	5.813	-1.132
Canada	5.75	1-Jun-29	100.300	5.728	-0.974
CMHC	5.10	2-Jun-03	97.573	5.814	-0.292
Real Returns	4.25	1-Dec-21	103.775	3.993	+0.100
Real Returns	4.25	1-Dec-26	104.266	3.992	+0.111
PROVINCES					
Alberta	8.00	1-Mar-00	101.586	5.158	-0.005
Alberta	7.75	5-May-03	106.494	5.796	-0.308
Alberta	7.50	1-Dec-05	108.346	5.898	-0.462
B C Mun Fin	5.50	24-Mar-08	95.637	6.158	-0.559
Brit Col	8.00	23-Aug-05	110.007	6.003	-0.449
Brit Col	6.00	9-Jun-08	99.325	6.098	-0.585
Brit Col	8.50	23-Aug-13	120.938	6.240	-0.995
Brit Col	5.70	18-Jun-29	90.566	6.413	-0.959
Hydro Quebec	10.88	25-Jul-01	109.630	5.646	-0.140
Hydro Quebec	7.00	1-Jun-04	104.145	5.995	-0.360
Hydro Quebec	8.50	15-Aug-05	112.000	6.092	-0.480
Hydro Quebec	11.00	15-Aug-20	150.850	6.522	-1.250
Manitoba	7.75	14-Sep-00	102.415	5.472	-0.045
Manitoba	5.75	2-Jun-08	97.933	6.054	-0.580
Manitoba	7.75	22-Dec-25	119.204	6.254	-1.147
New Brunswic	8.38	26-Aug-02	107.273	5.747	-0.222
New Brunswic	5.70	2-Jun-08	97.504	6.068	-0.578
New Brunswic	6.00	27-Dec-17	97.431	6.226	-0.855
Newfoundland	6.15	17-Apr-28	94.197	6.602	-0.957
Nova Scotia	6.60	1-Jun-27	101.538	6.479	-1.010
Ontario	9.00	15-Sep-04	113.331	5.937	-0.424
Ontario	7.50	19-Jan-06	107.995

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

Le leurre de la médiation

Le gouvernement devrait profiter de l'embellie dans son conflit avec les infirmières pour tenter de conclure une paix durable avec la Fédération des infirmières et infirmiers (FIIQ). Les semaines qui viennent sont cruciales. Les parties s'engagent actuellement dans un processus de médiation complètement faussé. Pour le syndicat des infirmières la demande de médiation n'est qu'un passage obligé vers un débrayage, tout à fait légal cette fois-ci.

Beaucoup de confusion entoure le mandat d'un médiateur et on ne doit pas attendre de miracles de ce mécanisme statutaire. En vertu de la loi québécoise, le rôle d'un médiateur est semblable à celui d'un conciliateur cherchant à rapprocher les parties. Son pouvoir en est un de recommandation. S'il fait peser un poids moral sur les belligérants, un médiateur ne peut imposer un règlement et n'a pas le statut d'un arbitre. De plus, le mandat d'un médiateur exclut expressément les revendications salariales qui sont apparues, surtout avec le poids des amendes de la loi 72, comme la principale revendication de la FIIQ.



Donald Charette
DCharette@lesoleil.com

Le gouvernement de M. Bouchard refuse obstinément de recourir à un arbitre pour trancher le litige y voyant une atteinte aux prérogatives des élus. Au cours d'un entretien au SOLEIL M. Bouchard a répété qu'il n'était pas question de confier à un tiers les cordons de la bourse. Le premier ministre a d'ailleurs donné l'exemple des policiers qui sont surpayés. C'est justement le train fou des sentences arbitrales qui a propulsé le salaire des policiers et des pompiers à des sommets vertigineux et on peut comprendre les réticences de M. Bouchard.

Par ailleurs, il faut bien réaliser que le médiateur aura les deux mains attachées dans le dos. En effet, il ne peut toucher aux salaires et aux échelles salariales et, de toute façon, les paramètres en sont coulés dans le ciment si l'on en croit M. Bouchard. Quant aux clauses normatives, elles ont fait l'objet d'une entente de principe avec la FIIQ qui l'a fait adopter par son conseil fédéral. Même si les infirmières de la base ont rejeté massivement l'entente de principe doit-on tracer un trait sur toutes ces améliorations au contrat de travail ? Quant aux clauses les plus importantes, celles qui portent sur le fardeau de tâche et la précarité, elles font partie intégrante de la loi 72.

Le médiateur aura les deux mains attachées

Reste donc le comité conjoint sur la relativité chargé d'évaluer les écarts avec des corps d'emploi similaires. Là encore ce comité est prévu dans la loi 72 et cette mécanique est assez bien rodée pour fonctionner de façon autonome. Les équipes sont prêtes et un premier rapport peut être rendu public dans quelques semaines.

Quel espace réel reste-t-il au médiateur, sinon de déclencher le compte à rebours d'un débrayage légal dans 90 jours.

Au lieu de faire table rase des fruits de la dernière négociation et de remettre les compteurs à zéro, la FIIQ devrait travailler sur des demandes concrètes permettant d'effacer les dommages causés par les pénalités. Par exemple, des primes qui reconnaissent que la tâche s'est alourdie, tant en raison du virage dans la santé que de la nouvelle délégation de soins. Des secteurs prioritaires devraient être identifiés: les salles d'urgence, les salles d'opération, les soins intensifs. Il est carrément ridicule d'accorder 2,89 $ par jour de plus à une infirmière qui accepte d'oeuvrer aux soins intensifs. Une approche aussi ciblée forcerait le gouvernement à bouger et serait plus efficace qu'une guérilla intestine.

Accessoirement, la FIIQ, qui jouit toujours de la cote d'amour aux yeux du public, y retrouverait du leadership.



REPRISE

CARREFOUR DES LECTEURS

Un souvenir qu'il faudra ranimer

J'applaudis fortement la chronique du 22 juillet 1999 de madame Ghislaine Rheault «Nous nous souviendrons des infirmières».
Notre gouvernement, avec sa réforme Rochon et sa poursuite aveugle du déficit zéro, anéantit un siècle d'efforts de la plus noble profession après celle de mère.
Je conserve, de mon expérience d'un séjour hospitalier durant ma vie, le souvenir que, sans la présence et le soutien dévoué des infirmières, j'aurais facilement abandonné le combat pour la guérison et la survie. Aucun des fonctionnaires et politiciens ne pourra jamais trouver rien pour remplacer la chaleur humaine d'une infirmière lors du réveil postopératoire ou à vos côtés sur un lit d'hôpital.
Tous les malades hospitalisés souscriront à cet énoncé. Il faut donner aux infirmières ce qui leur revient pour soutenir leur motivation professionnelle. Peu importe d'où viendra l'argent. Il n'y a pas un seul secteur de l'assiette fiscale qui peut soutenir la comparaison. C'est le rôle de nos administrateurs d'aller chercher dans nos taxes surabondantes les sommes nécessaires et les approprier correctement.
Félicitations et merci à madame Ghislaine Rheault. Qu'elle continue à nous faire souvenir, surtout quand viendra le temps d'exprimer nos opinions et d'élire nos représenants au gouvernement.

Jacques Lapointe
Saint-Bruno

Les célibataires ont-ils des droits?

(Lettre à M^me^ Marie Caouette suite à la parution de son article «Retraite chiche» en date du 11 juillet 1999)
Surprise par votre article «Retraite chiche», je me permets de vous faire part d'un litige avec la Régie des rentes du Québec.
Ayant travaillé près de 42 ans dans le secteur privé, mon employeur et moi avons contribué à la RRQ pour une retraite bien méritée. Le gouvernement du Québec n'a aucunement souscrit à ce fonds, mais à ma mort il s'en appropriera le résidu, faisant fi des membres de ma famille, puisque je suis célibataire.
La situation du couple que vous mettez sur la place publique ressemble bien à un «mariage à l'essai», puisque monsieur a refusé les changements à son fonds de pension, préférant le golf, les voyages et d'autres choses.
Les concubins, les lesbiennes, les gais, les couples légitimes ont des droits, mais moi, je n'en ai aucun, étant considérée anonyme de droit.
Ce sera pour quand une manchette pour tous les travailleurs célibataires anonymes ?

Yolande Godbout
Québec

La conquête de l'espace

Il y a quelques jours, on soulignait le 30^e^ anniversaire de la première marche de l'homme sur la Lune.
«Un petit pas pour l'homme ; un grand pas pour l'humanité».
Que de progrès accomplis depuis ces trois décennies et dont nous avons bénéficié indirectement.
D'autre part, à cette occasion, n'y a-t-il pas lieu de réfléchir sur ce sujet selon ce que nous propose ici l'éminent biologiste français, Jean Rostand.
«Je tiens qu'il y a sur notre Terre une foule de choses à faire qui eussent mérité d'avoir la priorité sur ce qu'on appelle orgueilleusement l'exploitation du cosmos. Tant que nous restons désarmés contre le cancer ; tant que des maladies ne peuvent être vaincues ; tant qu'une majorité de Terriens souffrent de la misère, de la faim et restent plongés dans l'ignorance ; tant que nous n'aurons pas résolu les problèmes de la surpopulation et du sous-développement ; tant que des vieillards et des infirmes, partout, manqueront du nécessaire ; tant que notre petit globe ne sera pas habitable par tous ; tant qu'un gouvernement mondial n'aura pas été institué qui prévienne les risques de guerre et nous garantisse contre le génocide atomique, je penserai que tourner autour de la Lune est un luxe qui pouvait attendre, et que c'est là, pour parler comme Chamfort, «avoir des dentelles avant d'avoir des chemises».
Le «grand pas pour l'humanité» nous mènera-t-il bientôt à la réalisation de nos aspirations les plus nobles pour un monde meilleur où la répartition des biens sera plus équitable ?

Gilles Côté
Beaumont

WOODSTOCK : vive notre monde médiatisé !

On parle beaucoup de Woodstock ces jours-ci, on nous présente seulement les derniers moments qui nous portent à oublier la beauté de l'évènement. On nous montre en gros plan le feu, le grabuge, les vandales, mais on préfère ne pas parler des trois jours tranquilles qu'on a vécus ; c'est moins frappant, moins attrayant comme nouvelle.
Qui a mentionné la fraternité qui régnait entre les gens, majoritairement des jeunes dans la vingtaine ? Ce fut une autre belle occasion pour montrer des images négatives de notre fameuse jeunesse d'aujourd'hui.
Mais cette jeunesse turbulante et dérangeante a été paisible à Woodstock pendant 72 heures. C'était impressionnant de voir les gens se parler, s'offrir de l'eau, s'entraider et même s'excuser s'il y avait accrochage !
Des milliers de tentes chauffaient au soleil sans cadenas et personne n'osait voler ou briser quoi que ce soit.
Woodstock peut vous sembler violent, voire dangereux, mais ne vous laissez pas berner par les médias.
Les dernières heures ont mal tourné, c'est vrai, mais on ne parle ici que d'une poignée de voyous qui ne représentent nullement les milliers de personnes qui ont «trippé» convenablement en fin de semaine à New-York.
C'était beau Woodstock, la musique était excellente, l'ambiance chaleureuse, l'endroit bien choisi et bien organisé. Oubliez les mots chaos, gâchis et débandade, ce fut une expérience formidable !

Kathleen Zicat
L'Ancienne-Lorette

Un manque de jugement

M. Guy Bouthillier, président de la SSJB de Montréal, vient de démontrer encore une fois son manque total de jugement.
En vertu de quel principe, les chauffeurs de taxi ne sont pas obligés d'être bilingues, dans un aéroport international comme Dorval ?
Serions-nous une tribu complètement retirée de la planète et de la réalité de 1999 où l'anglais est d'une nécessité primordiale ?
Qu'est-ce que cet esprit si fermé aux réalités d'aujourd'hui ? Pour recevoir des milliers de visiteurs de l'Allemagne, de l'Angleterre, des États-Unis, ne serait-il pas utile et pertinent de leur parler dans leur langue ? Nous pourrions ainsi manifester notre ouverture d'esprit...

Marie-France Legault
Québec

Les enfants gâtés de La Ronde

Les jeunes employés de La Ronde sous le coup d'un lock-out depuis mardi apprennent à la dure.

1-Qu'ils étaient des étudiants gâtés avec des salaires horaires entre 9,50$ et 10,15$ pour un emploi saisonnier qui ne requiert pas de compétences particulières, payé ailleurs dans l'industrie récréotouristique au salaire minimum.

2-Qu'ils ne devront plus au cours de leur vie professionnelle se laisser remplir par des marchands d'illusions qui les ont utilisés, comme groupe, pour fer de lance de leurs revendications sociales et monétaires, sous prétexte que l'employeur était un organisme public.



J.-Jacques Samson
JJSamson@lesoleil.com

ACTUALITÉ COMMENTÉE

3-Qu'ils ont des droits en tant que travailleurs, y compris celui de faire la grève pour exercer une pression économique sur leur employeur mais qu'ils ont aussi des responsabilités. Le lock-out a été décidé à la suite du geste posé samedi par les syndiqués qui ont abandonné leur travail pour se lancer en grève alors que les clients fourmillaient sur le site du parc d'amusement. La direction de la Société du Parc des Îles qui administre La Ronde n'a pas voulu s'exposer à d'autres moyens de pression du genre, alors que 25 000 personnes envahissent ce grand terrain de jeux, les jours de fort achalandage.

Ils pourront méditer sur ces réalités les fins de mois de l'hiver prochain quand il leur manquera de précieux dollars pour payer loyer et nourriture.

Ce conflit rappelle bien sûr l'offensive syndicale menée ces derniers mois dans les restaurants McDonald's. Cette fois-ci, c'est au tour de la CSN d'utiliser des étudiants (80 % des 564 membres du syndicat) occupant des emplois temporaires. L'offre finale qui leur était faite comportait des augmentations salariales de 5 % sur trois ans, soit la politique du gouvernement Bouchard pour les salariés du secteur public. Les syndiqués ont rejeté à 56 % cette proposition et demandent un rattrapage salarial de 13 % à 31 % pour obtenir l'équité avec les cols bleus de Montréal qui accomplissent des tâches semblables. Les autres points en litige portent sur la sous-traitance et la polyvalence des employés, deux «bibittes» bien connues de la CSN qui ne devaient pas empêcher de dormir les étudiants travaillant à La Ronde.

L'idée ne serait évidemment jamais venue de comparer leurs conditions de travail à celles d'entreprises récréotouristiques du secteur privé, ni de prendre en considération la capacité de payer de la Société du Parc des Îles ou la valeur intrinsèque du type de travail qui leur est confié. Ces considérations ne pèsent pas lourd à la CSN.

D'autre part, les cols bleus de Montréal ne sont pas une référence ; ils constituent plutôt un problème pour la société québécoise. Ce syndicat a arraché des conditions déraisonnables, à coups de grèves sauvages qui ont parfois mis des vies en danger.

Les manèges de La Ronde ne sont pas aussi essentiels toutefois que les déneigeuses pendant une tempête de neige et rien ne force l'employeur à céder au présent chantage.

Ces étudiants débranchés qui ont choisi l'affrontement méritent de sécher jusqu'à la fermeture du parc, à la fête du travail. Cela leur rendra service à moyen et long terme, s'ils en tirent les bonnes leçons et cela servira la collectivité. Eux qui prétendent mener leur lutte au nom de tous les étudiants abusés dans leurs emplois d'été font plutôt honte à la très grande majorité plus lucide. Pour ce qui est du nouveau président de la CSN, Marc Laviolette, peut-être comprendra-t-il le lien entre ce type de comportement et la régression du taux de syndicalisation, particulièrement chez les jeunes.

QUESTIONS D'ARGENT

Washington étudierait la possibilité de partager Microsoft

WASHINGTON (AFP) — Les autorités antitrust américaines auraient réclamé ces derniers jours à au moins deux banques d'investissements une étude sur les modalités de partage en plusieurs sociétés de Microsoft, accusé de pratiques monopolistiques, rapporte le quotidien *USA Today*, hier.

Des banquiers des deux firmes, spécialisées dans la haute technologie, ont indiqué, sous le couvert de l'anonymat, que le département de la Justice veut une évaluation sur la façon logique de partager Microsoft en fonction de ses différentes activités, et sur l'impact sur le marché d'une telle mesure, selon le quotidien.

Les deux firmes ont refusé de mener ces études, craignant de s'aliéner leur clientèle. La haute technologie voit en effet d'un mauvais oeil une intervention du gouvernement dans son secteur.

« Nous avons fait des demandes préliminaires à des experts qui pourraient nous aider à évaluer un éventail de sanctions possibles (contre Microsoft) si le tribunal statue finalement en notre faveur », a déclaré Gina Talamona, porte-parole du département de la Justice, à *USA Today*.

Notre plus grande vente de l'été prend de l'ampleur!

Léon DEPUIS 1909

PAS UN SOU C'EST UN MIRACLE MD

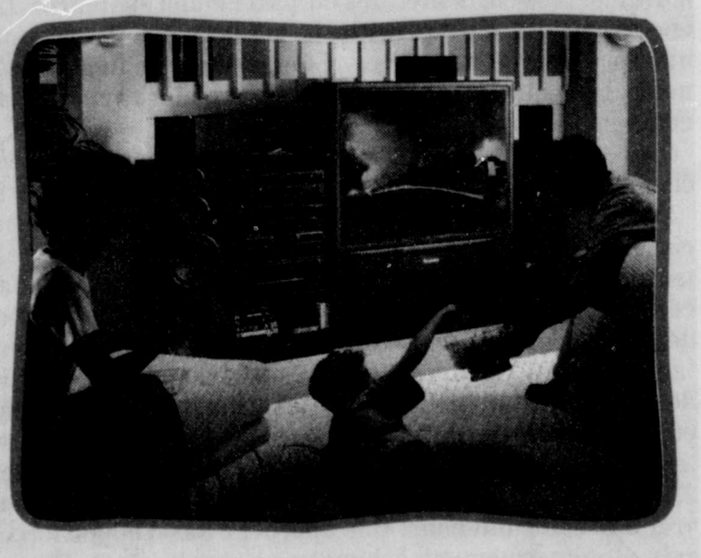
3 JOURS SEULEMENT! VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

ABSOLUMENT AUCUN ACOMPTE!

MÊME PAS LES TAXES!*







Renseignez-Vous Comment

NE RIEN PAYER POUR UN AN!*

Pas d'achat minimum! Pas de paiement! Sur TOUT ARTICLE en montre dans nos supermagasins!

Léon DEPUIS 1909

LA SEULE CHAÎNE DE SUPERMAGASINS DE MEUBLES AU PAYS



VANIER
100, rue CHABOT
à proximité des Halles Fleur de Lys
QUÉBEC
683-9600



STE-FOY
Place de la Cité
2600, boul. Laurier
SAINTE-FOY
657-6902

Pour la période estivale NOUS SOMMES OUVERTS LE DIMANCHE pour nos clients de 12h à 17h.

*S.A.C. Le solde, toutes les taxes applicables et tout frais additionnel sont dus dans un an. Tous les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix, termes et conditions peuvent varier selon les régions. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Les remises «Emportez» ne sont pas disponibles sur certains articles. Voir en magasin pour connaître les régions où la livraison est assurée. Non applicable sur les achats antérieurs et sur les articles démarqués. Renseignez-vous en magasin pour toute modalité de paiement. Un acompte de 25 pour cent est requis pour les commandes spéciales.

1438419